

Mélanges Historiques

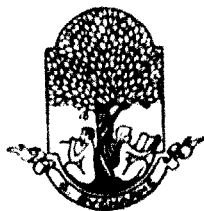
Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. DUCHARME

Libraire-Éditeur

133, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

1921

MÉLANGES
HISTORIQUES

(Droits réservés. Canada, 1921).

IMPRIMERIE DES ÉDITEURS LIMITÉE
133, rue Saint-Laurent,
MONTRÉAL.

VOLUME 7

MÉLANGES HISTORIQUES

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. DUCHARME

Libraire-Éditeur

133, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

1921

AU MISSISSIPI EN 1362.¹

Oui, des Européens au Mississipi, cent trente années avant la découverte des Antilles par Christophe Colomb! C'est la nouvelle du jour en 1920. Cette révélation date de 1898, mais on avait des doutes, qu'une trouvaille toute récente semble pouvoir dissiper.

Le lieu est au nord du Minnesota, à peu près dans l'axe du lac Supérieur, aux sources du Mississipi et de la rivière Rouge qui passe à Pembina (Dakota Nord) comme aussi à Winnipeg. C'était le centre du pays des Sioux dont le principal village, en 1660, se nommait Katio, contrée dite des Mille Lacs. Je la connais.

Le 8 novembre 1898 donc, non loin du lac Pélican, Olof Ohman, un Scandinave du *township*² Salem, comté Douglas, déracinant un vieil arbre, mit au jour une large pierre couverte d'écritures runiques ou caractères de l'ancienne Scandinavie, tels qu'on en voit sur les rochers de la Suède et de la Norvège. Ces lettres sont des barres allant haut et bas à la manière de nos i n m l h j t. On les appelle runes, en suédois *rüna*. J'ai vu cette pierre, il y a vingt ans, au musée de la Société historique du Minnesota, à Saint-Paul.

On s'empressa d'en faire des copies qui furent examinées par des experts dans la lecture des runes, tant en Amérique qu'en Europe, et le professeur Hjal-

¹ Inédit.

² Trois milles nord-est de Kensington, sur le chemin de fer "Soo."

mar Rued Holand, de l'Université du Wisconsin, étudia la pierre elle-même. En voici la traduction reconnue la plus exacte³:

"8 Goths et 22 Norvégiens explorant depuis Vinland très loin à l'ouest."

Cela veut dire que trente hommes partis de l'Atlantique ou baie d'Hudson, se seraient avancés à une grande distance sur le continent.

"Notre camp était auprès de deux hauts rochers, un jour de marche au nord du lieu où est cette pierre. Nous faisons la pêche. Retournant chez nous, nous trouvâmes dix hommes couverts de sang et morts. A. V. M. délivrez-nous du mal. Nous avons 10 hommes au bord de la mer gardant notre navire 14 (ou 41) jours de l'endroit où nous sommes. Année 1362."

On s'est assuré que Olof Ohman, tout Scandinave qu'il était, ne possédait aucun moyen ni l'instruction nécessaire pour graver ces inscriptions et de plus que si son jeune garçon Olof⁴ n'avait pas aperçu les caractères et travaillé à les rendre visibles par un lavage, le père aurait mis le monolithe au rebut. Il voulait même le jeter dans le lac.

Le professeur Holand, un Scandinave, crut d'abord à une supercherie. On lui montra une autre pierre, trouvée dans le voisinage, près du lac Elbow, et couverte aussi de runes, mais tellement effacées qu'il n'en put rien comprendre.

³ Publiée dans *le Harper's Weekly*, 9 oct. 1909, et dans le rapport de la Société historique du Minnesota, 1915.

⁴ Olof Ohman était présent lors de la découverte de la pierre runique, ainsi que ses deux frères, Emil, 12 ans, et Edward, 10 ans, et un fermier voisin nommé Nils Olof Flaatan. Olof Ohman était lui-même un fermier arrivé en cet endroit en 1890.

De la pierre d'Ohman⁵ il dit : C'est l'écriture suédoise ancienne. On y voit des lettres romaines et des chiffres romains mais cela se pratiquait au quatorzième siècle. Pareille remarque à l'égard de la ponctuation. Les trois lettres latines "A. V. M." sont pour abrégier *Ave Virgo Maria* et ces signes se retrouvent en Suède. C'est la preuve que les trente hommes étaient catholiques et vivaient avant Luther. Un protestant d'aujourd'hui n'aurait pas songé à mettre A. V. M. Holand voulait, tout d'abord, démontrer que l'inscription était une œuvre de faussaire—il se retira convaincu qu'elle était vraie.

Cette année 1920 Lars Kjelle, autre Scandinave, de Barrett, Minn., essouchant sa terre, découvrit treize squelettes dont les têtes étaient fracturées, fendues, percées, écrasées. Le professeur Holand accourut, ainsi que deux autres savants : Warren Upham et N. H. Winchell, de Saint-Paul. Ils demandèrent s'il existait, à une assez courte distance, deux rochers près d'un endroit de pêche. On leur fit voir cela sur une pointe du lac Pélican, à une journée de marche en pays sauvage (vingt milles). De cet endroit les hommes qui pêchaient ne pouvaient avoir connaissance de la tragédie qui se passait chez eux.

Au sujet du chiffre 14, Holand dit que, pour aller de la baie d'Hudson aux sources du Mississipi par la rivière Nelson, le lac Winnipeg, la rivière Rouge quatorze jours ne suffisent point et il a raison, mais, ajoute-il, "on a vu de semblables erreurs : je mettrais quarante et un jours."

On ferait une brochure de la discussion que ces dé-

⁵Cette pierre mesure 36 pouces dans sa plus grande longueur (hauteur) et 15 pouces de largeur; son épaisseur varie de 5 à 6 pouces; son poids est de 230 livres.

couvertes font naître. L'authenticité de l'inscription est admise généralement. L'exhumation des squelettes et aussi la distance des deux rochers ont bien l'air de ne former qu'un seul tout et un même fait.

Qu'on ne s'étonne pas de voir Ohman et Kjelle, deux Scandinaves, découvrant ces reliques scandinaves dans le Minnesota: la contrée est remplie de gens de cette nation.

Les Islandais et les Norvégiens, Suédois, Danois qui exploitaient le Groënland (*green land*, terre verte) de l'an 1000 à 1360, ne pouvaient plus s'y tenir vers 1350 par suite de la rigueur de la température devenue plus incommode et de l'hostilité persistante des Sauvages⁶. Il serait donc passé dans l'idée d'une trentaine d'hommes de chercher à connaître les terres situées au sud-ouest et comme la baie d' Hudson devait leur être connue ils s'y hasardèrent, puis, voyant une grosse rivière, la remonterent.

Il n'est pas croyable que leur objet était de fonder une colonie et j'observe qu'ils avaient laissé de leurs compagnons à la garde du navire à 41 ou 14 journées des sources du Mississippi, évidemment dans le but de retourner.

Voulaient-ils acheter des pelleteries des Sauvages? Non, ce trafic aurait été trop coûteux vu la distance et les moyens de transports. En bref, je dis qu'ils avaient la simple passion des découvertes.

La Société historique du Minnesota fait ressortir à propos de la pierre gravée de 1362 ce que Peter Kalm

⁶ J. T. Smith, *The Discovery of America by the Northmen in the Tenth Century*, London, 1839, est très complet sur cette époque ancienne.

écrivait en 1749, après avoir causé avec La Vérendrye, à savoir que vers 1744 on avait rencontré aux sources du Missouri et ailleurs des pans de rochers portant des sortes d'écritures—tartares, croyait-on. Est-ce que La Vérendrye s'y connaissait? En ce temps-là tout le monde disait que notre Nord-Ouest était voisin de la Tartarie, le Pacifique ne comptant pas encore. Nous savons que ces dessins et marques hiéroglyphiques se voyaient en maint endroit de l'Amérique du Nord, mais c'était l'œuvre des Sauvages, on ne peut les rapprocher de la pierre de 1362 qui serait seule en son genre si une autre pierre portant en apparence des lettres runiques n'avait été trouvée dans le voisinage de l'autre.⁷

Il n'est guère à supposer que plusieurs expéditions comme celle des trente hommes ci-dessus aient eu lieu. Ce dut être une fois pour toute et si les survivants de la catastrophe en question ont revu leurs foyers⁸ ils

⁷ On sait qu'une des pierres apportées par La Vérendrye fut envoyée en France où elle ne fut pas suffisamment étudiée, du moins elle resta incomprise. Les plus savants du temps n'avaient que des notions imparfaites des hiéroglyphes. Quoiqu'il en soit, la pierre de La Vérendrye resta perdue dans une collection considérable d'autres curiosités de ce genre et on n'a pas pu la retrouver depuis.

⁸ Dans son livre intitulé *Studier over Vinlandsreise*, pages 76 et 77, Storm mentionne une expédition envoyée en Amérique par le roi Magnus Erikson dit Smek, de Norvège et de Suède, en 1355. Partit de Bergen sous le commandement de Paul Knutson (Canut,) elle avait pour mission de déloger les Esquimaux devenus incommodes et qui paralysaient leurs entreprises dans le Groënland et le nord de la baie d'Hudson. Il est généralement reconnu que la moitié de l'équipage retourna en Suède en 1364, par conséquent neuf ans après le départ, mais on ne dit pas ce qui était advenu de l'autre moitié. Durant leur long séjour dans les terres d'Amérique il est à supposer que ces *Northmen* visitèrent le continent intérieur en plus d'un sens et on peut croire aussi qu'ils y laissèrent plusieurs des leurs. Ne serait-on pas en face

n'avaient qu'à dire que les Sauvages du centre Amérique leur étaient hostiles comme ceux du Groënland⁹.

9 septembre, 1920.

des malheureuses victimes du lac Pélican? C'est probable. La coïncidence des faits et des dates mérite réflexion.

⁹ Le comité des archéologues de la Société historique du Minnesota chargé de poursuivre l'enquête en cette affaire et d'étudier la pierre runique, fit un rapport en 1915, dans lequel il se prononce en faveur de l'authenticité des faits ci-haut relatés. Il se termine ainsi :

"After carefully considering all the opposing arguments, the Museum Committee of this Society, and Mr Holand, owner of the stone, believe its inscriptions is a true historic record."

Cette société n'a pas publié depuis d'autre rapport sur le sujet, mais nous croyons qu'elle est plus sceptique aujourd'hui qu'elle ne l'était auparavant. Plusieurs articles contradictoires à la véracité de cette pierre ayant été publiés dans les mémoires des Sociétés du Wisconsin et de l'Illinois, il s'ensuit que les opinions se partagent. Le professeur George R. Flom surtout attaque l'inscription au point de vue philologique.

L'ÉPISODE DE L'ÎLE DE SABLE —1

* * *

A quelle date le marquis de la Roche a-t-il débarqué une colonie sur l'île de Sable?

* * *

En rédigeant mon *Histoire des Canadiens-français*, je compris qu'il y avait lieu de rechercher la date précise du débarquement des hommes du marquis de la Roche sur l'île de Sable, car les auteurs sont partagés entre 1577, 1578, 1588 et 1598. La chose en elle-même ne touchait que de loin aux habitants du Bas-Canada et je traitai le sujet en quelques lignes après avoir adopté la date de 1578. Depuis lors, Paul de Cazes et N.-E. Dionne ont beaucoup écrit pour éclaircir cette vérité historique.

En 1884, dans un mémoire présenté à la Société royale du Canada, Paul de Cazes émettait l'opinion que l'expédition du marquis de la Roche à l'île de Sable avait dû avoir lieu en 1589, contrairement à celle de nos historiens qui en fixent la date, les uns à 1578, les autres à 1598. Le docteur Dionne, dans un travail élaboré qu'il publia dans le *Courrier du Canada*, dans le cours de l'automne de 1890, ayant attaqué très ouvertement la manière de voir de Paul de Cazes, ce dernier étudia à nouveau la question et présenta le résultat de ses dernières recherches à la

¹ Ce travail sur la date de l'expédition de l'île de Sable était tout d'actualité en 1892, puisque le débat sur cette question était posé devant la Société royale du Canada. Voir M. S. R. C. années 1888 et 1892.

réunion de la Société royale de 1892. Il n'a pas convaincu tout le monde ; c'est dans l'ordre naturel des choses. Une conversion qu'il n'a pas faite, entre autres, c'est la mienne.

Ces deux auteurs me demandent ce que je pense de leurs opinions respectives. J'opine maintenant pour 1598 et je vais tenter de les satisfaire en les relisant de nouveau. Mon procédé d'éclaircissement consistera à échelonner les faits par ordre chronologique, c'est-à-dire en faisant le calendrier des événements qui nous sont connus.

* * *

1568—Catherine de Médicis engage son fils, Charles IX, à nommer Troïlus du Mesgouez, marquis de la Roche, gouverneur de Morlaix, ville de la basse Bretagne à onze lieues de Brest. De la Roche était un personnage de haute distinction, issu d'une ancienne famille de la basse Bretagne et avait été attaché à la cour comme page dès sa jeunesse (1550).²

1575—Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de Louise de Vaudemont, femme de Henri III de France, épouse Marie de Luxembourg-Martigues, et, le 15 février suivant, il est fait duc de Mercœur.

1577—Le marquis de la Roche, gouverneur de Morlaix, obtient au mois de mars une commission pour fonder une colonie dans la Nouvelle-France. L'historien Bergeron³ dit que de la Roche fit l'expédition en ce temps, mais Bergeron a l'air de se guider sur Lescarbot sans trop le comprendre, car ce dernier est d'accord avec 1598.

1578—De la Roche, pour des raisons inconnues, ne se

² En 1574, le marquis de la Roche préside les Etats de Nantes.

³ *Traité de navigation*. Ce traité, dit-on, fourmille de fautes typographiques ; aussi, ne faut-il le consulter qu'avec discernement.

prévalut point de la commission de 1577, ni d'une autre qui lui échut le 3 janvier 1578, et qui lui donnait des pouvoirs beaucoup plus amples.⁴

1582—Mercœur est fait gouverneur de Bretagne.

1584—La Ligue commence son œuvre contre Henri III; de la politique elle passe à la guerre ouverte; le duc d'Alençon, frère de Henri III, décède, et Mercœur affiche des prétentions à la couronne, mais celle-ci revient de droit à Henri de Navarre en cas de mort du souverain.

1586—La Ligue se dessine nettement. De la Roche quitte volontairement le gouvernement de Morlaix pour prendre celui de Fougères; jusqu'à présent il ne paraît aucunement avoir exécuté son projet du côté de la Nouvelle-France.

1588—De nouvelles lettres patentes sont accordées aux héritiers⁵ de Jacques Cartier pour le commerce du Canada. La journée des Barricades force Henri III à quitter Paris. Henri de Navarre vient à son aide avec une armée. Les Etats Généraux sont assemblés à Blois. Le duc de Guise est assassiné en cette ville le 23 décembre, parce qu'il est chef de la Ligue. Mercœur se montre très violent contre Henri III, par suite de cette tragédie. De la Roche est alors auprès de Catherine de Médicis, laquelle décède à Blois le 5 janvier 1589.

1589—Après la mort de la reine mère, de la Roche apprend que Mercœur, toujours gouverneur de Bretagne,

⁴ Il paraîtrait, suivant de la Roncière, qu'il aurait armé un navire dès 1578 pour aller reconnaître l'Acadie, mais son vaisseau fut pris par les Anglais. La même année il songea à accompagner Strozzi aux Indes, mais il n'en fit rien.

⁵ Jacques Noël et Etienne Chaton de la Jaunaye, capitaines de la marine royale et maîtres pilotes de Saint-Malo. Ces privilèges ne leur durèrent que jusqu'au 5 mai 1589, alors que les pêcheurs malouins obtinrent l'annulation de ces faveurs.

s'est emparé de Rennes pour le compte de la Ligue; il part en vue de secourir Fougères, mais il est fait prisonnier⁶ par ordre de Mercœur et enfermé dans le château de Nantes. C'est au milieu de mars 1589 que Mercœur se déclara ouvertement pour la Ligue et Fougères lui ouvrit ses portes le 28 mars. Donc l'arrestation de de la Roche eut lieu durant la dernière quinzaine de ce mois. Jusqu'à cette date, nous n'avons rien qui indique qu'il eût fait le voyage de l'île de Sable, ou envoyé quelqu'un dans ces parages. Le marquis de la Roche resta enfermé jusqu'à la trêve consentie par les Ligueurs, en 1596; les Etats royalistes de Rennes tentèrent de le faire évader en 1590. Le duc de Mercœur refusa l'échange du prisonnier et le retint captif comme un otage d'une grande valeur.

Le 15 avril 1589 le parlement de Bretagne déclare Mercœur rebelle. Le 1er août Henri III est assassiné par Jacques Cœur pendant qu'il faisait le siège de Paris, de concert avec Henri de Navarre qui devient alors Henri IV.

1590—Le parlement de Bretagne demande l'élargissement du marquis de la Roche, mais le duc de Mercœur, qui tient la province dans sa main, refuse.

1593—Henri IV abjure le protestantisme. Mercœur se retranche dans Nantes.

1594—Au commencement de l'année, Louise de Vaudemont, veuve de Henri III et sœur du duc de Mercœur, ouvre avec celui-ci des conférences de paix qui traînent jusqu'en 1598.

⁶ "Comme il traversait la ville de Sablé, que les troupes de la Ligue menaçaient, il fut arrêté" Pol de Courcy, *Biographie générale des hommes illustres de la Bretagne*.

1596—Au milieu d'octobre, Henri IV arrive à Angers. La femme de Mercœur survient en toute hâte et négocie avec le roi une trêve qui devait durer jusqu'au 15 janvier suivant. Le 18 octobre de la Roche est libéré moyennant une rançon de 4000 écus. Le 4 novembre il assiste à l'assemblée des notables qui s'ouvrit à Rouen. Le 12, à Honfleur,⁷ il autorise Guillaume Ravend, sieur de Crussy, à toucher la somme de 5,500 écus et les intérêts que lui devait la maréchale de Matignon. Ceci était évidemment pour payer sa rançon; quoi qu'il en soit, nous n'avons rien qui indique que cette somme fut destinée à son voyage en Amérique. Lescarbot dit, dans la première édition de son *Histoire de la Nouvelle-France*, que l'expédition de l'île de Sable eut lieu en 1596, mais dans les éditions subséquentes il met 1598, ce qui me paraît plus juste.

1597—Le 4 mars, le marquis de la Roche frète le navire de Thomas Chefdhotel pour la pêche dans les parages de l'île de Sable, avec un équipage de trente-trois matelots.⁸ Il est entendu qu'il y aura à bord une compagnie d'hommes de guerre, commandée par trois officiers. On ne sait si le voyage eut lieu. Dans l'acte du 4 mars, de la Roche ne porte aucun titre qui montre qu'il agit au nom du roi. C'est un simple contrat d'affaire.

Un peu plus tard, cette même année, de la Roche eut un démêlé avec un certain capitaine Sourdéac, d'Ouessant⁹, et faillit se faire pendre, car celui qui fut pris à

⁷ Devant les notaires Boudart et Valsemey.

⁸ Voir N.-E. Dionne, *la Nouvelle-France*, p. 164 et 165.

⁹ De la Roche, pour réparer sa fortune ébranlée par la guerre, s'était emparé de l'île d'Ouessant que Sourdéac avait soumise en 1592. Le coup avait été préparé par le capitaine de l'Estang qui avait cinq cents hommes à ses ordres.

sa place périt la corde au cou devant la porte de Brest. Après cette aventure, il obtint les gouvernements des vicomtés de Saint-Lô et de Carentan, en Normandie, et se maria en secondes noces avec Marguerite de Tournemine.

1598—Au commencement de l'année, les Ligueurs prêtent à Henri IV. Le 20 mars, Mercœur, gouverneur de la Bretagne, fait aussi sa soumission, aux instances de sa femme et de sa sœur, et est remplacé par César de Vendôme. Le 26 mars, le parlement de Paris l'édite de pacification. Mercœur part pour l'exil, où il meurt en 1602.

"Cette année, observe Charlevoix, la France ayant recouvré sa première tranquillité, le goût des colonies revint, et le marquis de la Roche obtint la même commission et les mêmes pouvoirs qu'avait eus le sieur de Roberval et que Henri III avait déjà accordés au même marquis de la Roche, mais dont il ne s'était pas trouvé en situation de faire usage."

Les lettres-patentes en question portent la date du 12 janvier 1598.¹⁰ Le roi y déclare que la commission accordée par François Ier à Roberval n'a pas pu avoir de suite à cause des affaires qui occupaient alors la couronne. Il ajoute que Henri III avait déjà choisi de la Roche pour l'entreprise de la colonie de la Nouvelle-France, et comme cette œuvre est désirable il nomme ce même de la Roche pour l'exécuter. Cela fait supposer que la colonisation était encore à être commencée dans cette partie de l'Amérique. Je ne dirai donc pas que

¹⁰ On les trouve dans les *Edits et Ordonnances*, vol. III., p. 7; *Histoire des Canadiens-français*, B. Sulte, chap. II.; *Histoire de la Nouvelle-France*, Marc Lescarbot, tome II.; *la Nouvelle-France*, N.-E. Dionne.

Henri IV affirme que de la Roche n'a jamais envoyé de navires quelque part en vertu de ses commissions, car la chose pouvait avoir eu lieu, mais sans bon résultat.

Le Dr. N.-E. Dionne a donc raison de dire que le roi donne clairement à entendre dans ce document que le marquis n'avait pas utilisé ses deux premières commissions. Ce passage seul est un très fort argument au crédit de ceux qui assignent à l'expédition la date de 1598.

Le 16 mars 1598¹¹ un contrat est passé entre le marquis de la Roche et Chefdhotel, dans lequel ce dernier s'oblige à transporter le marquis et ses gens en Amérique. Le départ eut lieu peu après.¹² De la Roche débarqua quarante hommes sur l'île de Sable, puis il se remit en mer à la recherche d'une terre favorable sur le continent pour y établir ses repris de justice. Une violente tempête lui fit rebrousser chemin et le porta en douze jours sur les côtes de France.

C'est ici qu'intervient dans la carrière de de la Roche un second emprisonnement, paraîtrait-il ; c'est absolument sans importance, car de la Roche, sous les verrous ou en liberté, ne devait pas être d'une pâte assez tendre pour équiper à ses frais un navire destiné à ramener ses colons. Il avait plus fort à faire pour rendre les biens d'église qu'il s'était appropriés et qu'il lui fallut rendre, en effet, vers 1603.

Champlain, parti pour le Mexique en 1599 et retourné en France au commencement de 1602, se trouva naturelle-

¹¹ Il existe un second contrat passé le 18 mars 1598.

¹² Probablement après l'Édit de Nantes, 30 avril 1598, qui réduisait les motifs de colonisation.

L'expédition se composait de deux frères navires, la *Catherine* conduit par Thomas Chefdhotel et la *Françoise* par Jehan Girot, tous deux Normands.

ment mêlé aux choses de la navigation et particulièrement à Rouen. Il a dû connaître par le menu comment l'expédition de 1598 avait été conduite, car mille bouches autour de lui en parlaient. De plus, il connaissait Chef-d'hotel et tous les hommes qui, tels que Pontgravé et Chauvin, par exemple, étaient au courant de l'affaire. J'attache donc une grande valeur à ce qu'il rapporte sur ce sujet :

“Le sieur marquis de la Roche en l'an 1598 prit commission du roi, fit équiper quelques vaisseaux avec nombre d'hommes, et un grand attirail de choses nécessaires à un tel voyage, mais comme le dit sieur marquis de la Roche n'avait aucune connaissance des lieux que par un pilote de navire nommé Chédotel, du pays de Normandie, il mit les gens du dit sieur marquis sur l'île de Sable, distante de la terre du Cap Breton de vingt-cinq lieues au sud, où cependant les hommes qui restèrent en ce lieu avec fort peu de commodités, furent sept ans abandonnés sans secours que de Dieu, et furent contraints de se tenir comme les renards dans la terre, pour n'y avoir ni bois, ni pierre en cette île propre à bâtir, que les débris et fracas des vaisseaux qui viennent à la côte de la dite île ; et vécurent seulement de la chair des bœufs et des vaches qu'ils y trouvèrent en quantité, s'y étant sauvés par la perte d'un navire espagnol qui s'était perdu voulant aller habiter l'île du Cap Breton ; et se vêtirent de peaux de loups marins, ayant usé leurs habits, et conservèrent les huiles pour leur usage, avec la pêche de poisson qui est abondante autour de la dite île.”¹³

¹³ L'édition de 1632 et les suivantes donnent la date de 1598, mais il faut remarquer que, dans l'édition de 1613, il n'en parle

Champlain dit que l'expédition eut lieu en 1598 et que les malheureux furent délaissés sur l'île durant sept ans,¹⁴ ce qui nous mène à 1605, mais Lescarbot, compagnon de Champlain, dit "cinq ans," alors nous arrivons à 1603, l'année même où Chefdhotel fit le voyage en question.

Le Dr. N.-E. Dionne récuse l'historien Bergeron parce que celui-ci se contredit en disant que les gens qui furent abandonnés sur l'île de Sable par de la Roche, "profitèrent grandement du bétail, vaches et pourceaux, qui y avait été laissé quatre-vingts ans auparavant par le baron de Léry qui avait entrepris ce voyage en 1518." Il faut donc reconnaître par là que l'expédition eut lieu en 1598.

En 1603 la cour du parlement de Rouen ordonna à Chefdhotel d'aller reprendre ceux qu'il avait laissés sur l'île de Sable. Champlain dit que l'on promettait à Chefdhotel la moitié des marchandises que les hommes en question auraient pu se procurer, telles que peaux de bœufs, loups marins, huile, fourrures, etc.

Les douze survivants¹⁵ de cette terrible tragédie furent ramenés à Rouen par Chefdhotel, mais lorsqu'ils apprirent que ce capitaine s'était présenté à eux comme leur unique sauveur et que, comptant sur leur entière reconnaissance pour un si bel acte d'humanité, il avait pris la part du lion dans ce qu'ils possédaient, ils le

pas, alors qu'il devait avoir présent à la mémoire les divers épisodes qui se passaient autour de lui.

¹⁴ Comment Champlain, d'ordinaire si exact, peut-il admettre un terme de sept ans entre la date de cette expédition (1598) et le rapatriement des délaissés puisqu'il écrivait ce fait en 1604? Il est évident qu'il ne s'agit là que d'un faux calcul et il ne faudrait pas en conclure qu'il donne à croire, dans l'édition de 1613, que le voyage eut lieu en 1596.

¹⁵ Dix ou onze survivants seulement, suivant quelques auteurs.

sommèrent devant la cour du parlement et lui firent rendre gorge. Le procès eut lieu le 27 novembre 1603.¹⁶ Le roi leur donna aussi à chacun cinquante livres. De la Roche les avait tirés des prisons pour les conduire en Amérique; on ne sait pas s'ils devinrent d'honnêtes bourgeois, après 1603.

De la Roche, pauvre, se débattant au milieu des procès, mourut en 1606,¹⁷ sans laisser en France aucun souvenir durable et se doutant peu des flots d'encre que les historiens verseraient à son sujet trois siècles plus tard.¹⁸

Le lecteur voit que je penche pour la date de 1598 comme étant celle de l'île de Sable. C'est en effet mon sentiment, en attendant mieux.

30 mai, 1892

¹⁶ *“Arrêt rendu contre Chefdhotel, qui ramena en France les hommes restant des quarante-cinq ou cinquante laissés par le marquis de la Roche dans l'île de Sable.”*

Les détails de ce procès nous sont connus. Ils donnent du poids aux prétentions des historiens qui fixent la date de l'expédition à l'année 1598.

¹⁷ D'une maladie de coeur. Certains auteurs affirment qu'il est mort de chagrin. Il était né peu avant 1540.

¹⁸ Le dénouement tragique et malheureux de la tentative de de la Roche fut un bienfait pour notre pays; les criminels qui composaient l'expédition amenaient avec eux les discordes et les passions de la ribaudaille et des huguenots.

MARTYROLOGE, 1640-1665.¹

Le feu, la hache, la torture ont été les épreuves des premiers colons du Canada. A peine quelques familles étaient-elles fixées sur ce nouveau sol que le fléau iroquois se manifestait et, depuis 1640 à 1665, il ne cessa d'exercer ses ravages. Aucun secours armé ne vint de France ou plutôt ce qu'on nous envoya était moins qu'insuffisant et ne changea rien à la tactique des Sauvages ennemis, lesquels se persuadaient aisément que notre mère-patrie ne pouvait faire davantage, et ils nous traitaient en conséquence.

— 1642 —

René Goupil, enlevé au lac Saint-Pierre en 1642, fut mis à mort dans un canton iroquois.

— 1643 —

A Montréal, le 9 juin 1643, les Iroquois arrivant à la surprise tuent deux femmes et trois hommes : Guillaume Boissier, Bernard ou Bertrand Berté et Pierre Laforest dit Lauvergnat. Deux autres hommes, amenés captifs, furent sans doute brûlés.²

— 1644 —

A la fin de mars 1644 les Iroquois étaient sur l'emplacement de la place d'Armes actuelle, à Montréal. Il y eut

¹ Inédit.

² L'un d'eux se nommait Henri. E.-Z. Massicotte dit qu'il fut brûlé.

combat pour les repousser. "Plusieurs Français furent tués et blessés". On connaît les noms de trois d'entre eux; Jean Matemace ou Mattemasse, Pierre Bigot et Guillaume Lebeau, tués.

La Mère de l'Incarnation mentionne, le 26 août 1644, qu'un Père jésuite et trois Français ont été pris et brûlés.³

Au fort Richelieu (plus tard Sorel), le 14 septembre 1644, un homme est blessé très dangereusement par les rôdeurs iroquois. Le 12 décembre suivant, même lieu, un autre homme est blessé presque mortellement. Quelques jours auparavant, même lieu, un homme avait été tué.

— 1646 —

En 1646 le Père Jogues et Jean de Lalande sont tués par les Iroquois.

— 1647 —

Le 14 octobre 1647, au Château-Richer, Gabriel Trut est tué par les Iroquois.

— 1648 —

Jacques Drouard fut assassiné chez les Hurons le 28 avril 1648, "par les ennemis de Dieu", dit la Mère de l'Incarnation, ce qui peut être aussi bien des Hurons.

Le 3 juillet 1648, aux Trois-Rivières, un homme du nom de Lachaussée fut tué et un garçon nommé Pouterel fut enlevé. Ce dernier n'a pas reparu.

Le 29 juillet, à Montréal, Mathurin Bonenfant est massacré et les Iroquois blessent plusieurs personnes.

Cette année, au pays des Hurons, le Père Antoine Daniel est tué par les Iroquois.

³ Elle ne dit pas où.

— 1649 —

En 1649 périrent dans la contrée des Hurons, les Pères Jean de Bréboeuf, Noël Chabanel et Gabriel Lalemant, sans compter des Français qui étaient avec eux.

Le 30 mai, à Montréal, un Français est enlevé. Règle générale, ces captifs étaient torturés de diverses manières ou brûlés à petit feu.

— 1650 —

Le 17 mars 1650 la Mère de l'Incarnation écrit que les Iroquois ont pillé une maison à trois lieues de Québec et tué deux domestiques.

Le 17 mai suivant, aux Trois-Rivières, deux hommes sont massacrés. Même endroit, 10 août, neuf Français sont massacrés, parmi lesquels Robert Le Cocq, dit Lebon, et plusieurs blessés.

— 1651 —

Le 27 avril 1651, au Cap-Rouge, non loin de Québec, Nicolas Pinel est tué.⁴

Le 6 mai suivant, à Montréal, Jean Boudart dit Grand-Jean est tué, sa femme prise et brûlée. Jean Sicotte est scalpé.

Près des Trois-Rivières, Noël Godin est tué et un nommé Lajeunesse grièvement blessé.

Le 18 juin, à la pointe Saint-Charles de Montréal, deux hommes sont tués, dont un se nommait Léonard Lucault dit Barbeau. Ce même jour, il y eut quatre autres hommes de tués à Montréal.

Le 7 août suivant, un nommé Mathurin est tué aux Trois-Rivières.

⁴ Voir *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 128

Le 13 du même mois, à Montréal, Jean Hébert est assommé. Le 3 septembre suivant, les Iroquois enlèvent une femme et tuent son mari.

Le 18 du même mois, au Cap-Rouge, la femme de Nicolas Chaigneau est tuée dans sa maison. "Il n'y a pas de mois en cet été, où notre livre des morts ne soit marqué en lettres rouges par la main des Iroquois," dit Dollier de Casson.

— 1652 —

Le 10 mai 1652, près la chute de Shawinigan, furent tués le Père Jacques Buteux et Pierre Legros dit Fontarabie.

Le 21 du même mois, aux Trois-Rivières, Pierre Couc est blessé par des maraudeurs iroquois. Le 26, à Montréal, fut tué Antoine Bau appelé aussi Roos.

Le 18 août, même année, aux Trois-Rivières, furent tués Mathurin Guillet, le notaire Florent Boujonnier et deux autres habitants. Le chirurgien Plassez et un nommé Rochereau sont capturés.

Le lendemain, même lieu, à deux ou trois milles de la bourgade, sont tués ou amenés captifs : Guillaume Duplessis-Kerbodot, gouverneur des Trois-Rivières, Jean Véron de Grandmesnil, Guillaume Isabel, Jean Potevin dit Lagrave, Marin Terrier de Francheville, Jean Poisson, Jean Turcot, Thomas Godefroy de Normanville, et les nommés Dupuis, Belhomme, Langoumois, Deslauriers, Lapalme, Saint-Germain, Chaillon, total : quinze. La Mère de l'Incarnation écrit que vingt-trois hommes disparurent en cette circonstance.⁵

Le 25 du même mois, à Montréal, ou quelques jours

⁵ Voir *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 22.

auparavant, Denis Archambault fut tué roide par un canon qui creva lorsqu'on le tirait pour le troisième coup contre soixante Iroquois, dont plusieurs furent tués par les éclats de la pièce.

Le 16 septembre suivant, à Montréal, André David dit Mingré fut tué par ces Sauvages. Le 14 octobre, même endroit, Etienne Thibault dit Lalochetière est tué et un nommé L'avolette est blessé à mort.

Le 25 novembre, au Cap-de-la-Madeleine, Jean Houdan dit Gaillarbois et un nommé Saint-Denis sont tués par les Iroquois. Un troisième, appelé Le Valon, est blessé.

— 1653 —

Le 21 avril 1653, aux Trois-Rivières, seize Français et quatre matelots désertent par la crainte des Iroquois. Nous avons leurs noms. Ces malheureux ne parvinrent nulle part et périrent dans les bois.

Le 2 juin, aux Trois-Rivières, Emery Cailleteau est tué. Le 10 du même mois, au Cap-Rouge, François Boulé est tué. Pierre Garemand dit Picard est enlevé avec son fils Charles, âgé de huit ans, et Hugues Le Couturier âgé de vingt-trois ans. Mathurin Franchetot, capturé vers le même temps près du Cap-Rouge, mourut sur le bûcher.⁶

Le 14 du même mois, aux Trois-Rivières, François Crevier dit Lamêlée, jeune garçon, fut tué.

Le 20 août suivant, à Montréal, Michel Noël est tué.

— 1654 —

Le 10 octobre 1654, à Montréal, Yves Bastard est tué.

⁶ Voir *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 130.

Une sentinelle est enlevée.

Le 10 novembre suivant, à Québec, Guillaume Boeste et Michel Morin sont tués.

Le 23 du même mois, aux Trois-Rivières, Jean Langueteau, officier militaire, est tué. Le 26, le soldat Laroche est blessé à mort. Le 30, Louis Lebêcheur et Mathieu Labat sont tués. Ce dernier jour, à Montréal, Pierre Delaunay est tué.

— 1655 —

Le 30 mars 1655, à Québec ou dans les environs, Pierre Juneau est tué. Vers ce temps le Frère Jean Liégeois est tué à Sillery.

Le 27 avril suivant, aux Trois-Rivières, Pierre Chapi-teau est tué.

Le 27 mai suivant, à l'île aux Oies, un peu plus bas que Québec, le sieur Moyen, sa femme et quatre domestiques sont massacrés.

Quatre jours après, à Montréal, Julien Daubigeon est tué. Ce colon a été erronément appelé Du Lignerion par Mgr Tanguay.

— 1656 —

Le 12 juillet 1656, aux Trois-Rivières, Joseph Lacroix est tué.

Le 2 septembre suivant, à Montréal, est inhumé le corps du Père Léonard Gareau tué par les Iroquois vers le lac des Deux-Montagnes.⁷

— 1657 —

David Lemoine, jeune homme natif de Dieppe, mourut chez les Iroquois en 1657.

⁷ Il avait été blessé le 30 août durant un combat.

Le 25 octobre 1657, à Montral, Jean de Saint-Père, Nicolas Godé et Jacques Noël sont tués.

— 1658 —

Au printemps de 1658 les Français qui avaient hiverné chez les Iroquois⁸ s'enfuirent et trois d'entre eux se noyèrent dans les rapides du Saint-Laurent.

Le 13 juin 1658, aux Trois-Rivières, Adrien Jolliet, ainsi que les nommés Christophe et Fouquet sont capturés. Fouquet est brûlé. Les deux autres sont rendus, un peu plus tard, par les Iroquois.

Au même lieu, le 10 novembre, huit hommes sont enlevés, puis ramenés chez eux. Les faits de ce genre sont tellement nombreux, au cours de ces vingt-cinq ans, que nous n'avons pas pris la peine de les noter un par un. C'était conforme à la politique des Iroquois, tantôt pour faire échange de prisonniers, tantôt pour entrer dans les places et espionner, ou encore dans le but de montrer que tous les Iroquois ne cherchaient pas à nous détruire. Bien entendu que les captifs passaient par les tourments, même ceux qui, finalement, étaient libérés.

Eloi Jarry dit La Haye, charron, de Montréal, pris en 1658, fut massacré.

Le 21 août de cette année, près du Cap-Rouge, sont enlevés Jean Hayot et un serviteur de Jean Bourdon. Hayot parvint à s'échapper.

Vers le 2 septembre suivant, aux Trois-Rivières, dans un combat contre les Iroquois, il y eut un Français de blessé.

Le 26 du même mois, à Montréal, Sylvestre Vacher dit Saint-Julien est tué.

⁸ Onnontagués.

— 1659 —

Vers la fin de juin 1659 trois hommes des Trois-Rivières furent enlevés. Au commencement d'août il y eut un combat près du même lieu où un Français fut blessé. Le 25 août huit hommes sont enlevés dans ce même endroit.

Le 12 septembre suivant, au Cap-Rouge, Guillaume Routier est pris. Le même jour, aux Trois-Rivières, un nommé Lépine est tué.

— 1660 —

Le 19 mai 1660, se noyèrent à l'île Saint-Paul, près de Montréal, étant poursuivis par les Iroquois : Nicolas Duval, Blaise Juillet et Mathurin Soulard.

Durant le mois de mai 1660 le siège du Long-Saut illustra les noms de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons qui périrent tous de la manière qu'on connaît.

Deux autres hommes furent tués à Montréal cette année.

Le 1 juin, à la côte de Beaupré, Marie Caron, épouse de Jean Picard, fut blessée mortellement.

Le 8 juillet, aux Trois-Rivières, un homme est blessé.

A Québec, le 31 du même mois, Pierre Bringadin est tué.

Le 15 août, aux Trois-Rivières, deux hommes sont enlevés.

— 1661 —

Vers ce temps, Joseph Hébert fut tourmenté et poignardé chez les Iroquois⁹. Il avait été pris dans le voisi-

⁹ Onneyouts.

nage de Québec.

A Montréal, en février 1661, les Iroquois capturèrent treize personnes d'un seul coup. Les nommés Beaudoin et Lachapelle¹⁰ étaient du nombre. Le 28 mars, même lieu, furent tués Vincent Boutereau, Sébastien Dupuis, et Olivier Martin dit Lamontagne¹¹. Six autres hommes furent faits prisonniers, au nombre desquels étaient Pierre Chauvin dit Grand Pierre et Jean Milot dit Bourguignon.¹²

Le 7 avril suivant, aux Trois-Rivières, quatorze hommes furent enlevés. Le 6 juin, même lieu, près du Cap-de-la-Madeleine, trois hommes furent tués et deux enfants de Claude Poulin enlevés.

Le même jour, à Tadoussac, trois Français sont tués par les Iroquois et Thomas Michel est blessé à mort.

Le 18 juin suivant, à huit heures du matin commença le massacre et la capture de plusieurs personnes à la côte de Beaupré et à l'île d'Orléans par les Iroquois qui revenaient de Tadoussac. On mentionne huit morts à Beaupré et sept à l'île d'Orléans.

Un nommé Laliberté, pris aux Trois-Rivières en 1661, fut tué d'un coup de hache dans le village des Onnontagués.

¹⁰ Marin Jannot dit Lachapelle. Quant à Beaudoin il nous paraît être Jean, arrivé en 1656, d'après un document publié par M. E.-Z. Massicotte et qui date du 15 août 1678. L'orthographe du nom de ce colon était Baudouin.

¹¹ Le 23 mars précédent son frère Pierre, dit Larivière, avait été aussi tué par des maraudeurs iroquois.

¹² Pierre Chauvin s'évada et revint peu après car il figure au recensement de 1666-67, quoique l'abbé Faillon remarque qu'il "périt par le supplice du feu". Les quatre autres prisonniers devaient être Michel Paroissien, Urbain Tessier, Pierre Goyer et Michel Messier.

Le 12 janvier 1661 Adrien Léger avait été tué par les Iroquois.

Le 22 juin 1661 Jean de Lauzon, juge-en-chef, est tué à l'île d'Orléans avec Nicolas Couillard dit Belleroche, Ignace Sevestre dit Desrochers, Elie Jacquet dit Champagne, Jacques Perroche, et les nommés Toussaint et François, serviteurs de Guillaume Couillard.¹³

Le 14 août suivant, Jean Picard est tué à la pointe Saint-Charles de Montréal.

Le 24, on enterre, aux Trois-Rivières, Elie Hanctin dit Langueleur, tué dans son champ par les Iroquois.

Durant cet été, les bandes iroquoises capturèrent à diverses reprises des hommes et des enfants à la vue des Trifluviens sans qu'il fût possible de les en empêcher. Ils exercèrent de semblables ravages par toute la colonie. Plus de cent personnes furent enlevées entre Québec et Montréal.¹⁴

Le 30 août, à Montréal, Martin Duval fut assommé. La veille avait été tué Jacques Le Maître, prêtre de Saint-Sulpice.

François Hertel, captif chez les Iroquois, y trouva Louis Guimont, Antoine Crevier dit Lamêlée, Pierre Rencontre et Joseph Hébert qui subissaient des tortures journalières et qui furent enfin assommés lorsqu'on vit qu'ils ne pouvaient plus souffrir.

Dans le haut du Saint-Maurice, cette année, périrent Jacques Godefroy de Vieux-Pont, des Trois-Rivières, et un autre Canadien, après un combat héroïque de deux

¹³ Voir *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 49. Même date, à Montréal, Jean Millet est tué par les Iroquois à coups de bâton et Pierre Pitre est fait prisonnier. Ce dernier s'échappa, paraît-il, et mourut dans les bois.

¹⁴ Il est admis que sur les soixante-dix premiers habitants de Montréal (1642-57) il y en eu trente de tués par les Sauvages. La proportion est à peu près semblable pour les Trois-Rivières.

jours contre les Iroquois. Avec eux trente Attikamègues furent massacrés.¹⁵

Le 29 septembre on inhume, à Montréal, François Bertrand dit La Fréminière, soldat, tué la veille par les Iroquois. Le 25 octobre, sur l'île à la Pierre, devant Montréal, des Français furent surpris par une bande d'Iroquois. Guillaume Vignal, prêtre de Saint-Sulpice, tomba entre leurs mains, fut brûlé et mangé sur les lieux.¹⁶

Le grenadier Claude Brigeart, blessé, fut pris, torturé et brûlé. Jean-Baptiste Moyen et Joseph Duchesne tués.

— 1662 —

Le 6 février 1662, à Montréal, est tué le sergent-major Lambert Closse, avec Simon LeRoy, Jean Lecompte, Louis Griffon¹⁷ et neuf autres hommes.

Le 11 septembre, à l'île d'Orléans, sont tués Jean Leblanc et un nommé Gabriel.

Au commencement d'octobre Couillard-Deschênes et un autre Français sont tués vers Tadoussac.

— 1663 —

En 1663 deux soldats et une jeune fille sont enlevés aux Trois-Rivières.

Le 11 juin 1663, à Montréal, un soldat du nom de Léger Aguenier dit Lafontaine est tué par les Sauvages.

Le 11 septembre 1663, Claude Marcoux, cuisinier du Séminaire, est aussi tué par les Iroquois.

¹⁵ Voir *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 48.

¹⁶ Jacques Le Prestre, domestique du Séminaire, périt dans la mêlée.

¹⁷ E.-Z. Massicotte, *les Colons de Montréal de 1642 à 1667*, le nomme Louis Griffon, d'autres ont écrit Brisson.

— 1664 —

Aux îles Sainte-Thérèse vis-à-vis Varennes, le 4 mai 1664, les Iroquois tuent deux hommes, et deux autres près de Montréal. A la Longue-Pointe ils assomment Michel Théodore dit Gilles.

Le 9 août 1664 Jacques Dufresne ¹⁸ et Pierre Maignan furent tués à l'île Sainte-Hélène.

Le 28 du même mois, à Montréal, Pierre Raguideau dit Saint-Germain est tué par les Iroquois.

— 1665 —

Pour finir: le 24 avril 1665, près de Montréal, Robin Basile et Guillaume Jérôme sont tués ; Jacques Petit et un nommé Montor ou Montour sont pris et amenés par les Iroquois.¹⁹

Au mois de juin le régiment de Carignan arrivait et, depuis ce moment jusqu'à 1689, les Iroquois ont cessé de reparaitre dans le Bas-Canada, mais il y eut encore quelques massacres dans les campagnes de temps à autre.

La liste ci-dessus ne donne certainement pas la moitié, ou pas plus de la moitié, des victimes de la férocité des Iroquois durant la période en question. Nous sommes justifiables de dire qu'il a péri quatre cents personnes de cette manière, sur une population moyenne de mille âmes, soit quarante par cent, puisqu'en 1640 nous étions de deux à trois cents âmes ; en 1650 six cents ; en 1663 de deux mille à deux mille cinq cents.

Il n'y a pas à dire que nous étions en guerre. Jamais,

¹⁸ Il avait été prisonnier des Iroquois en 1661 avec Jean Hasté. Ce dernier fut tué à Montréal le 28 juin 1662.

¹⁹ L'été de 1665 Michel Guilbert est pris, torturé et tué au pays des Onneyouts. Son service mortuaire eut lieu à Montréal le 29 juin 1666.

au cours de ces vingt-cinq années nous n'avons eu les moyens pour prendre le pied militaire. Toujours nous avons été un petit troupeau abandonné à la voracité du loup. Les colons étaient des cultivateurs, des artisans—rien du soldat. Ils étaient venus ici pour s'établir, non pas pour se battre. Leur état, leur situation les mettait à la merci des ravageurs. Et on s'en va disant : "la guerre des Iroquois." Il n'y avait pas de guerre, c'étaient des assassins. Vous n'auriez jamais pris les Iroquois en bataille quelque peu régulière si nous avions eu des troupes. Ils se seraient moqué de ce déploiement de force et auraient continué leurs courses et leurs massacres par bandes de dix à vingt hommes agissant à la surprise et fuyant dès qu'ils entrevoyaient une résistance. Le seul remède à ces maux aurait été de se rendre dans leurs pays et de faire flamber leurs villages pour les obliger à se tenir tranquilles ou à s'en aller demeurer plus loin. L'apparition des soldats du régiment de Carignan sur leur frontière, en 1666, suffit pour les amener à demander grâce. On aurait pu en faire autant avec trois cents fusiliers en 1640, en 1650, en 1660. La colonie était si mal conduite que tout se faisait pour le pire et si vous voulez voir le comble de cette aberration songez que la compagnie de traite qui était maîtresse du Canada subit l'écrasement sans se remuer, alors qu'il lui eut été facile de couper court à la calamité et refaire sa fortune avec le monopole du commerce des fourrures. La compagnie se laissa ruiner graduellement par un état de chose qui pouvait se corriger d'un seul coup et sa négligence causa la mort de presque la moitié des colons. Voilà comment le Canada a été baptisé dans le sang.

HISTOIRE DU SUCRE D'ERABLE.¹

Pour parler des origines de la fabrication du sucre d'érable en Canada, il suffit d'une chose : savoir ce qui en est. Je ne le sais que très peu, comme vous verrez, mais ce que je vais dire n'est pas raconté dans le premier volume qui vous tombera sous le main. C'est de l'inédit. L'histoire du sucre et du sirop d'érable fait complètement défaut dans les annales du Canada. M'étant assuré de ce fait, j'ai cru qu'il était temps de l'écrire, mais il a fallu des recherches passablement longues, même la rencontre de quelques hasards, pour recruter la matière d'un article ; je donne ce que j'ai trouvé, espérant que d'autres, plus heureux, mèneront ce travail à bonne fin.

Mon objet, en publiant ces notes, est d'attirer vos regards sur cette question et de tâcher que l'on finisse par la faire entrer dans l'histoire car, vraiment, qui peut dire qu'elle y soit à présent. C'est précisément parce que je ne l'y ai pas rencontrée que je me suis mis à invoquer les esprits gardiens des trésors du passé et j'ai fait à leur intention plusieurs neuvaines, sinon pieuses, du moins sincères, ardentes, persistantes, édifiantes. Édifiantes est ici pour encourager les jeunes à me suivre. On ne gagne rien sans peine : le travail seul édifie !

Aurait-on cru à la canne à sucre sans les Chinois ?

¹ M. J.-F. Snell, professeur de chimie au collège Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue, ayant examiné cet article dans *la Revue canadienne* de 1911, a passé des notes à M. Sulte, que celui-ci a insérées dans la présente édition.

Non, et pour cause, eux seuls pouvaient nous la donner. Chez ce peuple à la parole sucrée, et, par là même, trompeuse, on a vu, pour la première fois, de longues baguettes s'élever au-dessus des champs cultivés. Avant tous les autres pays, la Chine a connu la canne en question. L'Inde aussi, paraît-il, et les îles adjacentes. De ces contrées elle passa au moyen âge en Arabie, en Syrie, en Égypte. Alexandre, à la frontière du Pendjab, goûta du jus de cette curieuse plante et la fit connaître à la Grèce, d'où la Sicile, puis l'Italie l'importèrent, dit-on, mais je ne sais pas de quelle manière.

Vers 1420, le Portugal s'en procura des échantillons. Son roi Henri, grand éducateur, ami des curiosités, en gratifia les îles Canaries. Alors, ces îles² firent connaître le sucre en Europe. Ce n'était qu'un début, car l'usage ne devait se généraliser que deux siècles plus tard. Les confitures sucrées ne sont pas aussi anciennes parmi nous qu'on serait porté à le croire !

En 1506, les Espagnols exportèrent la canne à sucre à Saint-Domingue où elle prospéra facilement ; mais il ne faut pas dire qu'elle est originaire des Antilles.

André Thévet, cosmographe, grand voyageur, géographe et médecin, écrivait en 1558, dans la narration de son voyage au Brésil :

“Les anciens estimaient fort le sucre de l'Arabie, parce qu'il est merveilleusement cordial et souverain, spécialement en médecine, et ils ne l'appliquaient guère à autre

² Madère surtout. Le Midi de l'Espagne cultiva la canne à sucre d'une manière florissante jusqu'au jour où l'abondance de ce produit des colonies ait obligé d'y renoncer. Son extension gagna le Mexique et l'Amérique du Sud dès le commencement du seizième siècle ; grâce au climat favorable de ces nouvelles contrées, la culture en devint vite très prospère.

chose ; mais aujourd'hui, la volupté est augmentée jusque-là, spécialement en notre Europe, que l'on ne saurait faire si petit banquet, en notre manière de vivre accoutumée, que toutes les sauces ne soient sucrées, et aucunes fois (quelques fois) les viandes—ce qui a été défendu aux Athéniens par leurs lois comme chose qui efféminait le peuple, ce que les Lacédémoniens ont suivi par l'exemple. Il est vrai que les plus grands seigneurs de Turquie boivent des eaux sucrées, parce que le vin est défendu par leur loi."

Depuis 1604, époque où fut établi Port-Royal, et 1608, époque où fut fondée Québec, jusque vers 1623, je n'ai rien vu dans les notes des historiens concernant le sucre en notre pays. Cette dernière année, le Frère Gabriel Sagard, étant chez les Hurons, écrit "qu'on entaillait des hêtres pour boire l'eau qui en découlait." Les écrits du temps ne disent rien de l'eau d'érable, du moins avant 1663. Les *Relations des Jésuites*, qui vont de 1632 à 1673, sont muettes sur ce sujet. Dans les inventaires des plus anciens ménages du Canada, je n'ai vu aucune mention ni de sucre de canne ni de sucre d'érable. La vie intime des gens est révélée par ces documents : or, que voit-on ? pas de sucre, pas de muscade, pas de moutarde, pas de poivre, aucune faïence non plus, pas de couteaux de table et jamais de fourchettes !

Donc, le frère Sagard était au pays des Hurons en 1623. Il n'a fait que passer dans le Bas-Canada. Ce qu'il nous dit se rapporte au voisinage de la baie Georgienne : "Au printemps que les bois étaient en sève, nous faisons parfois une fente dans l'écorce de quelque gros fouteau (hêtre) et, tenant au-dessous une écuelle, nous en recevions le jus et la liqueur qui en distillait, laquelle nous

servait pour nous fortifier le cœur—quoiqu'à la vérité les effets n'en fussent pas bien considérables. Les Montagnais³ et les Algonquins s'ils sont pressés de la soif et qu'ils ne rencontrent point d'eau, ils ont l'industrie de faire une fente dans l'écorce des plus gros fouteaux qui sont en sève et en sucent la douce et agréable liqueur qui en distille, comme nous sou lions faire pour semblable nécessité, et les affadissements et débilité du cœur.

“Le truchement des Honquerons me dit un jour que comme ils furent un long temps pendant l'hiver sans avoir de quoi manger autre chose que du petun et quelque écorce d'un certain arbre que les Montagnais nomment *Michian*, lequel ils fendent au printemps pour en tirer un suc doux comme du miel, mais en fort petite quantité, autrement cet arbre ne se pourrait assez estimer. Je n'ai point goûté de cette liqueur, comme j'ai fait de celle du fouteau, mais la crois très bonne au goût, de l'écorce de laquelle j'ai mangée parmi nos Hurons, bien que fort peu souvent et plutôt par curiosité que par nécessité.”⁴

Pierre Boucher, des Trois-Rivières, écrivait en 1663 un petit livre, qu'il intitule *Histoire Naturelle de la Nouvelle-France*, dans lequel il ne traite que des ressources du pays et pas du tout de son histoire. Ce mémoire était destiné au roi et à ses ministres. Il y avait alors trente ans que cet observateur sagace habitait la colonie. A l'article de l'érable, il n'a pas l'air de se douter de la question du sucre, bien qu'il raconte que cet arbre jette, au printemps, une sève dont le goût est sucré. “Il y a, dit-il, une espèce d'arbre qu'on appelle érable, qui vient fort gros et haut. Le bois en est fort beau, nonobstant quoi on ne s'en sert

³ Peuple du Saguenay.

⁴ *Histoire du Canada*, publiée en 1636, pages 79, 80, 87, 265, 680

qu'à brûler ou pour emmancher des outils, à quoi il est très propre à cause qu'il est extrêmement doux et fort. Quand on entaille ces érables au printemps, il en dégoutte quantité d'eau qui est plus douce que l'eau détrempée dans du sucre, du moins plus agréable à boire." C'est tout. On voit seulement qu'il connaît le sucre—et cela peut se comprendre, mais pas le sucre d'érable. Les Canadiens d'alors n'en faisaient donc pas! Car il mentionnerait ce fait, lui qui parle du vin, de la grosse bière, de la bière d'épinette, du "bouillon" ou souchet épicé et des eaux si pures de nos rivières, "toutes choses que l'on boit ici, dit-il, et qui sont très bonnes." Le thé et le café n'étant pas en usage, il n'en dit mot. Il paraît donc certain que l'on ne fabriquait pas encore de sirop, ni de sucre d'érable, à cette époque.

Le chimiste Robert Boyle écrivait en 1663 que l'on rencontre dans la Nouvelle-Angleterre des arbres dont la sève, une fois débarrassée de son eau, donne une substance d'une saveur agréable.

L'érable de France, bien inférieur au nôtre, n'a jamais donné une sécrétion valant celle de notre arbre. Pierre Boucher ne pouvait pas devancer le mouvement de progrès qui, plus tard, mais de son vivant, s'est produit en Canada dans ce genre d'industrie. Il était loin de s'imaginer que l'arbre superbe dont il parlait avec admiration, allait devenir l'une des plus curieuses productions de la colonie et à cause de cela même un emblème national. S'il eût cru que l'exploitation de la sève de l'érable pouvait être une source importante de revenus, certes! il en eût parlé.

On a supposé que les Sauvages faisaient du sucre? Ils étaient trop bornés pour comprendre la manière de

s'y prendre et ils manquaient des ustensiles nécessaires⁵. D'ailleurs, les Français ne songèrent pas tout de suite à faire bouillir cette eau pour en dégager la substance sucrée.

Le Père Charlevoix, dans son *Journal d'un Voyage à l'Amérique Septentrionale* (1720) dit positivement que les Sauvages buvaient de l'eau des arbres mais qu'ils ne connaissaient pas l'art d'en faire du sucre ; cependant le Père Lafitau dit que les Sauvages ont enseigné cette fabrication aux Français et il ajoute⁶ que les Français y réussissent mieux que les indigènes. Lafitau était-il certain de ce qu'il écrivait quant à la découverte du procédé?

L'intendant Talon qui encouragea diverses industries parmi nous, de 1665 à 1670, ne semble pas avoir songé au sucre d'érable car il en aurait parlé. Colbert, qui n'était pas étranger à ses actions concernant la Nouvelle-France, voulait, comme dans l'ancienne France, créer des industries afin que la colonie devint véritablement importante. Talon établit parmi nous à la fois des filatures et des brasseries, planta des arbres fruitiers, des pommiers surtout, et il sut diriger ses travaux scientifiquement. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous avons la pomme fameuse de Montréal, prisée au-dessus de toutes les pommes de France.

Le 11 février 1671, le ministre des colonies annonce

⁵ Il ont pu connaître le goût sucré de la sève avant l'arrivée des blancs, mais leurs connaissances se bornaient là. D'ailleurs, cette question est disputée. M. Snell remarque que les Sauvages n'avaient aucun vaisseau à l'épreuve du feu. Exceptons ceux de la Pennsylvanie qui étaient bons potiers.

⁶ Le Père Lafitau écrivait en 1715. Il décrit la manière d'agir des Sauvages et il en donne une illustration curieuse.

qu'il sera accordé diminution des droits aux habitants qui apporteront du sucre en France, mais de quel produit parle-t-il? Ce devait être du sucre de canne des Antilles, car nous avions un commerce avec les possessions françaises de ces îles, depuis peu d'années. C'est alors, peut-être, que les Canadiens ont connu, pour la première fois, le sucre cassonade, la mélasse, aussi le sucre blanc—tous les plaisirs à la fois!

Le Père Henri Nouvel, missionnaire dans l'ouest canadien, en 1672, administra un jeune homme malade, "pour le salut duquel la Providence a eu les yeux plus ouverts que moi, parce que, l'ayant baptisé, par mégarde, non pas avec de l'eau naturelle, mais avec une certaine liqueur qui coule des arbres vers la fin de l'hiver, qu'on appelle eau d'érable, que je prenais pour de l'eau naturelle, je reconnus mon erreur lorsque, voulant donner à ce malade quelque prise de thériaque, je demandai de l'eau d'érable, qui, étant naturellement sucrée, est plus propre à cet effet, on me présenta de la même liqueur dont je m'étais servi pour le baptiser, ce qui m'obligea à réparer cette faute, heureusement peu auparavant sa mort."

J'ai consulté Joseph Marmette qui a examiné, dans les archives de France, des masses de lettres et de rapports sur le Canada. Il m'a dit que ni Talon, ni Frontenac, ni de la Barre, ni Denonville, ni de Meulles, ni Champigny n'ont parlé du sucre d'érable durant les années qui vont de 1665 à 1695. Ceci ne prouve nullement que nous ne fabriquions pas de sucre alors, mais ce silence des plus hautes autorités est assez étonnant, puisque nous avons le témoignage d'un homme qui habitait la colonie et qui parle du sucre d'érable comme

d'une chose généralement connue. Nos gouverneurs et intendants ne faisaient pas construire un canot d'écorce sans l'envoyer dire à Versailles, ils ne posaient pas un bardeau sur la couverture d'une maison que le ministre de la marine et des colonies ne fût averti de l'événement. Par quelle étrange absence de mémoire sont-ils devenus muets sur le sucre d'érable ? Si nous n'avions pas La Hontan pour nous tirer d'affaire, où en serions-nous ? Eh bien ! nous serions restés dans notre innocence.... historique.

La Hontan a vécu à la campagne, à Beauport, à Boucherville et ailleurs (1685), observant les mœurs et coutumes des colons et les décrivant avec fidélité, car tout ce qu'il a vu et raconté est toujours d'une stricte exactitude sous sa plume. Lorsqu'il se trompe c'est qu'il écrit sur le dire de son entourage, ce que n'ont pas compris ses critiques. De 1683 à 1690, il a fréquenté le Canada et les "pays d'en haut". Voici comment il s'exprime sur le sujet qui nous occupe.

"Les érables sont à peu près de la même hauteur et grosseur que le merisier, avec cette différence que leur écorce est brune et le bois roussâtre. Ils n'ont aucun rapport avec ceux d'Europe. Ceux dont je parle ont une sève admirable et telle qu'il n'y a pas de limonade ni d'eau de cerise qui dise si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit si salubre. Pour en tirer cette liqueur, on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois et cette taille, qui a dix ou douze pouces de long, est faite de biais. Du bas de cette taille, comme dans une gouttière, et rencontrant le couteau qui la traverse, la liqueur coule le long de ce couteau sous lequel on a le soin de mettre des vases pour la contenir. Tel arbre ne peut

rendre que cinq ou six bouteilles par jour et tel habitant en Canada en pourrait ramasser vingt barriques, du matin au soir, s'il voulait entailler tous les érables de son habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre. On fait de cette sève du sucre et du sirop si précieux qu'on n'a jamais trouvé de remède plus propre à fortifier la poitrine⁷. Peu de gens ont la patience d'en faire. Comme on n'estime jamais les choses communes et ordinaires, il n'y a guère que les enfants qui se mettent à entailler ces arbres. Au reste, les érables des pays septentrionaux ont plus de sève que ceux des contrées méridionales, mais cette sève n'a pas tant de douceur."

L'avant dernière phrase est mal construite. Elle veut dire que la sève des érables de France a plus d'âcreté que celle du Canada. A ce propos, je dirai que notre sucre ou notre sirop d'érable passe surtout, en France, pour médicinal ; c'est la réponse que j'ai reçue de quatre confiseurs de Paris qui ont refusé de s'en servir dans leurs bonbons. Ces messieurs trouvent que le goût du sirop canadien rappelle trop celui des érables des Alpes.

Puisque, seuls, les enfants—et les amoureux probablement?—s'adonnaient à la fabrication de la tremette....je m'explique le mutisme des gouverneurs et des intendants à cet égard. Ce n'était pas encore une récolte ou un produit national, demandé par le commerce ou même admis dans la consommation de l'habitant.

En reculant aux débuts de la colonie, comme nous venons de le faire, on rencontre nombre de témoignages

⁷ M. Snell observe que c'était un art ou procédé encore imparfait et de simple industrie privée.

concernant l'eau sucrée des érables, mais rien de plus. Celui qui donna une forme à l'industrie de ce nouveau sucre, paraît avoir été le docteur Michel Sarrazin, venu de France en 1685, qui y retourna en 1694, puis revint dans la colonie, s'y fixa, fit nombre d'études botaniques et autres, fort remarquables, fut membre de l'Académie Royale des Sciences, et mourut à Québec en 1734. Nous avons un mémoire de lui, publié en 1730, et que je vais citer. Il n'y est pas fait mention, c'est vrai, de la date à laquelle les Canadiens commencèrent à traiter l'eau d'érable scientifiquement. Mais il autorise une supposition qui paraît très fondée. Arrivé en 1685, Sarrazin a dû connaître l'eau d'érable dès le printemps suivant, et, tout de suite, il s'est mis à l'analyser, à la faire bouillir, à l'étudier en un mot, car il faisait ainsi pour mille plantes et produits naturels, dont l'observation l'occupait toute sa vie. Evidemment le résultat de son travail fut profitable. On peut donc croire que nombre de gens l'imitèrent bientôt. Ce serait alors vers le temps où La Hontan écrivait que l'art de faire du sucre se serait répandu dans nos campagnes. Voyons donc ce que dit son mémoire.

"Il y a dans l'Amérique septentrionale quatre espèces d'érable que j'ai envoyées au *Jardin Royal*. . . Le quatrième — *Acer canadense sacchariferum* — est un arbre qui s'élève de soixante à quatre-vingts pieds, dont la sève, qui monte depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la moitié de mai, est assez souvent sucrée, ainsi que l'ont aisément reconnu les Sauvages et les Français. On fait à l'arbre une ouverture d'où elle (la sève) sort dans un vase qui la reçoit et, en la laissant s'évaporer, on a environ la vingtième partie de son poids qui est de véritable sucre,

propre à être employé en confitures, etc. Un de ces arbres qui aura trois ou quatre pieds de circonférence, donnera, dans un printemps, sans rien perdre de sa vigueur, soixante à quatre-vingts livres de sucre. Si on en voulait tirer davantage, comme on le pourrait, il est bien clair qu'on affaiblirait sa vieillesse.

“Cette sève, pour être sucrée, demande des circonstances singulières, qu'on ne devinerait pas. 1°. Il faut que, dans le temps qu'on la tire, le pied de l'arbre soit couvert de neige, et il y en faudrait apporter, s'il n'y en avait pas. 2°. Il faut que, ensuite, cette neige soit fondue par le soleil et non par un air doux. 3°. Il faut qu'il ait gelé la nuit précédente.

“Cette espèce de manipulation, dont la nature se sert pour faire le sucre d'érable, ressemble à quelque opération de chimie, où l'on fait des choses qui paraissent opposées, et où celles qui paraissent le plus semblables ne sont pas équivalentes pour l'effet. La sève de tel érable qui ne sera point bonne à faire du sucre, le deviendra une demi-heure ou tout au moins une heure après que la neige dont on aura couvert le pied de l'arbre aura commencé à fondre. Cette neige s'est donc portée dans les tuyaux de l'érable et y a opéré avec grande vitesse.”

Voilà des observations qui ne datent pas d'hier et qui montrent ce qu'était le docteur Sarrazin. Le savant docteur ajoute que *l'apocynum majus, syriacum, rectum*, com. 90, fournit un suc dont on fait du sucre en Canada; on en ramasse la rosée qui se trouve dans le fond des fleurs. Mgr. Laflamme, dans un mémoire à la Société royale du Canada, demandait quelle était cette plante—et nous étions plusieurs à ne pouvoir pas lui répondre!⁸

⁸ Hennepin, en 1698, parle de la fabrication d'un sucre rougeâtre

Quoi qu'il en soit, l'Acadie faisait du sucre d'érable avant 1699 puisque, cette année-là, le sieur de Diéreville, visitant le pays, s'exprimait ainsi: "Les fraises sont communes partout dans les champs et on a le plaisir de les manger avec un sucre que le pays produit." Il composait aussitôt des vers sur ce sujet:

Au lieu de cannes dont les pores
Rendant le sucre blanc qui nous vient de plus loin
Pour les Acadiens, la nature a pris soin
D'en mettre dans les sycomores,
Au commencement du printemps.
De leur écorce il sort une liqueur sucrée
Qu'avec grand soin les habitants
Recueillent dans chaque contrée,
Ce breuvage me semble bon
Et je le buvais en rasade;
Il ne fallait que du citron,
Pour en faire une limonade.

Diéreville continue, en prose :

"Pour recevoir cette douce liqueur, qui est aussi claire que de l'eau de roche, on fait dans l'arbre, à coups de hache, un trou assez profond, en forme d'auge, et des taillades à l'écorce, qui aboutissent à ce réservoir, afin que l'eau, en coulant, tombe dedans. Quand il est plein, ce qui arrive assez promptement, la sève étant, dans ce temps-là, dans sa plus grande force, l'eau tombe, par un petit dalot de bois, appliqué sur le bord de l'auge, dans un vaisseau qui est au pied de l'arbre. On fait la même chose à plusieurs arbres tout à la fois, de sorte qu'il en sort beaucoup de liqueur, tant qu'ils en fournissent. On

fait de la sève de l'érable, qu'il dit être meilleur que le sucre de canne ordinaire.

la fait bouillir, jusqu'à siccité, dans un grand chaudron ; en diminuant, petit à petit, elle se forme en sirop et puis en sucre roux qui est très bon."

Le procédé des Acadiens diffère du nôtre en ce que nous n'entaillons pas l'écorce de manière à amener plusieurs égouttements dans une seule rigole ou gou-drelle. A part cela, tout se ressemble entre nos deux pratiques.

Vers le même temps, le Père Le Clercq disait: "Si, à force de la faire bouillir, on réduit cette eau en tiers elle devient un véritable sirop qui se durcit à peu près comme le sucre et prend une couleur rougeâtre. On en forme des petits pains qu'on envoie en France par rareté et qui sert bien souvent à défaut du sucre français."

Voici un fait qui s'est passé à Chicago en 1688. Joutel, arrivant du bas Mississipi, s'arrête parmi les Sauvages et les Français du pays des Illinois. Il nous raconte que "de certains arbres semblables à nos érables sort par incision une eau sucrée dans laquelle nous faisons cuire notre blé d'inde. Cette eau étant bouillie et évaporée se convertit en sucre un peu roux mais très bon."

J'insiste sur l'absence de toute mention de sirop ou sucre avant la lettre de La Hontan qui est de 1685, alors que le docteur Sarrazin venait d'arriver à Québec. J'insiste sur ce point: les Sauvages n'ont jamais fait bouillir l'eau d'érable avant les Français et de plus: ce n'est guère avant 1685 que les Français se sont avisés de faire cette opération. Quant aux gens de Chicago, il n'est pas étonnant qu'ils aient fabriqué du sucre en 1688 puisque leurs rapports avec les Français, et con-

tinuellement depuis 1659, leur avaient procuré des chaudrons ; rien d'étonnant que leurs camarades français leur aient enseigné à bouillir l'eau d'érable.

Tout le présent article se concentre donc sur la date de 1685—savoir si les Français ont fait du sirop ou du sucre d'érable avant cette année-là. Ne parlons pas des Sauvages car, comme nous l'avons déjà dit, ils étaient trop bornés pour concevoir une pareille invention⁹.

Dans le rapport de Gédéon de Catalogne, écrit en 1712, il est fait mention des Iroquois du Saut-Saint-Louis "qui font quantité de sucre d'érable qu'ils vendent à Montréal." Il dit que les Sauvages de la montagne de Montréal, mission du Saut-au-Récollet, "font quantité de sucre d'érable qu'ils portent vendre à la ville...il n'y a presque que les femmes qui fassent ce commerce." De là est venue, peut-être, cette croyance que la fabrication du sucre d'érable avait été inventée par les Sauvages.

Catalogne dit encore : "L'érable produit quantité d'eau sucrée que l'on emploie à faire du sucre et du sirop. Pour y parvenir" (il décrit le procédé) puis il ajoute : "Il y en a qui conservent de cette eau dans des vases pour l'exposer aux chaleurs de l'été, qui se convertit en vinaigre."

A son tour, en 1715, le Père Lafitau s'occupe de notre sujet, mais c'était trente ans après la découverte du sirop et du sucre en question. Je le cite comme les autres, à titre de curiosité : "L'eau d'érable est très

⁹ Albert-P. Sy, *Journal de l'Institut Franklin*, octobre 1908, croit que l'industrie du sucre d'érable a pris naissance chez les Sauvages, mais il ne s'appuie sur aucun document authentique pour prouver sa thèse. Il ajoute que certaines tribus nomment un de leurs mois "la lune de sucre."

gracieuse à boire sans être cuite. Elle aigrit d'elle-même et fait un vinaigre passable si on la conserve quelque temps. On en peut faire un très bon hydromel avec son sirop, mais on ne pourrait pas en tirer de l'eau-de-vie comme on le fait des cannes à sucre. . . Il se trouve beaucoup d'arbres et de plantes dont on peut faire du sucre et diverses liqueurs, sans parler des espèces de palmistes. Les noyers donnent une eau beaucoup plus miellée que celle des érables ; le sucre en est fort bon. Celui d'eau de frêne est très délicat, mais il faut une quantité considérable de cette eau et beaucoup plus que pour le sucre d'érable."

Nous voici avec le Père Sébastien Rasles, dans le Maine, en 1722: "Au printemps les érables rendent une liqueur assez semblable à celles que contiennent les cannes des îles. Les femmes s'occupent à la recevoir dans des vases d'écorce lorsque ces arbres la distillent; elles la font bouillir et elles en tirent un assez bon sucre. Le premier qui est tiré est toujours le plus beau."

Peter Kalm, savant suédois, élève de Linnée, écrivait de Philadelphie en 1748: "L'érable à sucre *acer saccharinum* ne parvient pas en Pennsylvanie au tiers ou au quart de la hauteur qu'il atteint au Canada où il est un bel et grand arbre."

C'est, à peu près, l'érable de France, que l'on ne saurait comparer à l'érable canadien. En Canada, l'année suivante, Kalm dit: "L'érable à sucre est bon pour guérir les écorchures... On extrait beaucoup de sucre de cet arbre dont on fait couler la sève au moyen d'incisions. Dans les *Mémoires* de notre Académie Royale des Sciences, j'ai décrit avec soin la manière de fabriquer le sucre d'érable."

En résumé, Kalm nous donne à entendre que la Suède, sa patrie, assez semblable au Canada, par ses forêts, sa neige et sa température, n'exploite pas les érables pour en tirer du sucre.

Un Français qui signe J.-C. B.,¹⁰ étant sur l'Ohio, près de la Monongahéla, en 1755, parle ainsi des bois de la contrée :

"L'érable est le plus remarquable de tous, à cause de l'abondance d'eau délicieuse, douce, fraîche, claire, sucrée et fort saine, que cet arbre distille pendant les mois de février et mars de chaque année, si on ne le fatigue pas trop, car autrement il meurt.

"La manière d'en extraire l'eau est fort simple : lorsque la sève commence à monter aux arbres avec un peu d'abondance, on fait une entaille au bas, à la hauteur de trois pieds environ, en forme de talus ; on y introduit soit une lame de couteau soit un morceau de bois taillé de la même manière, sur lequel coule l'eau comme dans une gouttière avec assez d'abondance pour tirer d'un gros arbre, depuis le soleil levant jusqu'à son couchant, vingt à vingt-cinq seaux de cette eau qui tombe dans un grand vase que l'on transvide, à mesure qu'il s'emplit, dans de grandes chaudières qui sont sur un bon feu, pour faire bouillir l'eau, qui d'abord se forme en sirop, ensuite en cassonade, jusqu'à concurrence de douze à quinze

¹⁰ *Voyage au Canada, dans le nord de l'Amérique Septentrionale, fait depuis l'an 1751 à 1761, par J.-C. B. ; Québec, chez Léger Brousseau, 1887 p. 150. Avant Kalm et J.-C. B., il existait des sucreries privées très productives. Mentionnons celles de la Baie-du-Febvre, de 1734 à 1744, exploitées par Michel Barbeau, père et fils, Joseph Caya, Louis Proulx et Hyacinthe Lévesque.*

Le manuscrit original de J.-C. B. se trouve dans la collection du marquis de Bassano, autrefois de Paris, et il a été imprimé par les soins de l'abbé H.-R. Casgrain qui l'avait copié et qui l'a annoté.

livres par jour ; alors on met cette cassonade dans des bois de jattes où elle se durcit en forme de pains ronds. On peut tirer du même arbre de cette eau, pendant cinq ou six jours de suite, en ayant soin de faire de nouvelles tailles chaque jour, et toujours du côté du midi du soleil en observant qu'il ait fait froid la veille, que le soleil soit serein et que le vent ne soit ni froid ni fort. Le moment où l'on aperçoit que l'arbre n'a plus de sève, c'est lorsque l'eau vient blanchâtre et coule lentement, alors on peut en faire du vinaigre ou de la boisson, comme du cidre, mais toujours quand elle a bouilli en cassonade, et si on ne cesse pas de tirer. Il faut deux bonnes heures de cuisson pour la former en sirop et deux autres pour le sucre, qui est toujours brun, très pectoral et ne brûlant jamais l'estomac. On fait de ce sucre de petites tablettes, comme du chocolat, afin de le transporter plus facilement en voyage. Il se garde très longtemps au sec, autrement il se moisirait et se gâterait par l'humidité. Les érables sont ordinairement garnis de grosses loupes que l'on coupe et fait sécher au soleil ; on en fait une espèce d'amadou que les Canadiens appellent tondre. La plaine, le merisier, le frêne et le noyer donnent aussi de l'eau dont on peut faire du sucre. mais comme cette eau rend beaucoup moins et que le sucre n'est pas si bon on n'en fait presque point, de sorte que le sirop d'érable est le plus commun au Canada. A l'égal du sucre blanc qui se consomme—il se tire de Saint-Domingue—le sucre d'érable est très stomachique."

Le général de Montcalm, arrivé de France depuis peu, écrivait, le 11 octobre 1756, à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, la priant "de faire placer six bouteilles de baume de Canada et dix livres de suc (*sic*)

d'érable dans une caisse bien amarée," puis de l'expédier à Madame de la Bourdonnaye, à Paris.

A l'automne de 1776, le lieutenant Thomas Anbury, des troupes anglaises, visitait la région sud-est du district de Montréal; il y mangea du sucre indigène et se fit expliquer la manière de le fabriquer.

"L'érable, dit-il, pour commencer, donne en grande quantité une liqueur rafraîchissante d'un goût agréable. Les Canadiens en tirent du sucre, excellent pectoral employé contre la toux. Il y a plusieurs arbres qui rendent un liquide dont on peut faire du sucre, mais aucun n'en produit aussi abondamment que l'érable. Vous serez sans doute étonné de voir en Canada ce que Virgile prédisait comme devant avoir lieu dans l'âge d'or: Et duræ quercus sudabunt rossida mella."

Châteaubriand, dans son *Voyage en Amérique*, année 1791, décrit la récolte du sucre d'érable dans l'Ohio¹¹.

Isaac Weld, qui parcourait le Canada cinq ou six années plus tard, consacre plusieurs pages à cette industrie; déjà, nous en faisons un petit commerce, mais sans l'exporter. John Lambert, un autre passant, vers 1806, parle de tout cela comme d'une chose qui l'a frappé. Lambert et Weld décrivent par le détail les procédés de fabrication et de vente. Citons Weld: "L'érable des plaines fournit plus de sève que celui des côtes, mais ce dernier a une sève plus riche de beaucoup. Ce sucre est seul en usage dans les campagnes du Bas-Canada. Le docteur Nooth, des troupes régulières et administrateur de l'hôpital général, prétend avoir

¹¹ Vers la même époque, en Virginie, on s'occupait de l'érable rouge qui fournit un sucre de saveur plus fine.

raffiné du sucre d'érable avec succès. On fait d'excellent vinaigre avec la sève de l'érable d'une qualité supérieure au vinaigre blanc de France et d'une saveur plus agréable avec toute son acidité. On en fait aussi de la bière et, distillée, on en tire une liqueur."¹²

Thomas Verchères de Boucherville raconte que, au printemps de 1812, les Sauvages du Haut-Canada vendaient du sucre d'érable par *mocaque*, mesure d'un quart de baril. Ils en vendaient aussi sous forme de casonade.

Si les Sauvages de 1812 et de 1813 faisaient le principal trafic de cette denrée, comme on peut le croire d'après le texte de Boucherville, c'est que, habitant les forêts, ils étaient à même de se procurer l'eau d'érable plus facilement—et d'ailleurs nos gens de la campagne se contentaient de faire du sucre pour leur propre consommation.

Ce n'est guère que depuis cinquante ou soixante ans que cette industrie s'est perfectionnée. Mais, malgré les progrès réalisés dans l'exploitation, la fabrication du sucre et du sirop d'érable n'a pas perdu son côté romantique. Une "partie de sucre" dans le bois est encore pour tous, jeunes et vieux, un divertissement fort apprécié. La marche en forêt, par un jour de printemps, l'arôme qui se dégage des bouilloires en ébullition, le sirop prêt à se solidifier qu'on se partage, chacun armé d'une palette, autour d'une pelle de bois plongée dans le liquide, dont on fait de la tire en le versant sur la neige toute blanche, toutes ces choses ont un charme particulier

¹²Weld ajoute ailleurs qu'il se fait beaucoup de sucre d'érable dans le Maryland et la Pennsylvanie; mais les Canadiens y réussissent mieux que leurs voisins.

et laissent à ceux qui les ont vécues d'inoubliables souvenirs. Tel était le tableau d'une fête au sucre ou à la tire au bon vieux temps, et tel qu'il est encore aujourd'hui, pendant deux, trois ou quatre semaines, chaque printemps, là où l'on continue à exploiter les érablières.

C'est donc chez nous seulement que le sucre et le sirop d'érable sont possibles à l'état marchand, et ils le seront tant que nous le voudrons.

Après avoir été un simple article de gourmandise, d'après La Hontan, le sucre canadien est entré dans le commerce, et c'est alors, probablement, que les hommes ont remplacé les enfants dans les sucreries. On a fini par s'apercevoir qu'une érablière vaut mieux que du bois à brûler. Le commerce de ce produit est maintenant assez considérable bien que le prix dépasse celui des autres sucres. Sa qualité particulière le fait préférer à tous. Et comme la conscience humaine profite de tout on falsifie le sucre d'érable, ce qui est une manière de rendre hommage à ses vertus. Le sucre et le sirop d'érable nous ouvrent un vaste marché; il ne s'agit que de nous faire connaître au dehors.

1911.

LE MARQUIS DE MISCOU¹

L'île de Miscou est située devant la baie des Chaleurs et elle possède un bon port ; aussi le commerce s'en est-il emparé dès le XVII^e siècle. Les Cent-Associés de la Nouvelle-France ne manquèrent pas d'exploiter ces rivages où le poisson et la fourrure abondaient.

Guillaume de Saint-Martin était un marchand de Saint-Lô ; il avait trafiqué dans le golfe Saint-Laurent et, ayant fait fortune à Miscou, il acheta du roi Louis XIV des titres de noblesse. Le lecteur trouve peut-être que je lâche ici un bien gros mot "acheter des titres de noblesse !" Ne savez-vous pas que Louis XIV en vendait ? On raconte même que ce monarque, après avoir anobli un marchand qu'il avait l'habitude de traiter avec des égards, lui tourna le dos en disant : "Voilà le premier marchand de mon royaume devenu le dernier de la classe des gentilshommes."² Guillaume de Saint-Martin était de Caen, en Normandie. Son fils et non pas lui va nous occuper.

Après la guerre de Hollande (1672-78) le trésor français étant épuisé, Louis XIV se mit à faire des comtes, des barons et des marquis, battant monnaie avec ces parchemins. Cette imprévoyance eut pour résultat d'a-

¹ Dans *l'Histoire des Canadiens-français*, V., p. 110, M. Sulte a raconté en bref les aventures du marquis de Miscou ; *le Magasin Pittoresque* de 1849 lui a fourni depuis une partie de la substance du présent article. Sur l'île de Miscou voir N.-E. Dionne, *le Canada-Français*, II., p. 433, 514.

² L'abbé de Saint-Martin fut dans ce cas.

moindrir les titres canadiens en les rendant vénals et accessibles aux favoris de la fortune.. L'un des plus étranges personnages de ces fournées de nobles fut messire Michel de Saint-Martin, écuyer, sieur de la Mare du Désert, protonotaire du Saint-Siège, docteur en théologie de l'université de Rome et agrégé à celle de Caen, en Normandie, qui acheta le titre de marquis de Miscou. Aurait-on pensé cela de l'humble Miscou, simple poste de traite des environs de Gaspé!

Ce marquis, unique héritier de son père, était riche et savant. Il publiait des livres, qu'ils fussent de sa plume ou de celle des pauvres hères dénués de finances, qu'il imprimait à ses frais et distribuait à ses amis. Caen, sa ville natale, lui était redevable de quelques fontaines publiques, de statues, d'une belle bibliothèque et de parcs fort gentils. C'était, en somme, un bienfaiteur reconnu, bouffon sans le savoir, aimé pour ses habitudes généreuses et amusant à force d'excentricités. J'ai son portrait très bien gravé.³ La figure est ronde comme la lune, pleine, souriante et ennuyée à la fois, mais pas trop commune. Le costume est selon ce que nous pouvons imaginer après avoir lu sa vie.

L'article du *Magasin Pittoresque* de 1849, mentionne Segrais, Huet, Foucault, Chaumont. Il faut dire qui étaient ces personnes.

Jean Regnauld de Segrais, né à Caen en 1624, reçu à l'Académie française en 1662, se retire à Caen en 1676, et charme la société polie de cette ville par ses conversations spirituelles, dont on a fait un recueil, le *Segraisiana*. Il a

³Publié dans le *Monde Illustré*, 9 mai 1896. L'original de ce portrait est aujourd'hui le morceau le plus curieux du Musée de Bayeux.

reconstitué l'académie de Caen. Il est mort en 1701.

Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, né à Caen en 1630, mort à Paris en 1721, fut l'un des hommes les plus savants de la France. Il a beaucoup écrit en français, en grec et en latin.

Nicolas-Joseph Foucault, né à Paris en 1643, homme de loi, fut intendant de Montauban, de Pau, de Poitiers et de Caen. Dans cette dernière ville, il montra du goût pour les lettres et les arts. L'un de ses descendants a vécu au Canada, dans une charge judiciaire.⁴

Le chevalier de Chaumont, né vers 1640, fut attaché au marquis de Tracy en 1664, visita les Antilles puis le Canada, prit part à la guerre contre les Iroquois, fut envoyé ambassadeur auprès du roi de Siam, en 1685, revint en 1686 avec des délégués de ce souverain asiatique, et occupa l'attention du monde européen par son adresse, ses facéties, ses airs de cour, ses jolies extravagances et le succès de ses diverses négociations diplomatiques.

Lisons maintenant l'article du *Magasin Pittoresque* :

“La basse Normandie, et particulièrement la ville de Caen, furent réjouies, durant quarante années du règne de Louis XIV, par la vanité extravagante du grotesque personnage dont nous reproduisons les titres. Cette vanité le rendit le jouet de nombreuses mystifications auxquelles prirent part, comme acteurs, tous les beaux esprits de la province, entre autres Segrais, Huet et l'intendant Foucault. Ce dernier avait songé à faire recueillir, sous le titre de *Sammartiniana*, les faits et gestes de ce héros drôlatique; mais ce qu'il négligea d'accomplir, tous les *ana* du grand siècle l'ont fait, et Charles-Gabriel Porée,

⁴ Le comte de Foucault était son arrière-petit-fils.

curé de Louvigny, et frère du célèbre jésuite professeur, a écrit un gros livre, sous le titre de *Mandarinade*, sur cette plaisante victime de la basse Normandie. A Caen, on n'appelait le pauvre homme que Saint-Martin de la Calotte, et il a conservé ce sobriquet dans la tradition du pays. On fit de lui mille portraits ou caricatures, soit en peinture, soit en sculpture. J'en ai vu qui étaient griffonnés à la plume sur la marge de ses ouvrages. L'abbé de Choisy possédait, en 1680, un buste de l'abbé de Saint-Martin, taillé par Jean de Saint-Igny, sculpteur et peintre normand.

"Il était fils d'un riche marchand de Saint-Lô, qui s'était fait anoblir en achetant une noblesse du Canada, le tant vanté marquisat de Miskou. Michel de Saint-Martin, né vers 1615, voyagea durant sa jeunesse en Italie et en Flandre, mais il n'y observa que l'étiquette et les costumes, si bien qu'à son retour, ayant été élu recteur de l'université de Caen, il se mit en tête de faire porter des robes grises et des toques à tous les étudiants, à la manière des collèges de Rome. Les juges de Caen ne lui ayant pas donné raison, il en appela au parlement de Rouen, devant lequel il plaida lui-même sa cause en habit de recteur. Messieurs du parlement, pour ne point abattre trop cruellement sa vanité, lui accordèrent deux articles sur soixante, dont se composait sa longue requête.

"Il entreprit aussi de réformer la cave des Cordeliers de Caen ; mais ceux-ci, comme le logement qu'il occupait dépendait de leur couvent, le firent sommer par huissier de déménager dans trois mois et un jour, suivant la coutume de Normandie. Le principal moyen de défense qu'employa contre eux l'abbé de Saint-Martin fut l'inconvénient de démolir et de rebâtir son lit de brique

en si peu de temps ; raison péremptoire et sans réplique dans un temps d'hiver où la maçonnerie ne sèche qu'à force de feu, où le mortier par sa transpiration peut causer des maladies et la mort même. Le marquis de Coigny, gouverneur et bailli de Caen, voulut juger lui-même cette affaire, et, après les plaidoyers et conclusions des avocats, il prononça gravement que le sieur de Saint-Martin aurait six mois pour démolir et rebâtir son lit, aux termes des ordonnances qui accordent ce temps aux boulangers et pâtisseries, à cause de leurs fours. Ce lit merveilleux, dont il a été tant parlé dans la province, méritait en effet le nom de four. Représentez-vous, dit un auteur contemporain, un de ces vieux carrosses ou coches du temps passé, qui n'avaient qu'une portière. Les côtés étaient des murailles de brique assez épaisses, bien cimentées. L'impériale était une voûte aussi de brique liée avec de bon ciment. Le tout était natté en dedans et en dehors ; la natte qui était au dedans était couverte de peaux de lièvre. A l'un des côtés était l'ouverture par où l'on était introduit dans ce lit singulier. Au-devant de cette portière était un double rideau, dont l'un était de peaux. Sous le lit était pratiqué un fourneau où l'on mettait de la braise pour y entretenir une douce chaleur. Là, l'excentrique abbé, couvert d'un pantalon doublé de peaux de lièvre, reposait entre deux couvertures de la même étoffe. C'est ainsi qu'il faisait la nique, disait-il, au plus grand froid et aux vents coulis, ses ennemis irréconciliables.

“Dans le fort de l'été, il avait un lit ordinaire et se servait de draps ; mais dans les plus grandes chaleurs, il quittait rarement son pantalon, disant assez souvent qu'il valait mieux suer que trembler, et que c'était la chaleur

seule qui nous entretenait la vie. Son habillement de jour était plus singulier encore : outre neuf calottes en hiver et six en été, il avait par-dessus un capuchon doublé de peaux en hiver, et de futaine en été. Le tout était couronné d'un bonnet à la polonaise qu'il ne quittait que quand il allait en visite. Ce bonnet fit place ensuite à son digne bonnet de mandarin. Il n'usait pas de moindre précaution pour ses jambes que pour sa tête ; il portait neuf paires de bas et des bottines de maroquin par-dessus, doublées de peaux d'agneau. En été, il se contentait de six paires de bas, et quittait ses bottines qu'il remplaçait par des chausses de drap doublées de peau. Enfin, outre un petit pantalon plus léger que celui de la nuit, il portait un justaucorps de drap noir doublé en tout temps de peaux de lièvre. Ces étranges habitudes lui avaient été conseillées, disait-il, par le fameux médecin gentilhomme Delorme, personnage presque aussi extravagant que son élève l'abbé de Saint-Martin. Celui-ci ne crut pas devoir priver ses compatriotes des recettes inestimables qu'il avait recueillies dans une aussi docte fréquentation, et il publia les *Moyens faciles et éprouvés par M. Delorme pour vivre plus de cent ans*. Un certain bouillon rouge, dont la base était l'antimoine, composait le "remède royal merveilleux", la panacée universelle ordonnée par l'abbé de Saint-Martin, et célébrée par les chansonniers bas-normands. Ce pauvre abbé avait toujours à la fois cinq ou six procès contre les étudiants et les gentilshommes qui se permettaient de rire de trop près de sa perruque ou de ses grimaces. Une livraison entière de notre recueil ne pourrait suffire à raconter ni même à rappeler toutes les aventures comiques de l'abbé de Saint-Martin. Le récit le plus complet que j'en puisse indiquer a été écrit

par Adrien Pasquier, le curieux cordonnier rouennais, dans son immense compilation de biographies normandes qui se trouve à la bibliothèque de Rouen. Il cite l'*Histoire de la Bastille* de Constantin de Renneville, le *Huetiana*, le *Segraisiana*, les *Mélanges* de Vigneul de Marville, vingt autres livres encore. Je dois me borner à expliquer en quelques mots la comédie archifolle qui valut au marquis de Miskou, protonotaire pour rire, le titre et le bonnet de mandarin de première classe de Siam. Cette mystification splendidement machinée eut pour occasion l'étrange scène jouée à Versailles par l'ambassade du roi de Siam à Louis XIV. En 1685, le chevalier de Chaumont fut nommé ambassadeur à Siam; deux ou trois beaux esprits de Rouen, qui connaissaient le caractère de l'abbé de Saint-Martin, lui écrivirent au nom du chevalier. M. de Chaumont priait M. de Saint-Martin, qui connaissait si parfaitement les usages de la cour de Rome et de celles de Venise, Parme, Plaisance, Gênes, Bruxelles, de vouloir bien lui fournir des mémoires pour se conduire avec succès dans son importante mission. Une si haute marque d'estime remplit de joie le pauvre abbé qui composa sans désespérer les instructions, il les fit tenir à M. de Chaumont avec un exemplaire de son livre de médecine pour le plus grand bien de M. l'ambassadeur, de tout son équipage et de Sa Majesté siamoise. A peine M. de Chaumont fût-il arrivé à Siam et eût-il été présenté au roi, que l'abbé de Saint-Martin reçut de lui des lettres de remerciements pour ses instructions.

“Le roi de Siam avait mis le livre de médecine dans la place d'honneur de sa bibliothèque, et voulait le buste de l'auteur pour le placer sous un dais au milieu de ceux des plus illustres savants de l'Orient. M. de Grand-

maison, enseigne de vaisseau, qui avait été du voyage de Siam, étant passé par Caen, se prêta à entrer dans la plaisanterie du pays, et alla porter à M. de Saint-Martin les compliments de M. de Chaumont et les témoignages d'estime de la cour de Siam. Puis, on ne tarda pas à annoncer à l'abbé que l'ambassadeur de Siam, venant d'arriver à la cour de France, était chargé entre autres choses, de la part du roi son maître, d'emmener M. le marquis de Miskou avec lui lors de son retour à Siam, pour être le premier médecin de Sa Majesté siamoise, avec de gros appointements et la dignité de mandarin du premier ordre. Enfin, au bout de trois semaines, vers le temps du carnaval de 1687, l'abbé de Saint-Martin fut informé que l'ambassadeur du roi de Siam, mandarin du premier ordre, et huit autres mandarins, étaient arrivés à Caen avec une grande suite et un nombreux cortège de chameaux, d'éléphants et de dromadaires. Les acteurs de cette colossale bouffonnerie étaient des écoliers de l'université de Caen, dont le plus vieux n'avait pas plus de vingt ans, et quelques-uns étaient de la famille même de l'abbé de Saint-Martin, qui ne songea pas à les reconnaître. Ils se peignirent d'ailleurs le visage de plusieurs couleurs et en firent autant à leurs camarades. Ils louèrent chez un habilleur de théâtre des habits à la romaine, par-dessus lesquels ils passèrent une robe de chambre dont les manches étaient retroussées jusqu'en haut. La robe de chambre était attachée elle-même par derrière avec des rubans. Les bras et les jambes étaient nus et peints comme le visage. Ils étaient coiffés de bonnets en forme de pain de sucre, qui couvraient entièrement les cheveux. Le bonnet de mandarin que l'on devait présenter à M. de Saint-Martin était aussi pyramidal ;

mais il différait de ceux des mandarins en ce qu'il était un peu ouvert par le haut comme une mitre. Il était de grandeur à pouvoir contenir les neuf calottes et le capuchon dont sa tête était couverte en cette saison. Quant à l'abbé, pour bien recevoir cette ambassade qui allait se rendre à son logis, le soir, aux flambeaux, suivant le cérémonial siamois, il avait pris l'habit de protonotaire et avait appelé auprès de lui son bon parent et ami M. Gonfrey, qui servait traîtreusement toutes les plaisanteries dressées contre lui. L'ambassadeur, s'étant incliné profondément, fit en siamois une longue harangue que l'interprète répéta en la traduisant; puis l'ambassadeur tira d'une cassette dorée une lettre du roi de Siam, laquelle avait été préalablement traduite en latin. M. de Saint-Martin accepta de tout son cœur la dignité de mandarin, mais se débattit contre l'honneur d'être médecin de Sa Majesté siamoise, à 50,000 écus d'appointement. L'ambassadeur lui répondit qu'il y allait de sa tête de s'en retourner sans lui, et lui donna jusqu'au lendemain pour régler ses affaires et prendre congé de ses parents et de ses amis. L'abbé de Saint-Martin pria l'ambassadeur de lui faire mettre sur la tête le bonnet pyramidal qu'il voyait entre les bras d'un des mandarins. On le fit mettre à genoux: deux mandarins lui tenaient les bras; les autres, avec l'ambassadeur, se mirent à danser autour de lui, le sabre nu à la main, proférant des chants et des cris inarticulés que M. de Saint-Martin prenait pour du bon siamois. Il y eut une seconde cérémonie, plus grotesque que la première, pour la coiffure solennelle du bonnet à trois cercles d'or. Le pauvre fou vaniteux recourut à M. de Gourgues, l'intendant, et à M. de Segrais pour obtenir qu'on ne l'embarquât pas de force à Brest

pour Siam. On mit une garde à sa porte ; mais on fit en revanche force régalades à ses dépens. On lui fit accroire que le grand roi Louis XIV s'interposait entre lui et le roi de Siam. Il acheva sa vie dans la douce illusion de son mandarinat.

"Ce personnage, d'une crédulité si extravagante, avait la passion de la gloire, et cette passion, il la fit tourner du moins au bien de sa ville de Caen et il mérita que son historiographe finit sa *Mandarinade* par cette sorte d'épithaphe honorable : Etait-ce un sage ? Non ; mais seul il a fait plus pour Caen que tous les sages."

Après avoir lu ces lignes, j'ouvris la comédie de Molière intitulée : *le Bourgeois Gentilhomme*, édition de 1778, annotée par Antoine Bret, écrivain dramatique, né à Dijon (Bourgogne) en 1717, mort en 1782, connu surtout par son commentaire sur les œuvres de Molière, et je vois que, pour expliquer la scène du *mamamouchi*, il rapporte ce qui s'était passé à Caen, en 1687, (après le décès de Molière) dans le plus élégant des mondes.

Le Bourgeois Gentilhomme avait été joué, pour la première fois, en octobre 1670. M. Bret commence par mentionner un personnage que je ne connais pas, puis il dit :

"Qui est-ce qui n'a pas ouï parler, de notre temps, d'un jeune écrivain, chez qui une crédulité sans bornes et aussi stupide que celle de M. Jourdain (le bourgeois gentilhomme), n'excluait pas une sorte de talent et a fourni des scènes aussi bouffonnes que la *cérémonie turque*. Tel avait été, avant lui, l'abbé de Saint-Martin, de Caen, autrement appelé l'abbé Malotru, chez lequel trois prétendus ambassadeurs vinrent de la part du roi de Siam, l'engager à passer dans ses Etats pour devenir son premier mandarin. Les ambassadeurs furent reçus

très sérieusement de la part de l'abbé, qui répondit à leur truchement et qui, après les avoir comblés de présents, se préparait effectivement à partir avec eux, pour aller convertir à la foi chrétienne le royaume de Siam. C'est cependant ce même abbé qui a embelli les places publiques de Caen de beaucoup de statues, qui fonda une chaire de théologie dans la même ville et plusieurs prix destinés aux plus habiles poètes et musiciens, et qui avait fait graver sur sa porte: *Non nobis sed Republicae nati sumus*: un citoyen est moins né pour lui que pour la République. Serait-il aisé de décider quel était le plus crédule de M. Jourdain ou de l'abbé Malotru? La farce des ambassadeurs de Siam ne donne-t-elle pas à celle du Muphti quelque ressemblance?"

On n'en finirait pas si toutes les mystifications du XVII^e siècle étaient racontées! Un marchand russe — moscovite, comme on disait alors — pénètre en France, parle au nom de son roi, est reçu à la cour et offre à Louis XIII (vers 1620) de riches cadeaux de fourrures, qui sont acceptés comme venant du "zaar." Quatre-vingt-dix ans après, Louis XIV, au sommet de sa gloire, se fait entortiller par un faux ambassadeur de l'Extrême-Orient et inspire, à Versailles comme à Paris, la coqueluche des phrases imagées, des manières orientales et des oripeaux asiatiques.

Les castors et les morues du Canada se sont illustrés en France dans la personne du marquis de Miscou I, qui en tira des lettres de noblesse. Miscou II fut un savant douteux, un bienfaiteur de sa chère ville de Caen, un excentrique de haute marque, dont la carrière justifie les scènes du *Bourgeois Gentilhomme*.⁵

⁵ Le Dr. N.-E. Dionne a publié sur l'ermitage de Caen un article dans *le Courrier du Canada*, 9 sept. 1892.

LA FAMILLE ET LA RIVIERE GATINEAU.

La première mention de la rivière Gatineau date de 1613. Champlain nous dit, dans son bon et naïf langage : "Le 4 juin 1613, nous passâmes proche d'une rivière qui vient du nord, où se tiennent des peuples appelés Algoumequins, laquelle va tomber dans le grand fleuve Saint-Laurent, trois lieues aval le saut Saint-Louis, qui fait une grande île contenant près de quarante lieues, laquelle n'est pas large mais remplie d'un nombre infini de sauts qui sont fort difficiles à passer. Quelquefois, ces peuples passent par cette rivière pour éviter les rencontres de leurs ennemis, sachant qu'ils ne les recherchent en lieux de si difficile accès."

Dans cette citation il s'agit de la rivière qui débouche à l'Ottawa, en face de la chute Rideau. Si le texte de Champlain ne nous permettait pas de localiser d'une manière précise le cours d'eau en question, nous serions bien en peine de reconnaître ici la Gatineau "qui va tomber dans le grand fleuve Saint-Laurent, trois lieues plus bas que Montréal"; mais les cartes du grand voyageur montrent clairement qu'il faut lire : "laquelle rivière va joindre dans les terres une autre rivière (le Saint-Maurice) qui va tomber trente lieues aval le saut Saint-Louis." Les typographes ne se sont pas bornés à sauter une ligne du manuscrit, ils ont encore mis le chiffre 3 à la place de 30. Ceci explique comment Champlain nous dit que cette rivière forme une île de quarante lieues, puisque, en la remontant, on rencontre le Saint-Maurice qui nous mène

aux Trois-Rivières d'où l'on se rend par eau à Montréal, puis dans l'Ottawa jusqu'à l'entrée de la Gatineau.

Champlain écrivait sur le rapport des Sauvages qui paraissaient avoir regardé cette rivière d'une navigation si ardue, comme un obstacle sérieux aux courses de leurs ennemis les Iroquois.

Ces Iroquois, la terreur des tribus de l'Ottawa, demeuraient alors entre les lacs Champlain et Ontario. Ils tenaient constamment des partis de guerre sur la rivière des Algonquins (l'Ottawa), surtout entre la Petite-Nation (Papineauville) et l'île des Allumettes où était le quartier général algonquin.

A cette époque une tribu considérable de race algonquine, appelée l'Iroquet, mais distincte de celle de l'île des Allumettes, habitait l'intérieur du territoire triangulaire dont Vaudreuil, Kingston et Ottawa forment les angles. Elle prétendait avoir possédé autrefois l'île de Montréal et la région qui est du côté de Chambly et de Saint-Jean. Les Algonquins regardaient l'Ottawa et les terres qui bordent cette rivière comme leur territoire propre ; cependant, leurs courses s'étendaient vers le lac Huron et la baie Georgienne et d'autre part jusqu'à la hauteur des terres où l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay ont leurs sources communes. Ces peuples chasseurs devaient, en effet, se répandre sur un grand rayon de pays.

Les Algonquins de l'île des Allumettes et ceux de la Petite-Nation fréquentaient les Trois-Rivières en grand nombre. Ils voyageaient par les cours d'eau abondants qui coupent les terres entre l'Ottawa et le Saint-Maurice. La Gatineau était l'une de leurs principales voies de communication.

Les Algonquins des Trois-Rivières allaient en traite,

au nord, vers les tribus attikamègues, dont la résidence ordinaire était dans le voisinage du lac Saint-Thomas et qui, à leur tour, échangeaient les objets de fabrique européenne qu'elles obtenaient ainsi, avec des peuples situés encore plus loin, dans un pays si froid que les arbres étaient rabougris et ne fournissaient pas même l'écorce nécessaire à la confection des canots; ils se procuraient ces produits des peuplades favorisées sous ce rapport, c'est-à-dire placées au sud, comme celles du Saint-Maurice inférieur et de l'Ottawa.

A l'instar de toutes les tribus de race iroquoise, les Hurons, établis au bord de la baie Georgienne, cultivaient la terre et en tiraient la plus grande partie de leur subsistance, tandis que les Attikamègues menaient la vie nomade particulière aux peuples algonquins et ne se procuraient les produits de l'agriculture qu'au moyen d'échanges. Depuis longtemps les Hurons s'étaient séparés du gros de la nation iroquoise dont le tempéramment belliqueux ne leur convenait pas. Moitié agriculteurs, moitié marchands, ils portaient de leurs pays, emportant plus de céréales que de fourrures. Parvenus à l'Ottawa, soit à la décharge de la Matawan où à l'île des Allumettes, où à la Gatineau, ils rencontraient les Attikamègues et autres nations du nord, ainsi que les Algonquins des bords de l'Ottawa, tous peuples chasseurs, qui échangeaient avec eux les pelleteries pour du blé et de la farine. En même temps se transmettaient (après les voyages de Champlain) les lettres des missionnaires destinées aux Trois-Rivières et à Québec, car les dépêches de ces deux postes que l'on craignait de voir se perdre en tombant aux mains des Iroquois étaient confiées aux Attikamègues. Les Hurons qui traitaient avec ceux-ci, sur

l'Ottawa ou ailleurs, descendaient aussi, il est vrai, par le Saint-Laurent jusqu'aux Trois-Rivières, mais en cas d'attaque de la part des Iroquois les lettres n'eussent pas été en sûreté dans cette partie du voyage. La relation des Jésuites de 1647 s'exprime ainsi: "Les Attikamègues ont commerce avec les Hurons et avec les Français. Leur rendez-vous se fait certain mois de l'année en un lieu dont ils sont convenus, et là les Hurons leur apportent du blé et de la farine de leur pays, des rêts et d'autres petites marchandises qu'ils échangent contre des peaux de cerfs, d'élangs, de castors et d'autres animaux. Ceux qui communiquent avec les Français (sur le Saint-Laurent) les abordent une ou deux fois l'année, par le fleuve appelé les Trois-Rivières (le Saint-Maurice) ou même encore par le Sagné (Saguenay) qui se décharge à Tadoussac, mais ce chemin leur est fort difficile..... Cette année, nous leur avons donné des lettres pour les faire porter par cinquante Hurons qui se trouvaient aux Trois-Rivières à nos Pères qui sont en leur pays, et nos Pères de ces contrées-là en avaient aussi données à leurs Hurons pour nous les faire rendre par les Attikamègues. Ces bonnes gens ont été fidèles, ils ont donné nos lettres aux Hurons, et nous ont rendu celles qui viennent de nos Pères qui sont en ce pays-là. Les Iroquois nous contraignent de chercher ces voies merveilleusement écartées."

Aujourd'hui, pour trois centins, notre correspondance est portée de la baie Georgienne à Québec, ou vice versa, en moins de deux jours, au lieu de cinq, six ou huit semaines.

Un autre Père avait bien raison de remarquer que les communications avec les grands lacs étaient des routes plus difficiles à suivre que le chemin de Paris à Orléans.

Nous avons changé tout cela, comme dirait Molière. On ne se rend généralement pas compte de l'étendue de pays que couvraient les relations commerciales des Sauvages. Nous savons, par le Frère Sagard, que vers 1625, les Nipissiriniens commerçaient avec des peuples situés à cinq ou six semaines de marche du lac Nipissing, dans la direction du sud ou du sud-ouest. Les articles de traite envoyés de Québec passaient ainsi en trois mois au centre de l'Amérique, dans les vallées du Mississipi et du Missouri, en incitant sans doute quelques Sauvages entreprenants de ces régions lointaines à se mettre en rapport avec le Saint-Laurent afin d'y rencontrer des trafiquants français.

Mais ceci nous éloigne de la rivière Gatineau. Une question, pour finir. Ni Champlain, ni ceux qui lui ont succédé, pendant deux siècles, ne nomment la Gatineau. D'où vient ce nom?

* * *

En attendant qu'il se découvre des preuves de l'origine du nom de la rivière Gatineau, je vais parler de la seule famille de ce nom qui soit connue pour avoir habité le Canada. Il y a toute apparence que la rivière en question tient son nom de Nicolas Gatineau. Celui-ci est venu de France vers l'année 1650, à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans.

Le greffe des notaires des Trois-Rivières commence le 19 juin 1650 par un acte de Boujonnier, secrétaire du gouverneur général. Le deuxième acte est de Nicolas Gatineau, en date du 7 août, même année; c'est le contrat de mariage de Mathurin Baillargeon avec Marie Mé-

tayer. Il y a d'autres pièces de sa main. Une belle écriture et pas de fautes d'orthographe.

L'année 1651 il était commis du magasin de traite des Cent-Associés et commis du greffe ou tabellionage des Trois-Rivières. Il se qualifie aussi de notaire. Il signait alors "Duplessis", tout en se nommant "Gatineau dit Duplessis" dans le corps des actes. Peut-être était-il parent de Duplessis-Kerbodot, arrivé de France cette année-là comme gouverneur des Trois-Rivières, et qui fut tué par les Iroquois près de ce lieu huit ou dix mois plus tard?

Le greffe d'Audouard cite Nicolas Gatineau sieur Duplessis, soldat, à Québec, en 1650. Quatre ans après, 27 février 1654, aux Trois-Rivières, "Nicolas Duplessis, soldat," est parrain d'une Algonquine, dont la marraine, Jeanne Crevier, est la femme de Pierre Boucher, gouverneur de la place. Ensuite, jusqu'à 1662, on retrouve Nicolas Gatineau chaque année au registre des Trois-Rivières, plusieurs fois en compagnie de la famille Crevier. Nous n'avons pas la date précise de son mariage qui a eu lieu en 1663, avec Marie Crevier, fille de Christophe Crevier, alors âgée de douze ou treize ans. On se mariait jeune à cette époque. Leur premier enfant, Nicolas, fut baptisé aux Trois-Rivières le 20 juin 1664; il eut pour parrain Pierre Boucher, gouverneur, et pour marraine Marie Boucher, femme d'Etienne de Lafond.

Nicolas Gatineau s'établit au Cap-de-la-Madeleine en 1662 où nous le retrouvons en 1667 faisant la traite pour son compte. Ceux qui connaissent l'histoire des Trois-Rivières savent que, avant et à cette date, par le Saint-Maurice, les traiteurs se rendaient au devant des caravanes de l'ouest, ce qui a amené naturellement Gatineau à l'Ottawa, comme tant d'autres; et vu qu'il était, par ses

alliances et par lui-même, une sorte de personnage dans cette région, il est à supposer que la rivière Gatineau, chemin ordinaire de ces trafiquants, lui doit son nom.

Au recensement de 1681, où l'on voit que Gatineau était un assez riche propriétaire pour son compte, on lit au Cap-de-la-Madeleine: "Nicolas Gatineau, 54 ans, 2 fusils, 2 pistolets, 14 bêtes à cornes, 60 arpents de terre en valeur.¹ Sa femme Anne (Marie) Crevier, 31 ans. Enfants: Nicolas, 17 ans, Marguerite, 15,² Jean 10, Madeleine 9, Louis 7. Domestiques: Robert Campion, 30 ans, et Michel 39 ans."

Marguerite épousa Jean Amont, des Trois-Rivières, le 25 février 1686, et Madeleine se maria en 1697 avec Jacques Douaire de Bondy, marchand de Montréal. Marguerite mourut aux Trois-Rivières le 9 mars 1703 et Madeleine à Montréal le 20 février 1747. Pour ce qui est des trois garçons nous allons les suivre un peu, d'autant que nous ne retrouverons plus de traces de Nicolas Gatineau ni de sa femme.

L'hiver de 1689-90, lorsque François Hertel partit des Trois-Rivières à la tête de sa fameuse expédition pour aller chez les Anglais du New-Hampshire, il avait avec lui, dit Charlevoix, "son neveu Gatineau" qu'il envoya, à l'issue de la campagne, porter la nouvelle de ses exploits au comte de Frontenac. Ce devait être Nicolas, alors âgé de vingt-six ans, ou Jean-Baptiste, dix-neuf ans, mais celui-ci était bien jeune pour supporter de pareilles fati-

¹ Sur trente-neuf habitants, deux seulement possédaient soixante arpents. En 1666, Nicolas Gatineau n'est pas mentionné au recensement, mais il figure sur celui de 1667 avec sa femme, non pas les enfants.

² Le 1 octobre 1667, aux Trois-Rivières, fut baptisé un troisième enfant, Jeanne-Renée, dont la trace se perd aussitôt.

gues.

Hertel n'était pas leur oncle ; voici néanmoins comment ils se rattachent à sa parenté : leur mère, Marie Crevier, avait un frère, Jean Crevier, marié à une soeur de François Hertel ; quand Charlevoix dit que Hertel avait aussi amené "son neveu le (fils du) sieur Crevier, seigneur de Saint-François," il a cette fois raison.

On se souvient que Pierre Boucher était marié à une soeur de madame Gatineau ; ceci explique comment Boucher, qui avait concédé en 1672 la seigneurie de Grosbois (Yamachiche),³ en détacha un fief de douze arpents par quarante-deux, en 1699, pour Nicolas Gatineau, fils, marié récemment avec Jeanne Testard, fille de Charles Testard de Folleville, de Montréal. Nicolas Gatineau mourut l'année suivante sans laisser d'enfants. Boucher passa le fief en question à Jean-Baptiste Gatineau (frère de Nicolas), marié à Charlotte LeBoulanger, du Cap-de-la-Madeleine. Gatineau, Crevier, Hertel, Boucher, familles unies par des liens de mariage, ont possédé quinze ou vingt seigneuries dans l'espace du siècle qui s'est terminé à la conquête.

En 1700, lorsque le Détroit fut fondé, un bon nombre de familles trifluviennes allèrent s'y établir. Jean-Baptiste Gatineau ne paraît pas y avoir conduit sa femme, mais il a joué un certain rôle dans les premières années de ce poste. Son frère Louis, qui s'était marié le 22 janvier 1710 avec Jeanne Lemoine, hérita, du chef de celle-ci, de la seigneurie de Sainte-Marie, entre Batiscan et la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade ; on le voit aussi figurer au Détroit en 1726.

³ R. Bellemare, *les Bases de l'histoire d'Yamachiche*.

Jean-Baptiste Gatineau mourut aux Trois-Rivières en 1750, âgé de quatre-vingt-deux ans, dit le registre. Il était lieutenant de milice. Son fief de Gatineau passa à sa fille, Marie-Joseph⁴, qui, l'année précédente, avait épousé Pierre-François Olivier de Vezain "grand-voyer de la province de la Louisiane et le premier envoyé par le roi pour établir les forges et fourneaux de Saint-Maurice dont il a été le premier directeur."

Louis Gatineau mourut aussi en 1750 (20 février) dans sa seigneurie de Sainte-Marie, laquelle passa à son fils Louis, né le 22 juin 1716, marié peu après à Marie Crevier. Un autre fils, Jean-Baptiste, né en 1718, qui se fixa à la Pointe-du-Lac, fut l'auteur de la souche des Noblet-Duplessis.

Tout ceci est bien sec, mais c'est la première fois peut-être que l'on fait un article un peu détaillé sur la famille Gatineau qui a passé parmi les plus respectées du pays.

1879.

⁴ Voir *Mélanges historiques*, vol. VI, p. 108

PIERRE DUCALVET.

I.

Avec l'aide de nombreux documents copiés à Londres au cours des dernières années, nous sommes en position de voir les deux faces de l'histoire de 1775-83, pour laquelle il n'existait jusqu'à présent que les écrits de Pierre Ducalvet visiblement outrés et faux sur plusieurs points, mais assez et même beaucoup trop bien reçus des écrivains qui ne cessent de s'en inspirer. Je donne donc l'éveil à qui de droit parce que l'étude de cette période est à reprendre en totalité depuis que nous avons sous la main une source de lumière abondante.

La biographie de Ducalvet est aussi à faire. Les éléments ou matériaux ne manquent pas. Il était Français, se disait protestant. Il commença sa carrière en Amérique par l'Acadie, dans le commissariat, et, en 1760, on le voit à Québec comme marchand de fourrures pour l'exportation, ce qui suppose un certain capital actif. Il s'aboucha de suite avec les gens de Boston et d'ailleurs qui s'abattirent sur la colonie dès la première année de la possession britannique et se coalisèrent pour la joindre politiquement aux autres provinces anglaises avoisinantes. C'étaient les pires ennemis des Canadiens et du gouverneur Murray, mais celui-ci comprenait parfaitement leur dessein. J'ai publié ailleurs ce que Murray nous raconte d'eux. Cette triste engeance fut la seule cause de tout ce qui se passa de déplorable parmi nous depuis 1765 à 1785, et ce qui en restait alors reparut par moment de 1790 à 1812. Le seul bloc fidèle à l'Angle-

terre a toujours été le cultivateur canadien, puis dans les villes, un certain nombre d'Écossais et d'Anglais.

Les troubles ou manoeuvres politiques du Canada commencèrent dès 1764 par des adresses et pétitions que signaient des protestants nouvellement établis. Dans le style qui fut celui du livre de Ducalvet et précédant ce volume de vingt années, on se plaignait de n'être pas écouté par le gouverneur Murray, mais sans trop dire de quoi il était question. Ces hommes, presque tous engagés dans le commerce de détail, exprimaient leur désappointement sans préciser sur quel point on les trompait. L'administration de la colonie, affirmaient-ils, ne faisait pas ce qu'elle devait faire. Mais quoi? Nous avons maintenant le secret de ces phrases nuageuses: les marchands voulaient être tout dans le pays, tandis que par leur nombre, leur valeur, leur nationalité douteuse ils n'étaient rien. Une vingtaine d'individus, arrivant on ne sait d'où, à la suite des troupes et traitant les Canadiens comme des domestiques, affichaient la prétention de conduire toutes les affaires; ce n'étaient que des politiciens¹ au sens bas du mot, qui voulaient unir le Canada à la Nouvelle-Angleterre, pour ensuite en arriver à la séparation d'avec la Grande-Bretagne. Murray comprenait ces désirs cachés.

Roubaud, un moine français indigne, qui fréquentait ces étrangers, étant étranger lui-même, y puisa l'idée surprenante qu'il prête à Montcalm: la révolution américaine couvant à Boston dès 1758.

Le parti annexioniste, comme il est juste de l'appeler,

¹ Politicien, terme bas, ceux qui font de la petite politique de comté.

se reconnut un chef dans la personne de Thomas Walker, agent ou marchand, ramasseur de pelleteries, fixé à Montréal. Un soir² des Anglais déguisés envahirent sa maison et, dans la bagarre, il eut une oreille coupée. C'était un grand ami de Ducalvet. Quelque temps après, celui-ci fut attaqué à la porte de sa demeure et il y eut des coups de poing. On attribua ces actes aux militaires. Les Canadiens ne s'en mêlaient aucunement.

Ce fut bien pis en 1765 lorsque la loi dite du Timbre souleva le peuple de Boston contre le parlement de Londres³. Les agitateurs se mirent à dénoncer tout l'entourage de Carleton qui avait succédé au général Murray, mais ce nouveau gouverneur ne céda en rien à leurs exigences perverses.

L'invasion de 1775 fut un moment de triomphe pour Walker et son groupe. Par contre, en 1776, le jeu se trouva renversé, et les conspirateurs passèrent à l'état de suspects, ce qui, en temps de guerre et de révolution, est assez incommode. J'ai publié les noms de ces hommes avec d'assez amples détails sur le compte de chacun d'eux. Sans leur présence au milieu de nous la province eut vécu exempte de trouble et très peu mécontente des actes de certains fonctionnaires aux instincts

²Le 6 décembre 1764, Thomas Walker était juge de paix. L'attentat commis contre lui, connu sous le nom "d'affaire Walker," fit un grand bruit. Malgré toutes les recherches poursuivies par les autorités pour en découvrir les auteurs, ceux-ci restèrent inconnus. Voir sur l'affaire Walker : Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, I.; Bihaud, *Histoire du Canada*, III.; Smith, *History of Canada*, II.; *Archives canadiennes*, 1888.

³La loi du Timbre, oeuvre du ministère de George Grenville, avait été adoptée au mois de février 1765. Mise en vigueur ici le 12 novembre, elle ne souleva aucune protestation au Canada et fut généralement observée.

dominateurs, mais contenus avec adresse et résolution par Carleton.

En 1777 et 1778, Ducalvet continua de pourvoir les Américains de provisions de bouche, comme il avait fait en 1775. Ce commerce clandestin et traître partait de la terre d'Yamaska⁴ qu'il avait achetée.

Vers 1777, le trésor des troupes américaines étant vide, on cessa de payer ce fournisseur. Il écrivit pour obtenir un règlement de compte de son dernier envoi, puis ces papiers furent introduits dans un bâton creux, et confiés à un habitant de Chambly qui faisait la contrebande vers le lac Champlain. L'homme s'aperçut, en arrivant à l'île aux Noix, qu'il allait être pincé et il laissa choir le bâton dans les broussailles. On le fouilla vainement. Alors le capitaine des gardes lui dit : "Votre affaire est bien simple, c'est la corde au cou demain à Montréal... à moins que vous ne rendiez les papiers." Le bâton fut retrouvé.

L'habitant dit à Ducalvet que ce bâton était enfoncé dans un marais pour toujours, de sorte que les gardes n'avaient rien découvert sur sa personne. Ducalvet se crut sauvé. Les papiers sont aux Archives fédérales d'Ottawa.

En même temps, des correspondances furent interceptées qui compromettaient une vingtaine d'individus. Le gouverneur Carleton partait. Le général Haldimand lui succédait (1778). Une razzia eut lieu dans les endroits de réunion et aux domiciles des conspirateurs : Hay, Cazeau, Jotard, Mesplet, Ducalvet, Laterrière, Pillon, Hamel et autres furent pris ; Walker et Pélissier étaient

⁴ Une seigneurie.

en fuite.

Nous étions en guerre. Les étrangers, Ducalvet et autres, qui soutenaient la cause ennemie, auraient pu être envoyés à l'échafaud sans étonner personne. Haldimand se contenta de les coffrer. Tous les cris : "au tyran ! . . . sans procès . . . voyez comment on traite les Canadiens . . ." sont des déclamations de révolutionnaires ou, si l'on veut, les invectives d'une dizaine d'hommes qui font plus de tapage que mille individus restés tranquilles. Il n'y a pas eu de terreur ni d'exaction sous Haldimand.

Ce général, né en Suisse en 1732, était devenu sujet britannique et avait été gouverneur des Trois-Rivières en 1762. C'est alors qu'il rencontra pour la première fois et devina très bien la nature de Pierre-Antoine Roubaud⁵ alors de Saint-François-du-Lac. En 1767, Haldimand devint commandant militaire des Florides et général de brigade. Par la suite il fut employé ailleurs. Il arrivait à Québec, le 30 juin 1778, pour remplacer Carleton comme gouverneur général. De tous les brocards débités sur Haldimand, je ne connais qu'une source en cinq personnes : Ducalvet, Jotard, Mesplet, Cazeau, Laterrière, tous étrangers, tous "Américains", et tous parlant au nom des Canadiens, pour masquer leur jeu.

"L'année 1778 est remarquable par l'arrivée du gouverneur Haldimand, un des plus cruels despotes qui nous soient venus d'outremer." Avec des variantes à l'infini, trente écrivains ont refait, répété et allongé cette phrase qui n'a d'autre origine que les diatribes de Ducalvet et compagnie. Ces écrivains canadiens étaient nés après

⁵ Le Père Roubaud s'était immédiatement allié aux Anglais dans l'espoir d'en obtenir des faveurs.

le passage des étrangers difformateurs parmi nous; ils n'ont pas, par conséquent, connu le temps de Haldimand, mais les écrits perfides ont passé sous leurs yeux et ils n'avaient rien pour les contredire; c'est pourquoi ils ont répété et amplifié ces fausses accusations.

Je crois n'avoir écrit qu'une seule phrase (1875) sur Haldimand et encore est-elle contraire à la vérité historique. J'ai été trompé moi aussi par nos historiens qui avaient été trompés par Ducalvet. Nous sommes tous logés à la même enseigne et fort mal logés à cet égard. Il est temps de quitter si mauvaise compagnie. Mais comment faire comprendre aux Canadiens qu'ils sont dans l'erreur! Le moyen d'y parvenir consiste à indiquer l'origine du malentendu.

La guerre américaine étant terminée (1783) Haldimand libéra ses prisonniers et fit dire à Ducalvet de quitter la province. Celui-ci se dirigea vers Londres pour attaquer en justice ce gouverneur sous le chef de dommage à ses propriétés, puis il alla à Paris, d'où il retourna à Londres rapportant à son ami Roubaud⁶ que Lafayette écrivait au Congrès pour lui faire payer ses réclamations. En effet, un peu plus tard arriva une lettre de change en faveur de Ducalvet . . . que Roubaud s'empressa de signaler au ministre des colonies. Ah! Roubaud, quelle histoire que la sienne.

Roubaud, qui était dans de très mauvaises affaires en 1762, avait voulu se jeter dans les bras de Haldimand pour s'en faire un protecteur, mais celui-ci l'ayant repous-

⁶ Le Père Roubaud avait apostasié en 1762. Il s'était rendu l'année suivante à Londres où il travaillait contre les intérêts religieux du Canada. Il se convertit en 1785 et se retira chez les Sulpiciens de Paris où il est mort repentant.

sé parce qu'il le connaissait pour être une canaille, ne fut pas surpris lorsque, plus tard, Roubaud employa sa plume contre lui dans les gazettes de Londres où il avait trouvé de l'emploi pour ses talents. Ce Français, étranger au Canada, d'où il s'était fait chasser,⁷ s'était mis dans le journalisme de l'opposition. C'est lui qui a fabriqué, en 1778, pour des fins politiques, la fameuse lettre de Montcalm sous la date de 1758.

Ducalvet arriva à Londres le 24 septembre 1783 et comme il l'explique, se mit à l'oeuvre sans retard. "Visites, sollicitations personnelles, protections étrangères (?) tout fut mis en usage pour extorquer une audience du ministre lord North et en arracher au moins une lueur d'espérance de justice, mais rien ne fut capable de réveiller la dormante Seigneurie." Extorquer est vraiment bien le terme, quoique Ducalvet prenne ce mot dans le sens d'obtenir. Il poursuivait sa vengeance contre Haldimand. On lui ferma partout la porte au nez parce que derrière cette porte étaient les preuves écrites de sa trahison, et pour lui comme pour Walker et les autres de la même farine, l'ordre était de faire la sourde oreille. Il le dit naïvement.

Mettant le comble à ses audaces, Pierre Ducalvet publia à Londres, en juillet 1784, un *Appel à la justice*, de 320 bonnes pages⁸, où il expose son cas sous forme

⁷ Le supérieur des Jésuites s'était plaint de lui dès 1760; il lui fut signifié de quitter le pays en 1762.

⁸ Une édition anglaise, qui suivit bientôt l'édition française de ce livre, fut imprimée pour être distribuée en Angleterre. Dans l'édition française l'auteur s'en prend à l'Angleterre et aux Anglais, mais dans la traduction anglaise il montre beaucoup de respect pour tout ce qui touche à la Couronne britannique, remarque Philéas Gagnon. Peu d'exemplaires de ce livre parvinrent en Canada. (*Essai de bibliographie canadienne*, I. p. 164).

de lettres aux ministres, même au roi, au peuple canadien et ensuite il entre dans l'examen du gouvernement de la colonie. Il y met de la verve, sans aller jamais à la cause première de ses mécomptes. A l'entendre, tout est malice quand il s'agit de sa personne et toujours avec la ritournelle: "Voyez comment on traite les Canadiens." Absolument convaincu que les autorités agissaient sur des rumeurs et ne possédaient aucune preuve contre lui, il s'en donne à son aise et cache par un adroit silence le fond de ses affaires, tant en ce qui concerne les Américains que ses chicanes avec les juges de paix de Montréal.

Roubaud ne reconnaît pas de talent littéraire à Ducalvet. Je pense que ce dernier a écrit d'après son propre plan et canevas, mais que Roubaud lui a aidé dans la rédaction. Le style c'est l'homme. *L'Appel à la justice* est dans la manière de Roubaud. C'est déclamatoire aussi, parce que Jotard et Roubaud étaient de l'école des encyclopédistes dont les pamphlets préparaient avec des phrases tapageuses et des accents dramatiques la révolution de 1789 en France.

L'heure paraissait favorable pour lancer un pareil factum. Le ministère de lord North, qui avait nommé Haldimand au gouvernement du Canada, venait de tomber par suite du résultat de la guerre de l'indépendance américaine. Roubaud, scribe de l'opposition, espérait de beaux jours du changement de cabinet. Quant à Ducalvet, il était coulé dans l'esprit des whigs et des tories, mais croyait toujours que le bâton dénonciateur pourrissait dans un marécage de la rivière Chambly.

Le but évident du livre est que son auteur voulait créer par l'abondance de ses invectives un sentiment de

haine contre Haldimand qui induirait le ministère, le parlement et toute la nation à condamner sans l'entendre celui qu'il dénonçait, mais le ministère avait en main les papiers de la trahison de Ducalvet et la preuve de la fausseté de ses allégations. Il fut averti de ne plus se présenter nulle part—c'est lui qui nous révèle ce fait et il s'en indigne grandement.

Dès le début du livre, Ducalvet prescrit au roi Georges et à ses ministres la ligne de conduite qu'ils doivent suivre. Ce procédé est au moins aussi étrange que de le voir se donner partout le rôle de défenseur des Canadiens... tout en disant qu'il craint fort de ne pas être soutenu par ceux-ci.

Sur certain point de loi soulevé en Angleterre contre le général Haldimand, ou plutôt l'administration militaire, Ducalvet eut gain de cause : affaire de propriété occupée par les troupes et dommage aux marchandises. Le roi paya pour ses représentants dans l'armée.

Le docteur Laterrière associe au nom de Haldimand le mot "tyran" que Jotard, Mesplet et les autres captifs avaient adopté. En cela ils étaient logiques puisqu'ils se disaient victimes d'une tyrannie administrative, mais nos écrivains ont trop facilement endossé le terme et pas du tout compris la situation. Lorsque, la paix étant proclamée, Laterrière reparut à Québec, il fut autorisé à s'établir de nouveau là où il le voudrait. Il emploie le "tyran" dans la même phrase qui nous annonce cette nouvelle et ajoute de suite que "le pauvre M. Ducalvet avait fait relever le tyran et que l'humain lord Dorchester revenait gouverner le Canada." Le changement de ministère ramenait Dorchester. Ducalvet n'avait pas été écouté une seule minute ; on lui avait dit nettement de ne

plus importuner les ministres. Haldimand ne fut ni disgracié ni relégué dans l'oubli. Sa gestion en Canada avait été juste, appropriée aux circonstances du temps, on lui en eut gré et il serait convenable d'expliquer en quoi il a joué le rôle odieux que lui prêtent les partisans de la cause américaine, tous étrangers au Canada et tous parlant avec un aplomb inconcevable au nom des Canadiens.

Le livre de Ducalvet est insolent, pas grossier, rempli d'injures sans gros mots si l'on tient compte de l'emphase et de l'exagération du langage du temps. Les "beautés" de la littérature *ante* révolutionnaire se rencontrent tout le long de l'ouvrage. Il y a par place des pointes de colère, mais l'affectation d'une vertueuse candeur se fait sentir du commencement à la fin. Il termine parce que le cœur lui crève, c'est le mot qu'il emploie. Pathos, fausse rhétorique, hypocrisie, sentimentalité hors de propos, il entasse tout cela pour faire balle, mais cette grenaille s'éparpille, quand on connaît la vérité.

D'après Ducalvet il y a eu contre lui complot, conspiration, rage, déchaînement et continuité de persécution de la part des autorités de la colonie et du corps des juges de paix, augmenté de la cour supérieure. Ceci, je n'en doute pas, le sujet en valait la peine, mais lui, en criant à l'injustice, il oublie de nous dire pourquoi on le visait ainsi, et il gonfle son cas personnel en disant qu'il parle au nom des Canadiens. Le tour n'a pas dû faire plaisir à ceux-ci et la ficelle est trop visible pour tromper même l'ignorance de nos jours. Cependant, vers 1830, on s'y laissa prendre bel et bien et l'on créa tout d'une pièce la légende Haldimand, que nous avons

adoptée de confiance.⁹

Les mensonges de ce livre, les insinuations venimeuses qui y sont répandues, le vague de toutes les affaires mentionnées, dénotent chez Ducalvet un fond de naïveté que l'on ne soupçonnerait pas chez un homme de son type. Selon toute apparence et évidence il croyait que le ministère allait s'empresse de rendre jugement en sa faveur, après la simple lecture de ses lamentations et ne rien chercher à connaître de ce que pouvaient dire les personnages accusés. Hélas ! trois fois hélas pour Ducalvet, le ministère savait ce que le livre ne disait pas ou cachait, ou dénaturait : il avait de plus les papiers secrets de Ducalvet, qui suffisaient pour le faire pendre sans procès. On lui signifia de laisser le gouvernement tranquille, et ce singulier martyr disparut de Londres. Aux dernières nouvelles après cela, il était en France.¹⁰

Les allusions méchantes reviennent continuellement sous sa plume, et comme il ne précise presque rien, on est sous l'impression que ses phrases nébuleuses cachent un monde d'horreurs. L'insinuation est l'arme favorite

⁹ Bibaud, Garneau et leurs successeurs. Dans son *Cours d'histoire du Canada*, I, Thomas Chapais ne partage pas les anciennes croyances. Il en souligne les faussetés.

¹⁰ Le 1 novembre 1783 Benjamin Franklin écrit de Paris que Ducalvet est venu le voir pour se faire payer une balance de compte élevée sur les approvisionnements qu'il a fournis à l'armée américaine, en 1775. Franklin lui dit de s'adresser au Congrès (*Bulletin des recherches historiques*, 1895, p. 14).

J.-M. Lemoine, à qui nous devons cette précieuse lettre, émettait en doute, dès 1890, la bonne foi de Ducalvet.

Dans une lettre de Roubaud à Haldimand, datée de Londres le 30 mai 1786, il est dit que Ducalvet s'était embarqué à New-York, pour retourner à Londres, le 15 mars 1786 à bord d'un bâtiment nommé le *Shelburne*, pris sur les Espagnols ; ce navire est supposé avoir péri en mer avec tout son équipage dans une violente tempête.

des pamphlétaires. Elle laisse à supposer des forfaits dont on ne veut pas fournir l'explication, mais que chacun comprend à sa façon. Les actes imaginaires de tyrannie qu'il attribue de cette manière à Haldimand et autres personnes sont encore en partie des énigmes malgré tout ce que nous savons maintenant sur cette époque.

Garneau, III., p. 39, dit : "Le gouvernement s'enveloppait dans le mystère. Un voile épais couvrait tous ses actes et le rendait plus redoutable". Pourquoi le gouvernement aurait-il rendu public ce qu'il importait avant tout de tenir secret? Etions-nous sous un régime parlementaire? Même à Londres où il y avait deux chambres législatives, le roi se gardait bien de faire des révélations inopportunes. Et pourquoi le gouvernement, de ce fait, se rendait-il plus redoutable? Est-ce que les Canadiens, sous le régime français, avaient été accoutumés à lire dans les papiers les intentions des gouverneurs? S'il y avait quelque chose de redoutable dans ces mesures de précaution, ce ne pouvait être que pour Walker et compagnie. Ce passage de Garneau peut être signé par Ducalvet, il vient de cette source.

"Le secret des correspondances privées était violé," ajoute Garneau. Encore le genre Ducalvet. On a intercepté une lettre de conspirateur et celui-ci proclame que l'on viole la correspondance privée! Ce qui est certain, c'est qu'en temps de guerre, cela se pratique partout; mais vouloir nous persuader que tout le monde y passait, à d'autres. Quand il en vient à mentionner Ducalvet, notre historien dit que cet homme était soupçonné d'avoir fourni des provisions aux Américains. Nous n'avons plus de soupçons: les preuves suffisent.

Garneau n'a pas vu que les écrits de Ducalvet dénoncent un faussaire partout où il parle de lui-même et que son but est de faire croire qu'il représente les Canadiens ; il n'a pas compris que les insinuations, le vague manifestement voulu de tant de passages cachaien le traître, le coupable en un mot.

Que le général Haldimand prenant la conduite des affaires à un moment des plus critiques se soit montré moins doux que Murray et Carleton, ses prédécesseurs, rien que de bien naturel, à cause du péril de la situation par les ennemis aux frontières et les traîtres au dedans du pays. La bande de Walker était plus agissante que jamais. Ce gouverneur, dit Garneau, "faisait sur de simples soupçons emprisonner les citoyens par centaines." Ceci est du pur Ducalvet. Garneau, à ce même endroit, nous explique "sur le bruit d'une nouvelle invasion" que nous n'étions pas sur un lit de roses.

Les emprisonnements en masse dont parle Ducalvet se bornent à une quarantaine d'arrestations de gens comme lui qui n'étaient que des traîtres et sans exception des étrangers au pays. Ma foi ! quand il y aurait eu dans le nombre quelques Canadiens, tans pis pour eux.

La fameuse question des corvées se réduit à peu de chose. Du temps des Français, les abus de cette nature exaspéraient le peuple de la campagne et avec raison. Haldimand, voulant ouvrir des routes pour faciliter la défense du pays, employa ce moyen, mais payant argent comptant et bon prix ce que le roi de France n'avait jamais payé—et de plus Haldimand fournissait les pelles et les pioches.

Si jamais les chercheurs découvrent que Haldimand

à maltraité les Canadiens, qu'ils le fassent savoir, ce sera du nouveau, mais qu'ils ne prennent pas les hommes de la bande à laquelle appartenait Ducalvet pour des Canadiens ni des témoins respectables.

Haldimand fit construire les premiers canaux du Saint-Laurent, du lac Saint-Louis au Coteau et aux Cascades. C'étaient des ouvrages solides calculés pour les besoins militaires du moment et le commerce à toutes les époques. Il fit exécuter aussi diverses explorations pour connaître les ressources du pays. C'est alors que commencèrent "les bonnes années" ainsi appelées par suite de l'état prospère dans lequel se trouva la colonie jusqu'à la guerre de 1812.

Durant son séjour au Canada, ce gouverneur s'est signalé parmi les gens d'étude des deux langues qui travaillaient à former des bibliothèques, des cercles littéraires et tout ce qui se rattache à l'ordre intellectuel. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait collectionné des pièces historiques de haute valeur qui forment cent brassées de manuscrits. Nous avons tout cela maintenant, mais nos historiens n'en ont rien connu. En réalité ils n'ont pris leurs inspirations que dans l'ouvrage de Ducalvet. Quiconque mettra au jour les renseignements des volumineux cahiers de Haldimand révélera la vraie histoire de l'époque en question et corrigera nombre d'erreurs qui passent à présent pour la seule croyance possible. En attendant, n'acceptons plus rien de ce qui a été imprimé sur Haldimand. Quand on l'aura étudié, ses fautes entrèront en ligne avec le reste et nous y verrons clair, tandis qu'aujourd'hui, nous sommes dans les limbes.

II

Ouvrons ici un autre horizon. La partie politique du livre n'est pas à dédaigner. On pourrait en faire une brochure instructive en y mettant des notes pour éclairer certains passages. Les Canadiens qui se vouaient à cette branche d'étude et qui figurent dans l'Assemblée de 1792 n'ont pas manqué l'occasion d'en tirer parti, on le sait par les débats qu'ils soulevèrent, mais ils n'ont pas mêlé les plaintes personnelles du pamphlétaire à ces questions d'intérêt public.

Ducalvet ne devance guère les principes politiques de son temps: il en fronde les abus. Son exposition de l'état des choses est à méditer du moment où il ne se met pas en scène. Il s'insurge contre ce qui lui paraît exagéré ou déplacé et aborde des projets de réforme, très souvent bien conçus. On en faisait autant à Londres. Des coups d'épée dans l'eau. L'heure n'était pas arrivée de mettre à néant l'absolutisme, les privilèges, les vieilles pratiques; néanmoins, pour ce qui concerne le Canada, ces pages ont de la valeur. On devrait les réimprimer, le livre de Ducalvet est devenu si rare.

Page 247. Ducalvet dit que le *Courrier de l'Europe*, publié à Londres, numéro du 23 juin 1784, parle d'un projet qui consisterait à diviser le Canada, haut et bas, en deux gouvernements sous un gouverneur général. Ce n'est pas une idée de confédération, comme certaines personnes le croient. Le comité chargé d'étudier ce plan consistait en lord Grantham, président, le jeune William Pitt, lord Sydney, Jenkinson et Dundas. Ducalvet désapprouve cette division du territoire de la province de Québec. Il demande une législature dont la

chambre haute serait nommée par les seigneurs et la chambre basse par les cent vingt-cinq paroisses existantes, chacune d'elles élisant deux députés. Ce plan, ajoute-il, est du baron Masère.

Il propose aussi (page 217) un corps législatif de quarante-six membres dont moitié choisis par la couronne et moitié élus par le peuple, avec honoraires de cinq cents piastres par tête. Ou encore (pages 221-223) le rétablissement du Conseil Supérieur du temps des Français, pour la judicature. La liberté de la presse (page 228) ce qui eut fort satisfait Jotard et Mesplet, les seuls journalistes du pays.

Qu'on permette (pages 219-221) à l'évêque catholique de faire venir des prêtres de France selon le besoin. Institution des collèges (page 229) pour l'instruction de la jeunesse. Naturalisation des Canadiens (page 230) dans toute l'étendue de l'empire britannique.

Création d'un régiment de gens autres que des Canadiens (pages 223-227) pour remplacer les troupes royales. Les Canadiens doivent rester sur leurs terres, mais il faudrait leur donner l'instruction du soldat, cependant il ne dit pas comment.

Ces propositions peuvent attirer un moment notre curiosité, surtout en ce qui concerne les prêtres et la naturalisation. Très certainement cet ouvrage n'a pas soulevé d'enthousiasme parmi nous lorsqu'il parut. Le silence qui semble l'avoir accueilli en dit long. C'est tout au plus si on y remarqua favorablement un passage sur la milice, qui a du bon, et qui fut plus tard utilisé. Mais le reste, le fatras des accusations, les appels à la justice, c'était trop bien compris pour créer des adhérents à la cause du pamphlétaire. Les dessous, que Ducalvet ne

divulgue jamais, étaient connus généralement et ne pouvaient qu'attirer du mépris sur l'ensemble de l'oeuvre.

Ducalvet a raison de relever avec les termes de la censure le chiffre des salaires payés aux principaux officiers du Canada: Mabane, chirurgien des troupes, 200 louis sterling; membre du Conseil législatif, 100 l. s.; juge des plaidoyers communs, 500 l. s.; commissaire faisant fonction de juge en chef, 300 l. s.; juge de la cour des prérogatives, 100 l. s.; total 1,200 louis sterling ou \$6,000. Ce qui représente aujourd'hui environ \$20,000.

Toute cette partie du livre est à voir. Elle ne regarde et ne règle en rien la situation du pauvre Ducalvet, mais c'est un tableau des sottises du régime colonial du temps.

Il est vrai de dire que nous n'avions pas, en 1780, les libertés politiques dont nous jouissons. C'était chose impossible. Ducalvet ne touche pas à cette question: il ne la connaît pas. Ce sont les hommes de notre temps qui ont soulevé cette plainte. L'Angleterre, en 1780, était plus mal gouvernée que le Canada. Les libertés politiques, les réformes que nous demandions en 1792, 1820, 1837, n'étaient pas introduites dans le Royaume-Uni.

Sous le régime français, nous n'avions aucune liberté politique. En 1780, nous étions mieux sous ce rapport, aussi Ducalvet ne critique point la constitution de la Grande-Bretagne, ni le système colonial. Il s'en prend aux personnes uniquement.

De nos jours, on a élargi le cercle où se débattait notre prétendu Canadien et on le suppose reprochant à l'Angleterre de nous avoir refusé des réformes qu'elle ne possédait pas elle-même et que nous n'avions nullement

demandées. Avec les idées d'aujourd'hui on embrouille celles d'autrefois.

Les abus commis par le groupe de fonctionnaires envoyés ici de Londres suscitaient de l'opposition parmi les Canadiens et bon nombre d'Anglais vers 1830. C'est alors que les orateurs politiques et les journalistes se mirent à exploiter les dires de Ducalvet. Ils avaient beau jeu. Une, sinon deux générations entières avaient passé depuis 1780; la mémoire des événements se trouvait perdue. La correspondance officielle restait secrète. *L'Appel à la justice* se présenta comme une révélation; on en fit un Evangile et c'est encore notre Coran pour l'usage de tous les jours.

Notre devoir, en concience, est d'examiner les pièces officielles du temps qui forment cent volumes de manuscrits et d'en extraire ce qui concerne non seulement Ducalvet, mais toute la bande des agitateurs avec laquelle il était lié. Cette page d'histoire mise au jour, on fera bon marché de ce qu'on a dit ou publié pour soutenir la cause infâme de Ducalvet et, au lieu d'avoir des historiens aveuglés ou plutôt qui ne voient que par les lunettes de ce vilain brouillon, on saura enfin ce qui s'est passé il y a cent cinquante et cent quarante ans. Il faut mettre de côté pour toujours les écrits de nos historiens qui traitent de cette période. De nouvelles et grandes lumières sont là pour nous éclairer en tout point.

III

En histoire il n'est pas difficile de créer une page plus ou moins importante, du moment où l'on a sous la main des pièces nouvelles ou jusque-là encore assez

peu connues. Vous ne prenez la place de personne. La curiosité vous accorde pleine confiance. De plus ce que vous mettez au jour restera puisque c'est du solide et non pas un produit de votre imagination. Ainsi, une lettre écrite en 1651 dans le Perche parlant du départ de Jean de Lauzon et de sa compagnie pour le Canada nous donne des renseignements inattendus qui resteront dans nos annales dès que l'auteur de la trouvaille nous la fera connaître.

On en tirera des commentaires, si vous voulez, mais le fond ne saurait être changé. C'est une lumière, petite il est vrai, qui luira toujours à la même place. Pareille chose s'il s'agit d'un document de premier ordre : il a été découvert, il brillera sans cesse de son éclat propre et ne saurait être contesté. Quiconque nous révèle des écrits de ce genre compose une page nouvelle et durable dont le lecteur ordinaire comme les savants, reconnaissent la valeur. C'est autant d'acquis en plus de ce que l'on savait déjà. De génération en génération les chercheurs enrichissent de cette manière l'histoire du pays ou de ses familles.

Mais voici un cas bien différent. Le mensonge, la perfidie, l'instinct de dénigrement impriment des pages entières de faussetés qui, en l'absence de preuves contraires, passent pour vraies et prennent racine dans les esprits. Nous avons plus d'un exemple de ces noirceurs dont le modèle complet se rencontre, comme nous l'avons vu ci-haut, au sujet du gouverneur Haldimand. Trois hommes, à vrai dire, y ont mis la main : outre Ducalvet, mentionnons Jotard et Laterrière, trois étrangers au Canada, trois partisans de la cause américaine, tous trois en contravention avec nos lois et emprison-

nés à cause de cela. Ce qu'ils ont écrit sous le coup de leur désappointement n'est que diffamation et acte de vengeance personnelle et ils ont inspiré une croyance qui, de 1780 à 1900, n'a été démentie par aucune connaissance de documents contraires. C'est une terrible entreprise aujourd'hui que de vouloir renverser des affirmations si généralement adoptées par nos écrivains et reçues par les lecteurs comme paroles d'Évangile. Les cent volumes de papiers manuscrits de Bouquet et de Haldimand en viendront à bout, nul doute, lorsqu'ils seront publiés. Quant à présent, si vous dites que ce monstre de Haldimand était un bon et équitable gouverneur exempt de blâme et digne de louanges, on vous crie : holà ! sur toute la ligne. Ducalvet, Jotard et Laterrière sont crus au pied de la lettre ; on n'en veut rien connaître de plus.

Je dis donc que Haldimand fut l'un de nos bons gouverneurs, tant en ce qui concerne la province du Bas-Canada que les Canadiens de son temps. Qu'on s'insurge contre moi, là-dessus, qu'on recommence à déblatérer en citant les trois auteurs de la tromperie en question, cela m'est bien égal : la vérité est de mon bord.

Ce chapitre III de la présente étude est écrit après une conversation qui a roulé sur ce point assez neuf, je crois, de notre histoire : quels étaient les sentiments des premiers gouverneurs anglais du Canada à notre égard ?

Il a bien fallu mentionner Haldimand. J'ai eu forte affaire à démontrer que le connaissant par le seul côté que nous montrent les trois détracteurs, il conviendrait de consulter les pièces officielles, l'énorme correspondance des cinq années qui vont de 1778 à 1784, et que

j'ai vue. Si j'ai ébranlé un peu mes interlocuteurs je ne les ai pas convertis complètement. Il faudra publier les innombrables preuves qui sont aux Archives fédérales pour faire table rase des méchants racontars des trois "victimes" de Haldimand, car ils se qualifient de ce terme glorieux.

Voyons maintenant ce que les gouverneurs pensaient de nous. Ici encore, pas d'imagination. Ces hauts fonctionnaires ont écrit dépêches sur dépêches pour exprimer leurs sentiments aussi bien que leurs intentions et tout ce qu'ils jugeaient des personnes, de notre population et des choses du pays.

Murray, Carleton, Haldimand, Prescott, de 1760 à 1800, ont observé avec attention le caractère des Canadiens et, comme ils n'étaient pas des ignorants mais des gens éclairés par l'expérience et l'étude, leur esprit a su faire très vite une comparaison avec les individus qui se montraient hostiles aux anciens habitants du pays. En outre ils acquirent une parfaite clairvoyance de la situation et, en politiques habiles, comprenant que l'intérêt britannique était le même au fond que celui du Canada, leur dessein fut de ménager le présent, le bien administrer et faire toute chose en vue d'un avenir beaucoup plus grand. C'est pourquoi ils prirent en main la cause des Canadiens pour ainsi parler. On dira que ces gouverneurs nous aimaient, qu'ils ne nous détestaient point. Mais d'où pouvait provenir cette affection? Le plus certain serait de supposer qu'ils étaient des hommes au-dessus de l'ordinaire, se rendant à l'évidence des faits qu'une étude sérieuse sur place imposait à leur jugement. Nous avoir défendus simplement par amour montrerait plus d'étroitesse d'esprit que de justice de

leur part, tandis que nous protégeant par conviction, ils faisaient acte de coeur noble et de vrai courage. Leur principe ne consistait pas à nous voir toujours et partout sans faute, mais à ne pas souffrir qu'on nous molestât sans raison.

Durant ces quarante années nous étions la masse du peuple de la colonie. Sur nous reposait l'avenir. Soumis à la loi, respectueux des autorités, voulant continuer l'ordre établi, nous présentions un contraste frappant avec le petit nombre des nouveaux venus, faux Anglais, presque tous agitateurs, accapareurs, démagogues, indisciplinés. Comment ces gouverneurs auraient-ils mis de côté leur propre nature au point de prendre parti pour la classe turbulente, rapace et fanatique sortie brusquement des colonies anglaises ou des faubourgs des Trois-Royaumes ? Ces aventuriers pouvaient bien dire aussi que Murray, Carleton, Haldimand, Prescott ne les aimaient pas et ils auraient eu raison, mais, tout de même, ces hauts fonctionnaires n'aimaient les Canadiens que d'un amour relatif commandé par la raison et rien de plus.

Le mérite des quatre hommes est dans l'élévation de leur pensée. Ils voyaient de loin, se réglaient sur la justice et lisaient couramment dans l'esprit des Canadiens, comme ils pénétraient sans difficulté dans les roueries et combinaisons des prétendus réformateurs et en même temps ne négligeaient pas de s'attacher les quelques Anglais raisonnables qui voulaient maintenir l'ordre avec la tranquillité.

Voilà comment ces gouverneurs nous aimaient. C'est autant en leur honneur qu'au nôtre. Ils éprouvaient de l'estime pour notre caractère et prévoyaient que de notre

conduite dépendrait le sort du pays. Ils redoutaient l'élément hétéroclite qui ne pouvait produire ni des colons acceptables ni des citoyens utiles—et qui, de fait, ne devint ni l'un ni l'autre parce qu'il se dispersa aux quatre vents du ciel, comme il était venu.

Ducalvet, Jotard et Laterrière s'entendaient avec les aventuriers qui troublaient la province. Ils ont été coffrés comme leurs confrères. Ce qu'ils nomment leurs griefs ne concernait aucunement les Canadiens. Quand ils disent : "Nous, les Canadiens," il faut y voir un charlatanisme cousu de fil blanc. Les gouverneurs nous aimaient en proportion de ce qu'ils détestaient ces étrangers incommodes.

1920.

LE DOCTEUR BADELART ET LE MAL DE LA BAIE-SAINT-PAUL.

Philippe-Louis-François Badelart était né le 25 mai 1728¹ dans la ville de Coucy-Château, diocèse de Laon, district de Soissons, province de Picardie. Son père se nommait Philippe-Martin Badelart: il était alors, où fut après 1728, échevin de Laonnois—on prononce La-onnois, mais on dit Lan pour Laon. Sa mère s'appelait Marie Buret, d'après Mgr Tanguay², pendant le contrat de 1758 que nous donnons plus loin met Suzanne-Esther Cruyer.

Badelart paraît être venu au Canada en 1757 comme chirurgien des troupes. Son mariage eut lieu à l'Ancienne-Lorette le 23 mai 1758. Voici son contrat de mariage en date du même jour. Nous le donnons comme un modèle assez curieux des choses du dix-huitième siècle.

“Par devant le notaire des seigneuries de Notre-Dame des Anges, Saint-Gabriel, Sillery, Belair, Saint-Ignace, Saint-Joseph et Saint-Augustin, immatriculé en la prévôté de Québec, résidant en la seigneurie Saint-Gabriel, côte Saint-Martin, paroisse de Charlesbourg, soussigné, et témoins ici-bas nommés ;

“Furent présents Philippe-Louis-François Badelart, natif de la ville Coucy-Château, évêché de Lan, juridiction de Souasson, province de Picardie, fils majeur de trente ans de Philippe-Martin Badelart et de dame

¹ Non pas en 1730, comme le dit Mgr Tanguay.

² *Dictionnaire généalogique*, 11, p. 99.

Suzanne-Esther Cruyer, bourgeois de la dite ville de Coucy, chirurgien-major du régiment de Berry, étant de présent en garnison dans cette colonie et en quartier d'hiver à la coste de Beaupré, à ce présent et de son consentement, pour lui et en son nom, d'une part ;

"Et damoiselle Marie-Charlotte Guillemín, veuve de Joseph Riverín (vivant colonel de milice du gouvernement de Québec) aussi à ce présent et de son consentement, pour elle et en son nom, d'autre part ;

"Par lesquelles parties, de leur bon gré, pur, libre et de franche volonté, ont été faits les traités, accords et promesses de mariage qui suivent :

"C'est à savoir que mon dit sieur Philippe-Louis-François Badelart et damoiselle Marie-Charlotte Guillemín³ veuve Riverín, ont promis et promettent se prendre l'un et l'autre par nom et loi de mariage et icelui faire célébrer et solenniser en face de notre mère sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que faire se pourra, et qu'avisé et délibéré sera entre eux dits sieurs futurs époux, si Dieu et notre dite mère sainte Eglise y consent et accorde.

"Pour être comme seront les dits futurs conjoints, du jour de leurs épousailles et bénédiction nuptiale, uns et communs en tous biens, meubles, conquests, immeubles, qu'ils auront et feront pendant et constant leur mariage, suivant la Coutume de Paris suivie en ce pays, sous laquelle leur dite communauté sera régie et gouvernée, sans être néanmoins tenue des dettes l'un de l'autre faites et

³ Non pas Marie-Charles, comme l'écrit Mgr Tanguay ; née à Québec le 16 septembre 1718, fille de Charles Guillemín, Breton, et de Françoise Lemaître ; mariée à Québec le 27 juillet 1740 à Joseph Riverín, de son vivant conseiller au Conseil Supérieur de Québec,

créées avant leur mariage ; que si aucune il y a, elles seront payées et acquittées par celui ou celle de qui elles procéderont et sur son bien.

“ Se prennent les dits futurs époux avec tous les biens et droits à chacun d’eux appartenant, consistant, ceux du dit futur époux, en ses propres et héritages qui pourront lui échoir et à venir par le décès de ses père et mère et autres généralement quelconques ; comme aussi en la somme de six mil soixante quinze (6,075) livres dont celle de cinq cent soixante-seize (576) livres en quatre louis d’or monnoyés de quarante-huit (48) livres pièce, et cinq mil quatre cent nonante-neuf livres en billets d’ordonnance moullées du Trésor, ayant cours dans cette colonie, ainsi que la dite damoiselle veuve Riverin, future épouse, l’a reconnu ; celle de quatre mille (4,000) livres au moins, formée sur les habits linges et hardes à lui appartenant, qui sont quatre habits complets, tant de drap d’écarlate que autres, doublées de velours et de soie, six douzaines de chemises garnies, et autres linges de table, desquels l’on ne fait nulle estimation, quatre matelats, six paires de draps, armes à feu et autres ustensiles,—lesquelles—deux sommes ensemble forment celle de six mille soixante-quinze livres, de laquelle dite somme, ainsi que de tous droits, il en entrera le tiers dans la dite communauté et les deux tiers sortiront nature des propres aux dits futurs époux ;

“Et ceux de la dite dame future épouse, consistant en ses propres et héritages à celle à venir et échus en succession de feux sieurs ses père et mère ; et en tous biens et droits qui peuvent lui appartenir qu’elle a tout tous droits et lieu de répéter par droits de communauté avec mon dit sieur défunt Joseph Riverin son premier mari ; le tout

suivant les inventaires, comptes et partages qui sont et seront faits des dits biens, dont et du tout il en entrera pareillement le tiers dans la dite communauté et les deux tiers sortiront nature des propres à la dite dame future épouse ou aux sieurs d'état et ligne ; nonobstant toutes lois et coutumes à ce contraire, en quelles ils ont très expressément dérogé et dérogent par les présentes pour cet article seulement.

“En faveur duquel mariage et pour à icelui parvenir, la dite damoiselle future épouse veuve Riverin, voulant donner des marques et preuves évidentes de l'amitié qu'elle a et porte au dit sieur futur époux, pour lui aider à soutenir et supporter les peines et soins de la famille issue de son mariage avec feu sieur Riverin,—à ces causes et considérations,—elle a fait de son bon gré et volonté, par ces mêmes présentes, au dit sieur futur époux, ce acceptant pareil don et avantage que le moins prenant de ses enfants pourra avoir et percevoir en sa succession future, après son décès, selon l'édit des secondes nocés et la disposition de la Coutume de Paris, suivie en ce pays, et ce, tant dans les biens meubles, ustensiles de ménage, culture des terres, bestiaux et bâtiments que dans les immeubles propres et héritages, etc.

“En considération duquel ont les dits futurs époux, prévoyant que les lois ne permettent pas de faire un don mutuel et réciproque l'un à l'autre comme étant garçon majeur de trente ans, âge qui lui permet de gérer et disposer des biens à lui appartenant ; voulant d'ailleurs correspondre à la donation de part d'enfant à lui tout présentement faite par la dite dame veuve Riverin future épouse, il lui a fait, par les présentes, donation entre vifs de tous biens et droits généralement quelconque qui

pourront se trouver lui appartenir après son décès, en quelques endroits qu'ils se trouvent sis et situés, pour en jouir en toute propriété par la dite dame future épouse, ce acceptant, pourvu toutefois qu'il n'y ait aucun enfant procréé de leur mariage né ou à naître; que si aucun il y a, la présente donation, quoiqu'entre vifs, sera et demeurera nulle.

"Fait et passé à la seigneurie de Saint-Gabriel, paroisse de l'Ancienne Lorette, en la maison de la dite damoiselle veuve Riverin future épouse, l'an mil sept cent cinquante-huit, le 23 mai après-midi, en présence du messire François-Ignace Levasseur, prêtre curé de la dite paroisse de l'Ancienne Lorette; Jacques-Paul Gillazeau huissier, et le sieur Ignace Plamondon arpenteur royal et juré, témoins qui ont, avec les dits futurs époux, et nous notaire royal, signé.—Ainsi signé en la minute des présentes, avec paraphe: Guillemain V. Riverin; Levasseur prêtre; J. P. Gaillaizeau avec paraphe; J. Plamondon avec paraphe, et de nous dit notaire soussigné.

Geneste, notaire".

Badelart ne signe pas.

Le 13 septembre 1759, durant la bataille des plaines d'Abraham, Badelart fut capturé par le capitaine highlander Fraser⁴; tous deux devinrent d'excellents amis

⁴ Voyant que les troupes françaises auxquelles il était attaché retraitsaient, Badelart se retira sur l'arrière où il trouva Fraser baignant dans son sang. Après lui avoir pensé ses blessures, il se rendit comme prisonnier de guerre.

P.-G. Roy raconte cette anecdote avec quelques variantes: Pendant la journée mémorable du 13 septembre 1759 le chirurgien Badelart était sur les plaines d'Abraham prodiguant ses soins aux blessés. La retraite sonnée, un highlander géant du nom de Fraser vit le chirurgien fuir et résolut de le faire prisonnier. Voyant qu'il allait être pris, Badelart leva son pistolet sur Fraser. Celui-ci

par la suite et vécurent longtemps. La légende veut que notre chirurgien ait soigné Montcalm à son lit de mort, mais non pas ! il était prisonnier en ce moment.

La guerre étant terminée pour lui, il y a apparence qu'il resta prisonnier sur parole et demeura à l'Ancienne-Lorette où naquit sa fille, Louise-Philippe, le 11 avril 1761, son unique enfant, à part un autre né et mort le 25 septembre 1758.

Durant une quarantaine d'années notre médecin eut continuellement des occasions de pratiquer son art ; mais vivant à Lorette, je crois qu'il menait principalement la vie d'un bon cultivateur.⁵ Notons ce que dit Pierre de Sales Laterrière dans ses Mémoires : en 1767 Badelart, "très bon opérateur", pratiquait à Québec. En 1787, Badelart, Fisher et Longmore sont les examinateurs du bureau des médecins. Laterrière, qui n'est pas complimenteur, parle de notre personnage avec considération. Il avait une très belle prestance et portait toujours l'épée.

Lorsque la maladie de la Baie-Saint-Paul commença

aussi vif que fort, le désarma et le fit prisonnier. Après la cession Badelart fut relâché."

Fraser s'était établi à Québec où il ouvrit une école dans le voisinage de la rue des Jardins, près de la résidence temporaire de Badelart. C'est alors qu'ils devinrent d'excellents amis et Fraser ne rencontrait jamais Badelart sans le saluer avec ces mots : "Bonjour, mon prisonnier."

P.-G. Roy remarque que cet incident de la bataille des plaines d'Abraham serait aujourd'hui sans doute oublié si, le 13 septembre 1859, un descendant de Fraser n'eut présenté au colonel Panet le pistolet du 13 septembre 1759. L'heureux possesseur de cette arme est actuellement M. C.-Panet Angers. Sur la crosse sont sculptées les initiales de Badelart.

⁵ Il était en même temps chirurgien des milices canadiennes ; il fut honoré de la commission de chirurgien de la garnison de Québec le 15 mai 1776.

à se répandre, en 1774, sir Guy Carleton, gouverneur général, y envoya Badelart qui donna une description du mal aussi complète qu'il était possible de la désirer⁶, mais l'invasion américaine empêcha de poursuivre cette affaire et le fléau devint général ; il s'étendit sur les deux bords du fleuve jusqu'à Laprairie et Vaudreuil. Les médecins ne découvrirent rien qui ne fût déjà dans les explications de Badelart, néanmoins ils se divisèrent avec ardeur au sujet du traitement à suivre et les controverses n'étaient pas closes vers 1788 lorsque l'épidémie disparut "de sa belle grâce."

Le 7 octobre 1779, Louise-Philippe Badelart épousa Jean-Antoine Panet, avocat et notaire, de dix ans plus âgé qu'elle. La première enfant de ce mariage devint la mère du cardinal Taschereau. Jean-Antoine Panet était frère de Bernard-Claude qui fut évêque de Québec. Les Panet⁷ étaient arrivés en Canada vers 1744, de Laon, près Coucy-Château où l'on sait que Badelart était né. Jean-Antoine Panet, qui se mariait à Louise-Philippe Badelart, joua un beau rôle politique comme premier président de la Chambre d'Assemblée au cours de nombreuses années. Par son fils Philippe, né en 1791, il laissa une belle descendance très connue à présent dans l'ordre militaire⁸.

Madame Badelart mourut à l'Ancienne-Lorette le 17 décembre 1795 et son mari au même endroit le dimanche

⁶ Le manuscrit original des observations de Badelart est conservé à l'Université Laval de Québec. Une partie fut publiée plus tard dans la *Gazette de Québec*, 29 juillet 1784. Il en décrit les symptômes et indique le traitement à suivre, qui produisit un grand bien. (*Bulletin des recherches historiques*, 1895, p. 141).

⁷ Deux frères.

⁸ P.-G. Roy, *la Famille Panet*.

7 février 1802, ayant nommé son gendre, Jean-Antoine Panet, exécuteur testamentaire et "après avoir donné des preuves indubitables de sa croyance et de sa confiance en son Créateur divin."

La Gazette de Québec du 17 février 1802 écrivait : "Après un service célébré mardi dernier dans l'église paroissiale, le clergé et un concours très nombreux d'officiers et citoyens de toutes classes assistèrent aux cérémonies funèbres jusqu'à la porte Saint-Jean, d'où malgré le froid excessif un grand nombre des plus zélés suivirent immédiatement jusqu'au cimetière de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, distance de trois lieues de la ville, où il a été déposé suivant son testament.

"Il fut fidèle et zélé sujet, franc, charitable, gai, le secours souvent gratuit aux malades qui en sont preuves et font son éloge. Il a de son vivant donné à plusieurs et à Messieurs les prêtres plusieurs sommes pour les délivrer aux oeuvres et à des communautés religieuses, et par son testament il a légué 12,000 livres à l'Hôpital-Général près de cette ville, afin d'hiverner, loger et nourrir un certain nombre de pauvres. Il a fait plusieurs autres legs, et le seul reproche qu'il s'était attiré était d'être l'ennemi déclaré de l'hypocrisie. Requiescat in Pace."

Mon ami J.-Edmond Roy nous a raconté une bonne histoire à propos de Badelart. La voici. Dans les premiers temps de l'occupation anglaise, Badelart avait été invité à dîner chez le gouverneur où figurait un *roastbeef*, car les Anglais préfèrent les viandes saignantes à n'importe quel autre mets. Badelart et ses concitoyens n'étaient pas habitués à ce régime culinaire.

—Comment trouvez-vous ce *roastbeef* ? demanda le gouverneur à Badelart.

—Délicieux, excellent, reprit le convive courtisan. Puis se tournant vers son voisin de table, Badelart reprit : Délicieux, délicieux, . . . il beugle encore.

Par ses alliances avec les Guillemin, les Panet, les Taschereau, ses services dans l'armée, son rapport sur le "mal de la Baie-Saint-Paul", le sieur Badelart doit avoir sa place dans l'histoire.

En parlant de Badelart, le sujet nous amène naturellement sur le mal de la Baie-Saint-Paul. En voici une étude incomplète ; c'est tout ce que j'en sais ; on pourra s'en servir pour débrouiller la question, si plus riche que moi veut s'en donner la peine.

Ce mal répandit la terreur en son temps ; le souvenir en est un peu conservé localement, mais les écrivains en ont rarement fait mention.

Son implantation en Canada paraît se rattacher à un simple matelot écossais qui séjourna à la Baie-Saint-Paul durant l'hiver de 1773, d'où le nom de *mal écossais* qui le désigna tout d'abord dans le voisinage. Il y a d'autres versions sur l'origine de cette maladie, mais elles semblent plus fantaisistes que celle-ci, vu qu'on ne peut les appuyer sur rien de connu, tandis que, à l'époque de 1770, il existait en Ecosse une épidémie d'un caractère identique appelé *Sibbans* ou *Sivvans*.

En 1775, nous avions les troupes du Congrès américain sur les bras et aussi le mal de la Baie-Saint-Paul qui faisait des ravages de plus en plus grands. Le gouverneur Carleton chargea le chirurgien du 7^e régiment d'en étudier la nature et de donner aux malades les soins convenables, mais l'invasion américaine appelant les troupes du côté de Montréal, on remplaça le chirurgien par le docteur Badelart qui, on sait, avait au moins vingt ans

de pratique et de bons états de services. Après s'être rendu à la Baie-Saint-Paul, il parcourut les paroisses, les lieux infectés de la côte du nord, distribua des remèdes à profusion, mais ne parvint pas à enrayer la marche du fléau.

Les choses se passèrent de la sorte pendant sept ans. Alors, la contagion envahit la côte sud. Elle se manifesta à Saint-Gervais, Saint-Charles-de-Bellechasse, la Beauce, Yamaska, Saint-Ours, Boucherville, Laprairie, les Cèdres, Vaudreuil, le Saut-au-Récollet, l'île Jésus, Mascouche, Berthier-en-haut, Saint-Cuthbert.

Parmi les endroits exemptés on cite Berthier-en-bas, l'île Verte, Saint-François et Sainte-Famille, l'île d'Orléans, Saint-Joachim, Beauport, Charlesbourg, Sainte-Foy, les deux Lorettes, villages hurons, Saint-Augustin, Batiscan, Champlain. Partout ailleurs le mal sévit avec violence et durant de longues années.

Assurément, personne, aujourd'hui, dans les régions de Montréal, de Sorel ou des Trois-Rivières ou même de la ville de Québec, ne s'imagineraient que ces mots, d'ailleurs très peu connus, "le mal de la Baie-Saint-Paul", pourraient avoir quelque rapport avec leurs localités respectives, tant il est vrai que la tradition est chose impossible. Sans l'écriture imprimée point de souvenirs.

La faculté, comme on dit, ou la médecine, y perdit de suite son latin. Elle se lança dans l'emploi du mercure à l'intérieur et à l'extérieur, sans gagner du terrain sur le mal qui, au contraire, augmentait toujours. Un docteur de Montréal écrivit, en 1785, une brochure pour démontrer que la maladie n'avait aucune origine suspecte⁹.

⁹ Le gouvernement fit imprimer et distribuer gratuitement cette même année une brochure écrite par le docteur Badelart et inti-

D'autres soutenaient une thèse inverse. Pendant la dispute ou controverse, le mal faisait sa ronde. Après tout, en ce temps-là, les médecins du monde européen n'en savaient pas plus long que les nôtres pour peu qu'on les sortît de la routine et du train-train banal. Souvent un pauvre diable de patient se débarrassait du mal de la Baie-Saint-Paul, mais il restait sous l'influence du mercure, perdait ses dents, la mémoire ou la vue, ne représentant plus qu'une ruine "parfaitement guérie".

Sous le gouverneur Haldimand, en 1783, le Conseil législatif crut prendre des mesures plus sérieuses que par le passé car le fléau se répandait plus que jamais. Le clergé fut prié de faire connaître l'étendue des ravages par paroisse, ce qui permit au gouverneur de dire, l'année suivante, que le chiffre des mortalités n'était pas aussi fort qu'on le supposait. Ceci va de soi ; la terreur exagérât tout, comme de coutume, mais le mal ne s'arrêtait pas.

Au moyen de la statistique on s'imaginait de pouvoir le circonscrire peut-être, mais Polichinelle lui-même aurait eu assez d'esprit pour renoncer à ce genre de remède ou palliatif. Il est vrai que le gouverneur faisait distribuer gratuitement les potions de mercure, etc., destinées aux malades. . . . encore de la statistique. . . . il n'en coûtait rien pour mourir.

La plus fréquente indication de l'approche du mal avait la forme de petits ulcères aux lèvres, à la langue, à l'intérieur de la bouche, à la façon du scorbut. Il se formait des pustules toutes petites remplies d'une matière

blanchâtre et purulente très chargées de poison, signe des sangs tournés. Quiconque buvait dans un verre, une tasse, ou se servait d'une cuillère, d'une pipe à l'usage d'un tel malade contractait la contagion. Les linges de même. Les glandes du gosier, de la gorge, des aisselles, de l'aîne s'enflammaient, déchargeaient du pus. Souvent elles se changeaient en tumeurs dures et insensibles qui se déplaçaient en les touchant. On était alors au second degré. Des douleurs se faisaient sentir à la tête, aux épaules, aux bras, aux mains, aux cuisses, aux jambes et aux pieds. Le malade est porté à croire que ses os se fondent. L'exercice aggrave la situation, l'humidité aussi, la chaleur du lit pareillement. Si la transpiration survient, il y a soulagement. Vers le matin on éprouve du mieux.

Au troisième degré il se forme sur la peau des croûtes galeuses qui disparaissent et reviennent. Les cartilages du nez pourrissent, comme aussi les gencives, les dents, le palais. Des bosses se produisent aux jambes, aux bras, au crâne. Sur tout le corps reviennent des ulcères qui étaient déjà disparues. Douleur de côté, difficulté de respiration, manque d'appétit, toux, chute des cheveux, affaiblissement de la vue, de l'ouïe, perte de l'odorat : la mort.

Parfois ces degrés sont intervertis. La marche du mal subit des variantes selon les tempéraments et certaines circonstances ; on voit chez quelques individus s'opérer une guérison apparente par la force de leur nature, mais le germe est là et ce poison se manifeste de nouveau cette fois au second degré.

Le général Hamilton, remplaçant Haldimand, s'empressa de porter secours aux affligés dont le nombre ne diminuait nulle part. Il nomma le docteur James Bow-

man pour visiter les lieux infectés et faire rapport. D'autres médecins anglais célèbres, tels que Menzies, Nooth et Blake, étudièrent aussi la nature de cette maladie. Mais aucun ne semble être mieux renseigné que Badelart. Ceci occupa les années 1785 et 1786. Mgr Briand, évêque de Québec, écrivit au clergé de mettre tout en oeuvre pour enrayer le fléau. En somme, on ne savait de quelle manière procéder, car l'instruction à cet égard faisait défaut tout autant qu'aux époques néfastes de grandes épidémies qui avaient autrefois dévasté l'Europe et l'Asie. Les hommes de l'art se querellaient à pleines bouches.

Le docteur Bowman examina 5,801 malades en 1785 et 4,606 en 1786. Il note que certaines paroisses n'étaient qu'un vaste hôpital où régnait la désolation. Voici quelques chiffres :

	1785	1786
Baie-Saint-Paul	328 cas	317
Saint-Thomas	118	183
Saint-Gervais	231	219
Yamaska	228	238
Saint-Charles (Richelieu)	156	194
Saint-Ours	163	161
Vaudreuil	106	120
Saint-Cuthbert	135	149
Mascouche	190	180
Berthier-en-haut	248	248

Cette page de notre histoire devrait comprendre les rapports qui sont aux Archives d'Ottawa. C'est affaire de médecin, par exemple, sur les symptômes, les phases successives, les complications de la maladie, le traitement

à suivre, etc. Le docteur Robert Jones disait, en 1786, que le calomel, une décoction d'écorce de pruche, la sassepareille étaient, à son avis, des remèdes appropriés à cette infection¹⁰.

Ce qui me reste à savoir, c'est quand et comment se termina définitivement la crise générale. Il est constaté, en novembre 1786, qu'elle n'avait pas atteint le Haut-Canada, où il y avait un commencement de population, sur le bord du fleuve, entre Montréal et Kingston. Nous n'avons pas d'histoire écrite de la médecine en ce pays ; on en prépare une à l'Université McGill et ce sera, espérons-le, une étude embrassant tout ce qu'il est possible d'exhumer sur le sujet.¹¹

1916.

¹⁰ *Description de la maladie de la Baie-Saint-Paul*, in-8, 22 pages. (voir les Transactions de la Société historique de Québec, vol. 4, 1854).

¹¹ Voir *la Patrie*, 18 janvier 1892 ; N.-E. Dionne, *le Courrier du Canada*, 8 août 1892, article reproduit dans *le Bulletin des recherches historiques*, 1920.

DUBERGER, BY ET LE PLAN RELIEF DE QUEBEC.

Jean-Baptiste Duberger dit Sanschagrín, probablement né en France, demeurait au Détroit lorsqu'il s'y maria en 1761¹. Au registre de l'église paroissiale on voit les actes de baptêmes de ses esclaves, Panis de nation. La femme qu'il épousa, Marie-Louise Courtois, était née au Détroit le 7 avril 1741, d'une famille de Charlesbourg, déjà ancienne aux environs de Québec.² Voici les naissances de quatre de leurs enfants qui ont atteint l'âge adulte : Louise, 1762 ; Jean-Baptiste, 7 février 1767 ; Desanges, 1774 ; et Catherine, 1778 ; tous ont été baptisés au Détroit. On m'a dit autrefois que l'une des filles avait épousé un général du nom d'Elliott, du Détroit. Elliott était veuf ; il avait eu de sa première femme deux fils qui devinrent aides-de-camp d'un gouverneur. On ne sait si Elliott eut des enfants de sa seconde épouse.

Il paraîtrait que Jean-Baptiste Duberger, à l'âge de quinze ans³, fut envoyé à Québec pour ses études au collège classique et que son père payait la pension et l'entretien en lingots d'argent ; ceci est une tradition de famille. Maximilien Bidaud, dans le *Panthéon canadien*, dit que Duberger et John By furent condisciples, mais c'est John Lambert qui, parlant de By, nous apprend qu'il a été au collège avec lui et non pas avec Duberger.

En 1789, dit-on, le jeune homme entra comme dessi-

¹ Non pas en 1763 comme le dit Mgr Tanguay.

² Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, III, p. 175 et 468.

³ *The Canadian Antiquarian*, 1874, p. 145, article de H. H. Miles.

nateur au bureau des ingénieurs de l'armée, dans la ville de Québec. Bientôt après, il était dans le bureau des arpenteurs militaires, vu qu'il possédait des aptitudes peu ordinaires pour cette profession, jointes à une habileté supérieure dans l'art de dresser les cartes. En 1790, dit-on encore, il fut nommé chef des dessinateurs et arpenteurs, mais ceci n'est guère croyable. Sans être brillante, ni permanente, ni largement rémunérée, cette occupation le mettait en état de vivre et, le 8 janvier 1793, à Québec, il épousa Geneviève, fille de Thomas Langlois.

Une lettre de Herman W. Ryland, secrétaire du gouverneur, à Samuel Holland chargé des arpentages, dit que Duberger pourrait être employé comme dessinateur, durant six mois, à raison d'une piastre par jour, somme qui correspond à \$4.00 de l'argent d'aujourd'hui. La lettre est du 14 novembre 1794.

Le 11 janvier 1798, Duberger s'adresse au gouverneur Prescott, exposant que, depuis trois ans, il est employé à titre de dessinateur temporaire et il demande la permanence. La demande n'eut aucun résultat connu, mais peut-être lui accorda-t-on le logement gratuit aux casernes, ou une allocation en lieu.

Parlons d'un officier qui, par la suite, travailla avec Duberger à une oeuvre qui fait le sujet du présent article. John By, né en Angleterre aux environs de 1780, était lieutenant ou sous-lieutenant aux ingénieurs royaux en

Dans le *Bulletin des recherches historiques*, 1895, p. 41, on lit que Duberger entra au séminaire de Québec à l'âge de neuf ans, mais il y a erreur typographique. La famille Duberger, qui existe encore parmi nous, reconnaît que le Duberger du Détroit signait "Sanschagrín" tout court et elle croit qu'il venait d'Acadie; il était en moyens. Était-il orfèvre? On dit aussi dans cette famille que Jean-Baptiste se rendit à Québec en canot, accompagné de deux serviteurs.

1799 et comme tel arriva à Québec en 1801, ayant par conséquent vingt et un ans, alors que Duberger en avait trente-quatre.

Je constate par les documents officiels que Duberger, avant 1803, était employé civil, recevant allocation de logement, de chauffage et éclairage comme les fonctionnaires militaires permanents. Le 13 octobre 1803 on décide de le continuer dans la branche civile des dessinateurs, mais il ne sera plus à la solde militaire.

By avait été envoyé aux Cascades, plus haut que le lac Saint-Louis, et on l'occupait à y placer un canal pour les bateaux, après quoi, en 1805, il retournait à Québec pour surveiller, sinon diriger, la construction de deux tours Martello. C'était le commencement des nouvelles fortifications de cette ville. Dès lors, il est visible que By et Duberger pouvaient avoir des rapports l'un avec l'autre, bien que le grade militaire de l'ingénieur ne le plaçât point en contact immédiat avec le dessinateur des arpentages.

Jusque vers 1790 on avait négligé les opérations géodésiques soignées et l'on se contentait de tirer les lignes des terrains dont on voulait connaître la mesure précise, mais, par occasion, on fut amené à des procédés plus scientifiques qu'exige le point de vue militaire où il faut pour ainsi dire faire le portrait du sol avec tous ses détails, et c'est dans cette partie que Duberger excellait. Bientôt des ordres arrivèrent enjoignant de mettre beaucoup de précision, de soin et d'élégance dans certains ouvrages dont les militaires avaient à tirer des renseignements. Duberger, tout nouveau qu'il était dans le métier, possédait un pouvoir d'observation surprenant, une dextérité de main, un sens artistique qui le firent remarquer

dès le début de ce régime exigeant. Néanmoins, durant les sept ou huit premières années, il n'alla pas beaucoup plus loin que de copier des cartes et transporter sur le papier les notes et alignements des arpenteurs ordinaires. Le plus souvent, ces feuilles sont signées "Gale" et "Charland". Les belles pièces étaient envoyées au gouvernement impérial; cependant, celles que j'ai vues et qui sont de deuxième choix, méritent encore nos éloges.

A partir de 1805, By et Duberger devaient travailler ensemble puisque le dessinateur exécutait sur le papier les plans que l'ingénieur lui dictait avant de bâtir sur le terrain, et c'était aussi le dessinateur qui copiait l'ouvrage exécuté en campagne ou dans les remparts de la ville pour accompagner les dépêches envoyées à Londres par le commandant des ingénieurs royaux.

De cette communauté d'action et de cette entente de labeur naquit l'idée de reproduire en relief le rocher, la ville, la citadelle, les murs d'enceinte et la zone environnant la place. Le ministre de la guerre n'en demandait pas autant, cela va sans dire, mais Duberger, qui paraît en avoir conçu le dessin le premier, et By, qui y voyait un moyen de signaler son zèle, en firent une oeuvre de prédilection. Le moment était en tout point favorable. Tous deux visaient plus haut que d'étonner les citoyens de Québec. Les plans en relief ont toujours suscité l'admiration et principalement celle des militaires. On allait donc voir à la fois le Québec de Wolfe, celui de Montgommery et les nouvelles fortifications, tout cela dressé avec une exactitude rigoureuse et sur une vaste échelle.

John Lambert, camarade de collège de By, arriva d'Angleterre à Québec au printemps de 1807 et n'en repartit qu'au mois d'août; il y retourna en 1808. Écoutons

ce qu'il dit :

“Avant de quitter le sujet des arts au Canada, pays plus capable, à ce qu'il semble, de soutenir le génie que de le créer, je ne dois pas omettre de faire mention d'un monsieur Duberger, natif de ce pays, officier dans le corps des ingénieurs et dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloges qu'il mérite à si juste titre. C'est un homme qui s'est formé par son seul génie, n'ayant eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux de la province, car il n'en est jamais sorti. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Il a eu la politesse de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays et plusieurs autres de ses ouvrages dont quelques-uns sont réellement beaux. La seule carte exacte que l'on ait faite du Canada a été publiée à Londres par M. Faden, sous la signature de Vondenvelden, tandis qu'elle est de la main de Duberger et d'un autre monsieur⁴ dont les noms doivent être à la place de celui qui y est à présent.

“Le plus important des ouvrages de M. Duberger est un superbe modèle de Québec, auquel il est actuellement

⁴ Louis Charland, géographe et arpenteur provincial; Maximilien Bibaud dit qu'il passait pour le premier de ses compatriotes en mathématiques. Il fut plus tard inspecteur des ponts et chaussées à Montréal. Il dressa avec Duberger la carte dont il est fait ci-haut mention, et que signa William Vondenvelden. En collaboration avec ce dernier, Charland publia, en 1803, une masse de documents inconnus, exhumés des archives provinciales et intitulés *Extraits des titres des anciennes concessions de terre en fiefs et seigneuries*, etc., pour accompagner la carte en question. Louis Charland est mort en 1813, âgé de quarante ans, dit Maximilien Bibaud. Le commandeur Jacques Viger avait été son digne élève. Vondenvelden avait été quelque temps assistant arpenteur général de la province et, en 1803, il fut remplacé par Joseph Bouchette, lequel devint, l'année suivante, arpenteur général après la mort de Samuel Holland, son parent.

occupé, conjointement avec un de mes anciens condisciples, le capitaine By, du corps des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer en Canada, après une séparation de dix ans. Tout le modèle est tracé. On en a terminé une grande partie en ce qui concerne les fortifications et les édifices publics. Ce plan a plus de trente-cinq pieds de longueur et comprend une portion considérable des plaines d'Abraham, qui y sont représentées jusqu'à la même place où Wolfe expira. Ce qui est terminé est de toute beauté, fait entièrement en bois et mesuré sur une échelle uniforme, de sorte que chaque partie sera d'une exactitude absolue. On y verra la forme et les projections du rocher, les élévations et les déclivités de la ville, les ondulations des plaines, les logements de la garnison qui commandent le tout. Ce plan doit être envoyé en Angleterre; il recevra sans doute des autorités la considération qu'il mérite."

A part le fameux plan relief, on cite une carte magnétique de Québec et des environs que Duberger signa en 1810.⁵ Quant à celle du Canada dont parle Lambert, le fait qu'on l'a publiée en supprimant son nom, semble avoir beaucoup chagriné Duberger. Le souvenir de cette tromperie, au lieu de se rattacher à Vondenvelden, s'est reporté de nos jours sur By et le plan relief, de sorte que nous devons ici, comme ailleurs, corriger la légende courante au sujet de Duberger.

Que faut-il croire aussi de l'affirmation suivante: "Comme employé du bureau des ingénieurs, Duberger portait l'épée et l'uniforme de ce corps dont la solde est

⁵ *The Canadian Antiquarian*, 1883, p. 168, article de J.-M. Lemoine.

toujours très élevée.”⁶ Je ne connais rien du costume, mais, vers la fin de sa carrière active, le salaire de Duberger ne dépassait guère \$3,000 de notre monnaie actuelle.

Devenu, avec le temps, capitaine des ingénieurs, By voyait poindre son rappel en Angleterre, ce qui eut lieu en 1811. On l'accuse—c'est la légende qui parle—d'avoir emporté le plan relief de Québec sans permission. L'a-t-il fait ? N'est-ce pas plutôt le commandant du génie qui l'a envoyé sans permission ? Était-ce possible ? Les caisses renfermant cet ouvrage rempliraient une chambre ordinaire. Un officier aurait fait disparaître ce bagage, Duberger aurait crié au voleur et on ne l'aurait pas écouté ? J'aime mieux croire que le plan a suivi la filière officielle : oeuvre de bureau il est allé rejoindre les dépêches, etc., concernant les fortifications de Québec. Lambert, rentré en Angleterre, dit que le plan a été déposé à l'arsenal de Woolwich en 1813, visiblement par ordre supérieur, et c'est l'endroit où ce modèle de fortifications militaires pouvait être le plus utile aux élèves officiers du génie et de l'artillerie en général. Il était à sa place, avec une inscription disant que son auteur se nommait Duberger.

De son mariage, Duberger avait une fille, Mathilde, née le 1 janvier 1798, qui épousa Félix Têtu. Il avait de plus un fils appelé Jean-Baptiste comme lui. Duberger, étant devenu veuf se remaria le 27 mai 1812 avec Marie, fille de Thomas Plumby.

Vers 1815, Duberger, atteint de paralysie, put négliger le travail, car tout en conservant salaire et position, il passait à son fils Jean-Baptiste le gros de la besogne à

⁶ *The Canadian Antiquarian*, 1874, p. 145-149.

titre d'assistant et de futur successeur. Le jeune homme possédait presque tous les talents de son père.

Un rapport officiel du 12 mai 1815 dit que Duberger a travaillé à Montréal jusqu'au mois d'avril dernier à dresser les plans du canal Lachine. Il était malade. Dans le tableau d'effectif de cette année il est cité première classe du bureau de l'arpentage militaire et dessinateur. En 1816 même chose mais il y a John Adams avec pareil rang. La famille Duberger me dit avoir en sa possession une lettre du colonel Mann, datée de Pall Mall 2 août 1815, annonçant à Duberger que, le 7 mai 1813, il a été nommé première classe aux arpenteurs royaux et dessinateurs.

Le 19 juillet 1816, on recommande l'emploi de Duberger, fils. Le père avait vingt et un ans de service, dit ce rapport. Faut-il en conclure que la permanence datait de 1795? Pourtant, le 11 janvier 1798, Duberger se dit encore employé temporaire. La mention de vingt et un ans doit être erronée. En tout cas, il me paraît que ses services premiers dataient de vingt-sept ans.

Dans une lettre du 8 avril 1817, adressée au commandant des ingénieurs royaux, Duberger se déclare malade, demande sa pension et dit avoir une nombreuse famille. Il allègue qu'il a travaillé cinq ans au plan de Québec et que ce modèle a été envoyé en Angleterre sans sa permission et il appréhende que la gloire de cet ouvrage ne soit attribuée à d'autres. Il ajoute que la grande carte publiée par Bouchette est la sienne propre; que c'est sa compilation et que le colonel Bruyères a autorisé Bouchette à la faire paraître sous le nom de ce dernier.

Maintenant que le lecteur est au courant de la situation, il est visible que Duberger avait des griefs à faire

valoir, mais n'était-il pas comme tant d'employés que j'ai connus et qui rageaient en voyant leurs supérieurs signer des pièces qu'ils avaient préparées? On est dans le service, ou on ne l'y est pas, c'est tout dire. Jusqu'à quel point le plan de Québec, exécuté dans les bureaux du gouvernement, avec l'aide et le matériel de l'Etat, pouvait-il être la propriété du fonctionnaire et quelle permission le commandant du génie militaire avait-il à demander pour l'envoyer au ministre avec les papiers concernant les fortifications? Voilà ce qu'il faudrait tirer au clair. Dès 1808, Lambert annonce que le plan, alors à moitié fait, sera un jour envoyé aux autorités du bureau de la guerre. Notons aussi que Lambert place cet ouvrage au crédit de Duberger et non pas de By qui était pourtant son ancien ami. Duberger vécut tout le temps qu'il lui fallait pour lire Lambert avant que d'écrire sa lettre de 1817.

Duberger, fils, se rendit à Londres en 1817. Quel était son but? On le devine en partie. Obtint-il la pension que son père demandait? Ce que nous savons c'est que le bureau des médecins de l'armée en Canada fit rapport, au mois d'avril 1817, que Duberger était totalement incapable de travailler par suite de rhumatisme chronique contracté au service. Là-dessus, le 20 février 1818, le réclamant est mis à demi-paie calculée sur le salaire de 273-13-0 louis par an qu'il recevait en ces derniers temps. Le 18 juin, même année, son successeur, T.-S.-A. Eaststaff, arrive d'Angleterre pour servir dans la branche civile.

Duberger mourut en 1823, à Saint-Thomas, où il fut inhumé. Son fils était toujours employé au bureau des ingénieurs.

By revint en 1826 et construisit le canal Rideau. Il

retourna en Angleterre en 1832 et fut nommé lieutenant-colonel.

Voyons la légende qui s'est établie sur les faits mentionnés au cours de cet article. Vingt-cinq ans après la mort de Duberger, Xavier Marmier, plus tard académicien fort connu, était à Québec. On lui raconta, tant bien que mal, l'histoire du fameux plan et il y mêla une méchanceté visible, inspirée par ce patriotisme agaçant qui consiste à dénigrer tout ce qui n'est pas français. Les légendes sont toutes de la même fabrique : du bavardage sur un fond vrai. Dans son volume intitulé *Lettres sur l'Amérique*, M. Marmier écrit le chapitre suivant que la presse du Canada a répété comme parole d'évangile :—

“Un monsieur Duberger, employé aux travaux du génie et français d'origine, s'était tellement passionné pour sa noble cité qu'il résolut d'en faire le plan en relief. L'oeuvre entreprise, il la poursuivit pendant de longues années avec une patience infatigable et une rare habileté. Pas une élévation du terrain, pas une muraille qui ne fût mesurée par lui et reproduite à sa place dans ses justes proportions, avec la stricte exactitude d'un calcul géométrique. De quartier en quartier, de rue en rue, d'édifice en édifice, il en est venu à composer en plusieurs compartiments, qui se rejoignent au moyen d'un mécanisme, un Québec en miniature, un Québec complet.”

Rien pour nous faire soupçonner le travail officiel, car si l'invention est de Duberger, comme cela paraît véritable, il y a la grosse part du gouvernement à considérer.

“Ce long et difficile ouvrage était achevé lorsqu'un capitaine anglais, M. By, vint le voir et en parut émerveillé. Après avoir comblé d'éloges l'ingénieux artiste, il lui demanda s'il ne pensait pas à retirer le bénéfice qu'il de-

vait naturellement attendre de tant d'heures, de tant de veillées employées à une telle tâche. M. Duberger répondit que l'idée ne lui était jamais venue de faire une spéculation d'un travail auquel il s'était dévoué avec amour et qu'il avait poursuivi avec joie ; que sa récompense serait de le voir apprécié de ses concitoyens et de le léguer à son fils comme un exemple de sa persévérance."

"Quelques jours après, M. By revint le trouver et lui dit : "Je vais partir pour l'Angleterre, je suis sûr que votre plan serait estimé à un très haut prix à Londres. Si vous voulez me le confier et me permettre d'en disposer dans vos intérêts, je me fais fort d'obtenir pour vous soit l'avancement que vous méritez pour une telle preuve de talent, soit une rémunération pécuniaire.

"L'honnête Duberger, qui n'était pas riche, qui n'occupait qu'un modeste emploi et qui avait des enfants à élever, se laisse séduire par ces offres, par les témoignages de dévouement qui les accompagnent, emballe son oeuvre, la confie à son généreux protecteur et se met à faire une autre construction plus aisée, mais moins solide que celle qu'il venait d'abandonner : la construction de plusieurs beaux châteaux en Espagne".

Le rôle de By est imaginé. La situation réelle des deux hommes et du bureau est reléguée dans l'ombre. M. Marmier machine son drame à la façon des gens de théâtre.

"Pendant qu'il se promenait ainsi gaiement dans la région des songes, M. By annonçait dans la Grande-Bretagne qu'il avait, lui, dans les loisirs de sa vie de garnison, dessiné, composé dans tous ses détails le plan en relief de Québec et en montrait avec une aimable satisfaction les différentes pièces à ses chefs, aux hommes de l'art et aux

curieux.”

Jamais By n’a fait de telles opérations. Le gouvernement, dont c’était la propriété, a laissé voir le plan aux militaires, selon la coutume.

“Cependant, il s’agissait de rajuster ces pièces disjointes pour en former un ensemble complet et, par malheur, il avait, dans la précipitation de sa conquête, oublié d’apprendre le mécanisme inventé par M. Duberger. Mais une fois engagé dans la voie de la trahison, une perfidie de plus ne devait pas embarrasser sa conscience. Il écrit donc au confiant artiste de Québec que son oeuvre excite une admiration universelle, qu’il ne lui manque plus pour en obtenir le prix qu’il lui a promis que de pouvoir le présenter dans son unité. Courrier par courrier, M. Duberger lui adresse une explication détaillée à l’aide de laquelle M. By rejoint la citadelle à l’église, la haute-ville à la basse-ville et invite tous ceux dont il voulait gagner les bonnes grâces à venir observer son travail. Cette fois, il fut pleinement récompensé de sa belle invention. Les ingénieurs vantèrent ses connaissances mathématiques; ses chefs le signalèrent comme un officier d’un rare mérite. Il obtint immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction”.

Ayant travaillé au plan, By en connaissait le secret. Loin d’avoir une promotion, il fut longtemps retardé pour passer major.

“Tandis que M. By jouissait de son triomphe, le pauvre Duberger était frappé d’une paralysie qui bientôt le conduisit au tombeau. Son fils, ne sachant ce qui se passait à Londres, ne pouvait réclamer l’héritage qui lui avait été si indignement ravi. Quelques années plus tard, M. By revenait au Canada avec le rang de colonel et fondait

sur les rives de l'Ottawa une ville qui s'appelle glorieusement Bytown"⁷.

Quel héritage? Si le plan avait appartenu à Duberger, il n'aurait pas été utilisé à Woolwich sans compensation directe à son auteur. Enfin, on ne l'aurait pas donné au Canada mais il serait retourné à la famille comme un bien légitime. Le nom de Duberger inscrit sur son oeuvre et les égards qu'on a eus pour lui lorsqu'il devint invalide ne montrent pas qu'il était volé ni spolié dans cette affaire. By n'est pas revenu en Canada (1826) avec le grade de colonel, mais de major. Vers 1835, on le fit lieutenant-colonel et c'est toute sa récompense après de longs services qui méritaient davantage⁸.

Maximilien Bidaud donne au capitaine By le nom de Byson. Il dit que Marmier attribue à Duberger la principale part dans les travaux de fortification de Québec, mais nous avons vu que Marmier parle uniquement du modèle en relief de la ville, non pas du travail de construction des murs et des tours, et même qu'il a le soin de cacher la situation de Duberger dans le bureau des ingénieurs, de même que son "Monsieur By", n'est nullement

⁷ "La ville de By." En 1854, les citoyens d'Ottawa pétitionnèrent pour faire changer le nom de Bytown en celui d'Ottawa et depuis ce temps, elle ne porte plus le nom de son fondateur. By, en flamand, veut dire canal, grand fossé qui traverse un étang. Or, lorsqu'on sait que By construisit le canal Rideau, on ne peut que sourire de cette coïncidence.

⁸ Voir la *Revue canadienne*, 1869, p. 803, l'article de Joseph Tassé qui répète la légende créée par Marmier. By était retourné en Angleterre au mois d'août 1832. Il mourut vers 1840. Plus d'un crivain lui ont donné le mérite du plan relief de Québec, entr'autres Henry J. Morgan dans ses *Sketches of the Celebrated Canadians*: "Ce fut vers ce temps qu'il termina le magnifique modèle de Québec qui fut envoyé en Angleterre et soumis à l'examen du duc de Wellington."

présenté au lecteur dans ses fonctions officielles mais plutôt comme un aventurier passant à Québec par hasard.

Je me suis laissé prendre, en 1895, par le récit de Marmier que je reconnais aujourd'hui comme faux et méchant.⁹

On m'a raconté que, en dévissant la figure de la maison de Duberger sur le plan en question, on trouva dans la base (la cave) un écrit disant que Duberger avait voulu reproduire Québec avant les transformations que le militaire devait y apporter. Ceci ne nous avance en rien : nous le savions.

En 1850, les progrès de l'artillerie ne faisant plus du modèle de Québec qu'un objet de simple curiosité, on re-trancha un grand morceau comprenant la partie hors les murs et on l'exposa ainsi plus commodément. Des amateurs canadiens voulurent le faire revenir à Québec, en 1874, mais sans succès. Le Dr A. G. Doughty l'obtint en 1908 et depuis, il est aux Archives fédérales d'Ottawa où le public est toujours admis à le voir. Il en vaut la peine.

1917.

⁹ *Bulletin des recherches historiques*, 1895, p. 40. M. Sulte ajoutait que le Dr. Bernard Dubergès, le notaire Dubergès et François Dambourgès, bien que les noms se ressemblent, n'avaient aucun lien entre eux de parenté.

IT WAS A RARE BOOK

Reasons Why Copies of the Original Jesuits' Relations Are Few and Far Between

When the Legislature of Quebec published (1858) three bulky volumes of the *Jesuits' Relations*, the large number of that class of documents exhibited created much surprise. But few copies of the original print had ever been known in Canada, although the main object of these publications was, during the seventeenth century, to acquaint the world with what was going on in New France. This circumstance puzzled our people for a long time, but finally an explanation came to hand when we found why the *Relations* had ceased to be issued regularly to the public (1672). This is a case of a series of books made inaccessible to those whom they specially concern—from the outset. The revelation of their value and importance had been concealed to the Canadians for more than two centuries. Every one amongst us was satisfied that the rare copies existing in some libraries of Quebec and Montreal, with perhaps a few others in Europe, comprised the whole catalogue of them, and of course we knew that Charlevoix, a Jesuit himself, had had access to some reports of that kind supposed to be kept secret by the Society. The plain facts are as follows:

First.—The *Jesuits' Relations* were calculated to circulate in Europe, and to produce their effect on persons or communities inclined to support the Jesuits' missions;

therefore, they were not written with a view to "advertise" Canada, the settlers, the resources of the country or the formation of an earnest colony, and no copy of the pamphlets in question were "needed" in Canada.

Second.—The Recollets, having been removed from Quebec soon after the arrival of the Jesuits (1632), had kept watch over the latter ever since, and they must have contributed their share in criticising the annual publications referred to.

Third.—The Sulpicians confined to the Island of Montreal were ignored by the writers of the *Relations*, and they even complained that those writers were unfair to them and other parties in the colony.

Fourth.—Any individual who was not body and soul with the Jesuits, from Gaspé to Lake Huron, found that he belonged to a category of men not desirable in the country—according to the *Relations*.

From that state of things sprang the design of the inhabitants to remonstrate at the Court against such "black books," and also to call the attention of the Pope to their defects.

In 1661 Pierre Boucher went to France as a delegate of the colony. In 1663 the Sulpicians raised a complaint. In 1664 Boucher, at that time governor of Three Rivers, published his *Histoire Naturelle de la Nouvelle-France*, showing what the country could be if light was thrown upon it. From that moment the approval of the Jesuits authorities ceased to appear on the usual pamphlets, but the same printer published them, and in the same manner. The King had forbidden the Fathers to issue their *Relations*—happily, the printer, Cramoisy, was not a Jesuit *en soutane*, and he continued the good old

work. In 1668, M. de Courcelles, governor, interfered against such interpretation of the defenses promulgated by Rome and Paris, so that in 1672 the Pope ordered the discontinuance of all publications from foreign missionaries, "even those of the Jesuit Fathers." The Marquette's narrative of the discovery of the Mississippi reached Europe in 1675, and was printed in Holland.¹

It may be said that the circulation of the documents objected to lost its regularity, but was not stopped. The *Jesuits' Relations* continued to appear from time to time at various places, and were collected in different parts of Europe.

But, to return to Canada, is it a wonder now that our amateurs of books possessed such a small number of the *Jesuits' Relations* at the beginning of the last century? Canada was certainly the last spot on the globe where the authors of those writings wished them to be read.

April 1898.

¹ On Marquette's narrative see *Mélanges historiques*, V., p. 107-9. This relation has been printed in Holland in 1681 but the publisher, Estienne Michallet, was of Paris.

THE JESUITS' RELATIONS AND ALLIED DOCUMENTS

Travels and Explorations of the Jesuits' Missionaries in New France, 1610-1791.—The Original French, Latin and Italian Texts, with English Translations and Notes.—Edited by Reuben Gold Thwaites.

The edition of the *Relations des Jésuites* published by the province of Quebec in 1858 has now become somewhat scarce. Its three stout octavo volumes contain only the letters inserted in the Cramoisy series (Paris) from 1632 till 1672, with two or three additional ones. It is a fair reproduction of the original text, but without annotation. The O'Callaghan edition, subsequent to the Quebec one, is far superior to it, yet not complete.

The Thwaites edition, now being published, will mark an epoch in the historical literature of North America because of the abundance and value of the documents reproduced and the vast erudition utilized by the editorial staff, the taste displayed by the printer and the careful arrangement. The original French, Latin and Italian texts in which the various letters, narratives, descriptions, etc., were written are given with English translations and notes, making the collection a full record of small as well as great facts connected with the history of

the early explorations of Acadia, Canada, and all the northern groups of the United States. Mr. Thwaites will cover one hundred and eighty years with his sixty volumes of this rare and valuable literature: rare because it is next to an impossibility to gather all the scattered fragments into one hand, and valuable if you calculate either their high market price or the treasure of knowledge they add to our studies. Mr. Thwaites properly observes that: "The story of New France is also, in part, the story of much of New England, and of the states whose shores are washed by the Great Lakes and the Mississippi River. It may truly be said that the history of every one of our northern tier of commonwealths, from Maine to Minnesota, has its roots in the French regime. It is not true, as Bancroft avers, that the Jesuit was ever the pioneer of New France; we now know that in this land, as elsewhere in all ages, the trader nearly always preceded the priest. But the trader was not a letter-writer or a diarist; hence we owe our intimate knowledge of New France, particularly in the seventeenth century, chiefly to the wandering missionaries of the Society of Jesus."

It is only right to mention in this place the editorial staff, as their names are vouchers for the correctness and the ability which makes the present series a commanding edition above all previous ones:—Translator from the French, John Cutler Covert; assistant translator from the French, Mary Sifton Pepper; translators from the Latin, William Frederick Giese and John Dorsey Wolcott; translator from the Italian, Mary Sifton Pepper; assistant editor, Emma Helen Blair. As for Mr. Thwaites, under whose direction this enormous investigation is accom-

plished, it is needless to discourse upon his extensive labours in this particular field or to commend his control of the innumerable facts embodied in such a work.

The first volume contains eight letters and five illustrative documents relative to the years 1610-1613 in Acadia. Marc Lescarbot opens the list with his pamphlet on *The Conversion of the Savages*. This clever man and capital observer resided in Acadia during the years 1606-1607 and published several other works relative to the country. His erudition seems to have been extensive and sound. He deals at the outset with the probable origin of the beliefs found amongst the Indians of America in regard to the Creation and such generalities. His main aim is to facilitate the spreading of Christianity throughout the newly discovered regions of the West. He reproves the Europeans for their lack of zeal. This brings on an examination of the doings of the explorers, and he gradually concentrates his views upon Acadia, where De Monts and Poutrincourt had recently tried their hands at starting a colony with but slight success. These pages are replete with curious information. The author shows how friendly the Indians were to the newcomers and exhibits their manner of life, not omitting an account of the influence of the great Sagamore Membertou and his family, all of them with several others "enrolled in the family of God by the cleansing water of holy baptism"—for Lescarbot was a strong believer in the conversion of all who did not refuse to be christened.

The second document in the first volume is "A Letter Missive in regard to the Conversion and Baptism of the Grand Sagamore of New France," written in Acadia (1610) by one Bertrand, a Huguenot layman, who des-

cribes the conversion of Membertou and his fellow Savages, and speaks with enthusiasm of the new country.

Just as this short letter of Bertrand and the book of Lescarbot were in the hands of the printer in Paris (1610) two Jesuit fathers received instructions to embark for Acadia. The Frenchmen of Port Royal and other localities in the colony were already divided between themselves; the addition of the Jesuit element was not calculated to smooth the situation. In fact the trouble began even before Fathers Pierre Biard and Ennemond Massé left France for their new destination.

Father Biard was a talented man. The three letters written by him in 1611 are the first productions of the Jesuit literature inserted in the volume now before us. There is also a letter from Father Massé of the same year. Father Biard, like Lescarbot, must be read line by line because the texture of his phrases holds so fast that every expression is a link in the chain. I will, nevertheless, try to give an idea of his style by quoting a few passages of his second letter dated from "Port Royal, New France, or Canada," June 11, 1611. During the winter the people at Port Royal thought wise to cut down their rations, "but such economy was of little avail, since Sieur de Poutrincourt did not lessen his liberality towards the Savages, fearing to alienate them from the Christian faith. He is truly a liberal and magnanimous gentleman, refusing all recompense for the good he does them; so when they are occasionally asked why they do not give him something in return for so many favours they are accustomed to answer cunningly: Endries ninan metaij Sagamo, that is to say: Monsieur does not care for our beaver skins. Nevertheless, they have now and then sent him some

pieces of elk-meat. . . But they (the French) had a good chance to economize when the winter came, for their mill froze up, and they had no way of making flour. Happily for them they found a store of peas and beans which proved to be their manna and ambrosia for seven weeks. Then April came, but not the ship; now it was just as well that the mill was frozen up, for they had nothing to put in the hopper. What were they to do? Hunger is a bad complaint. Some began to fish, others to dig. From their fishing they obtained some smelts and herrings; from their digging some very good roots, called chiqueli, which were very abundant in certain places... The whole foundation of Christianity here consists, after God, in this little settlement of a family (Membertou's) of about twenty persons. Messire Jessé Flesche, commonly called the Patriarch, has had charge of it; and, in the year that he has lived here, has baptized about one hundred Savages. The trouble is that he has not been able to instruct them as he would have wished, because he did not know the language, and had nothing with which to support them; for he who would minister to their souls must at the same time resolve to nourish their bodies. This worthy man has shown great friendliness toward us, and thanked God for our coming."

The history of Acadia in 1610-1613 is merely that of an attempt to catechise the aborigines; every individual concerned in the management of the colony seems to have adopted this scheme as the main policy to pursue: Poutrincourt, Lescarbot, Bertrand, the Marchioness de Guercheville, the Missionaries Fléché, Biard, Massé, Quentin, Du Thet.

On the background of the same scene were the traders

Pontgravé, Latour, Bertrand and others, occupied in cajolery with Membertou and his people in order to procure beaver skins. Of course, these merchants kept an active rivalry between themselves, and Membertou reaped the benefit. As to actual settlers and tillers of the soil it is hardly possible to find more than a meagre commencement of such a colony. The men hired by De Monts and Poutrincourt, recruited in the towns and cities of France, were unfit to make a living in Acadia by their own industry. They could neither plough the land nor kill game in the forest nor fish. Their existence depended upon the provisions brought from Rouen.

At the end of the volume we have several papers dealing with the state of affairs of early Acadia, by Father Jouvency, a historian of the Society of Jesus who wrote (in Latin) one hundred years later—a *précis* of the expedition of Samuel Argall, in 1613.

Volume II contains three letters from Father Biard and one narrative by Lescarbot, all concerning Acadia in 1612-1614. Biard has decidedly improved in his knowledge since the year 1611; a few months of residence at Port Royal and two or three journeys into the wilderness opened a large field to his keen faculties of perception; he is now conversant with the situation from the River Penobscot to Cape Breton and from Gaspé to the Bay of Fundy. No one before him, even Champlain, obtained so wide a view of the country. The climate, the nature of the soil, the forests, the physical characteristics of the various regions, are fully and clearly described by him. The circumstances attending the opening of the religious missions in that new land are set forth in impressive language. The visits to savage tribes by

Father Massé and himself, with details of conversions and baptisms, also a statement of the conditions and prospects of spiritual work among the aborigines, present facts of high interest because they apply not only to the Indians of the East, but in their main features to all the nations afterward discovered in other directions. He reviews with fairness the previous missionary enterprise of Fléché and the rival establishment at Mt. Desert. Then follows an account of the destruction of both establishments (1613) by Argall, and of the fate of the Jesuit prisoners in Virginia and England. The last letter of Father Biard, written during the winter of 1613-1614, is a remarkable document, bearing in its first part on the whole of New France as known by the explorers at that date, its geography, its climate, its people and their customs.

The style of Father Biard is lively and his quaint old forms of speech very attractive. In his Latin this is hardly perceptible, but his French is that of Montaigne. When he tells us of a trip he made to a trading post on the St. Croix and St. John rivers, this first initiation to the life of the "coureurs de bois" makes things whirl in his head and he is at a loss to understand the merriment of these folk: "During the day, nothing but friendliness. But alas! when evening came, I know not how, everything was turned topsy-turvy; confusion, discord, rage, uproar reigned between our people and those of St. Malo. I do not doubt that a cursed band of furious and sanguinary spirits were hovering about all this night, expecting every hour and moment a horrible massacre of the few Christians who were there. . . . The next day, this nocturnal storm ended in a beautiful and delightful calm, the dark shadows and spectres giving way to a

luminous peace."

Next follows Lescarbot's last relation of what took place in the voyage made by *Sieur de Poutrincourt*. The author praises *Poutrincourt* for his exertions in Canada in behalf of both religion and civilization, and urges that he should be aided in his colonial enterprise as a necessary basis for religious work in this portion of the New World. The life at Port Royal is pictured in some detail; its labors and privations are dwelt upon. He does not fail to exhibit, although cautiously, his dislike of the Jesuits, and endeavors to show that their coming to Port Royal involved delay and expense to the colonial movement, thereby injuring *Poutrincourt*. The possibility of making Christians out of the wandering Indians puzzles his mind, whilst the conclusion of *Biard's* study of the case is that, despite all the drawbacks, the Jesuit mission in Acadia has made a hopeful beginning.¹

Volume III is wholly from the pen of Father *Biard* and may be called a full history of Acadia up to 1614. Supposing for a moment that we were at present wholly deprived of books relating to the first connection of the Europeans with the shores of New Foundland, Cape Breton and Cape Cod, this sole production of *Biard* would be sufficient to save the record of these facts from oblivion.

Beginning with the Bretons who discovered a part of the Gulf of St. Lawrence in 1504, we are brought gradually to 1604, when *De Monts* settled in Acadia, a round period of a century, and during the ten subsequent years the struggles of the Normans, the French Bretons, the Jesuits, the English in various sections of the coast are

¹ The second volume is illustrated with four good engravings comprising maps and plans of Port Royal.

related with simplicity, but with many keen and even philosophical observations.

"What I saw there," he says, "was extreme poverty. Wretched cabins, open in many places; our food, peas and beans, rather scarce in quantity; our drink, pure water; the clothes of our people all in rags; our supplies found in the woods from day to day; our medicine a glass of wine on great holidays; our restoratives, perchance a little feathered game; the place uninhabited; no footprints upon the paths; our shoes only fit for the fireside. After this, go and say there is no winter in Canada. But at least do not say that the water here is not excellent, and the air not healthful, for it is certainly wonderful."

Fresh air and drinkable water, such were the practical results of the schemes conceived by De Monts, Poutrincourt and Madame de Guercheville. In 1613 Acadia was abandoned a second time, and twenty years were to elapse before the French authorities should devote their attention to it again. The Basques and the Bretons kept themselves busy as usual at the fisheries and enjoyed the liberty of trading furs with the Indians, which was no more contested by De Monts or Poutrincourt. The actual situation of Acadia has returned to what it was from 1504 to 1604, with this difference only, that Biencourt and Latour remained in the country with a few "coureurs de bois" in order to trade with the vessels coming yearly from France for that purpose. These two typical adventurers used to gather the pelts they could get in barter with the Indians and in time sell them to the Bretons or other French navigators. In this pursuit they continually occupied the vast area of land and sea explored by them, but more especially the peninsula of Nova Scotia,

where they planted trading posts or forts, at its southern extremity.

Thus we are far from realizing the dazzling conceptions of Poutrincourt, who imagined that he had created a barony for himself when he received the grant of these wild lands from De Monts and afterwards from the King of France. Commerce was no object to him, he said. His son and Latour, who quarreled because they found that immense domain too small for their cupidity, were traders and nothing else. Madame de Guercheville wished to civilize the Indians by the employment of good preachers and schoolmasters. De Monts was wholly given to trade. None of them ever thought of the necessary element for the foundation of their pretended New France; they forgot entirely to send there a few rural families to make a beginning of the cultivation of the soil. The men they took with them were all radically unfit to make a living in a new country.

Father Biard seems to have realized that the French are not the sort of people to build a colony, when he shows how short-sighted they were during the years 1604-1613, but the example of 1608-1760 in Lower Canada demonstrates on a large scale their capacity in that respect. The explorations of the continent, Jesuit missions, war with the Indians, war with the English, all led up to a petty system of fur trade that was for the benefit of a few and of no avail to colonization. On the contrary, it always worked against the agricultural community, but the "habitants" did the work the authorities were unable to understand. The latter was but a tiny shadow of what the English colonies possessed in that line. No industries, no self-support; then monopoly after monopoly;

nothing provided for the future. Total: 1760.

Father Biard writes in 1616 that if another experiment should ever be tried it would be well to dismiss first the pretensions and out-of-place idea of feudal organization for a country without inhabitants save the unruly Savages. This advice was not followed by Richelieu, who established the Hundred Partners in 1627. Father Biard asks for the selection of a suitable locality where an earnest and sound agricultural settlement could be made; when this was done and the colony in a position to sustain itself in respect of the necessities of life it would be time to think of evangelization and fur trade. We all know that France kept on the track of 1604 and did the reverse of what Father Biard advocated.

* * *

VOLUMES III.—IV.

ACADIA AND QUEBEC, 1616-29.

In these volumes is continued the narrative of Father Biard concerning the destruction of Saint-Sauveur and Port-Royal, in 1613, and what became of the French colonists of those two settlements. Here we have the starting-point of the long series of conflicts relative to the delimitation of territories between the English and French authorities, a question which may be said to embrace the whole history of Canada until 1760 or even 1763. The kings of France and England made grants of various tracts along the coast, each one trespassing on the pretensions of the other. Delimitation of territories means the privilege of trading with the Indians through a more or less large area of land, and this was of the

utmost consequence. Neither of the two antagonists would give up what he considered the main object of a possession in the new world—so that the history of Acadia, Canada, Louisiana, New England, Pennsylvania, etc., was stamped beforehand during the days of 1604-13, when the sovereigns of the two great nations affixed their seals to the parchments above alluded to.

Father Biard saw all this at a glance, but was not discouraged. He says: "For my part, I consider it a great advantage that we have learned more and more about the nature of these territories and lands, the character of the inhabitants, the means of helping them, the obstacles which are liable to arise against the progress of the work, and the help that must be given to oppose the enemy... So, in truth, it is not otherwise that God usually gives us prudence and better management of things, only through various experiences, and for the most part through our own faults, and those of others... It is a great result that the French have won the confidence and friendliness of the Savages, through the great familiarity and frequent intercourse which they have had with them."

The second half of the fourth volume is filled with letters and communications from Father Charles Lalemant, Jesuit, written at Quebec in 1625-26, when his order was introduced for the first time on the shores of the St. Lawrence. This clever man, a remarkable observer, comes well in the series after Biard; he had also visited Acadia in 1613 and his knowledge of the new missions amongst the Indians helped him greatly in describing the nature of the work required to civilize the country, apart from the conversion of the infidels. He shows the true position of affairs in regard to trade,

agriculture, colonization and the learning of so many strange and difficult languages as were to be found in "these vast forests." He already understood that many years would elapse before the French could master the situation and hold their ground at such a distance from the mother country. He squarely advocated the policy of a substantial establishment, to make the natives believe in the ability of the Frenchmen to succeed independently of the scanty resources of charities received occasionally by an annual vessel from France. The population of Quebec—the whole of Canada at that time—was but forty-two souls, and they had "only eighteen or twenty acres cleared at the most." Champlain says that the mercantile companies "had not themselves cleared an arpent and a half of land in the twenty-two years during which they were, according to His Majesty's intention, to have peopled and cultivated the colony." Father Lalemant adds that the Algonquins "cleared two or three acres where they sowed Indian corn, and they have been doing this for only a short time." He saw clearly that there was no future in such a system.

He is much interested in the prospect of a fruitful mission amongst the Hurons of Upper Canada, a sedentary nation much ahead of the wandering Algonquins of the neighborhood of Quebec. He sent two subordinates there with a view of first acquiring the language, in the hope that greater resources may soon be afforded the Jesuits by their friends in France and the fur company, to enable them to proceed with decisive results in the execution of their scheme. The vivid picture of the colony which he traces in poignant, though moderate, words, is much after the manner of Champlain, whose complaints

in that respect are well known to all readers of his works.¹

* * *

VOLUME V.

With this volume begins the actual settlement of Canada, in other words the first few settlers who came for the purpose of tilling the soil arrived during the early summer of 1634. They were married people with children, all from the province of Perche, inured to work in the field, experts at clearing the forest, and each man possessing besides a trade of his own, such as that of carpenter, mason, or harnessmaker. No immigrants of that class had yet been seen on the shores of the St. Lawrence. The little fort at Quebec, in a dilapidated state, was handed over by the English to the agents of the Hundred Partners, July 13th, 1632, and the French were again in possession of Canada. Fathers Le Jeune and De Noue had arrived from France eight days before, much exhausted by a voyage of seventy-eight days. "The size of our cabins," says Father Le Jeune, "was such that we could not stand upright, kneel, or sit down; and, what is worse, during the rain, the water fell at times upon my face. Father De Noue's feet and hands were frozen. I had a pain in my head or breast and a keen thirst, because we ate nothing but salted food, and there was no fresh water upon our vessel."

The first sight of the Indians, at Tadoussac, caused him a deep astonishment. He had evidently quite a fanci-

¹ This volume is equal in value to any of the three which have preceded it, and that is high praise.

ful idea of them, and probably a poetical one, which soon vanished from his imagination. "It seemed to me that I was looking at those maskers who run about in France in Carnival time." These Tadoussac people had recently gone against the Iroquois and they were in the act of torturing several prisoners of that nation brought back after the raid. This not only roused the feeling of the good missionary but also caused the Frenchmen to fear the vengeance of the Iroquois at some future moment. The father realizes the horror of his situation, and adds calmly: "I am here like the pioneers who go ahead to dig the trenches; after them come brave soldiers, who besiege and take the place." His letter shows his power of observation in all that can be seen of Canada at that time. The Indians, he thinks, should be civilized a little at least before attempting to teach them religious duties; the French themselves might learn how to make a living in this country before trying to dominate it. All the wise things he writes from the first hour of his arrival here are worth reading. There is an excellent portrait of Father Le Jeune prefaced to the volume, and also other illustrations. The notes and explanations are abundant and valuable.

* * *

VOLUME VI.

The years 1633-34 present the Indian problem under nearly all its difficult aspects. How to inspire the Montagnais and the Algonquins with a taste for sedentary life, in order to educate them and improve their condition; or if this is found impossible, what can be done to obtain the

same results notwithstanding their nomadic habits? Father Le Jeune tried earnestly and cleverly to solve the question. It is plain that he understood it in the main points, and would have come to some practical result—not to say a perfect success—had it not been for the false notions on that subject which prevailed amongst the patrons or benefactors in France, concerned in the missions of Canada. It is true that a long experience in this matter has shown us the impossibility of modifying the roaming Indian, but at the commencement of the colony Father Le Jeune had no means of comparison and he showed himself more competent than any man of his day to deal in a reasonable way with this insurmountable obstacle. Next he explains his views in regard to the Huron tribes, quite a different sort of Savages from those of Tadoussac and Quebec, on account of their commercial organization and their sedentary character. This, of course, induced the above mentioned “patrons” to turn their attention to Upper Canada and to neglect the roving bands of the lower Province, but to no better advantage, for it had the effect to send the missionaries too far away from the base of operations, which was Quebec, and in a few months it brought the fighting Iroquois to the Huron villages. A third consideration was the Iroquois themselves, a powerful foe standing on the westward route, and which could only be subdued by the use of troops; but the Hundred Partners never attended to this part of their duty, and left the Jesuits, in fact the whole colony, without any help against the invaders.²

² This volume contains a mass of information upon the life and customs of the Indians. It is one of the most remarkable of the series.

VOLUMES VII., VIII., IX.

These three volumes comprise the years 1634-36 and deal with Cape Breton, Quebec and the Huron country. They are not all written by Father Le Jeune; sometimes he encloses relations transmitted to him by Perrault, in Cape Breton, or Brebœuf in Upper Canada, which he forwards to Paris as Superior of the missions of New France.

Julien Perrault (1634) describes the situation, climate, resources, and people of the island of Cape Breton. He speaks of Chibou, now called Bras d'Or. In the middle of that great bay, on the left-hand side, as one enters from the sea, was the fort of Sainte-Anne, at the entrance of the harbor, opposite a little cove—an excellent port easy to defend against any enemy. There was situated the first mission of the Jesuits in New France, the second mission or residence being located at Miscou. Father Le Jeune explains that as the vessels which go to Cape Breton and to Miscou do not go up as far as Quebec, "it thus happens that we have no communication with our Fathers who are in the residences of Sainte-Anne and of Saint-Charles of Miscou, except by way of France; hence, neither letters nor other things should be sent to us to hold for them, but they should be given to those vessels which go to these French settlements."

Perrault naturally finds that the Indians of Cape Breton lack in the knowledge of God and of the service that they ought to render to him, as also of the state of the soul after death; nevertheless, he admires the honesty and decency of their conduct: "Everything is free to them

in all places, and yet nothing is in danger in their presence, even if they are alone in a cabin and where no one can see them." His conclusion is that these people will be easily Christianized. He, like all the missionaries of his time, entertained a wrong conception of the character and temperament of the aborigines; he also overestimated the aid his own countrymen were disposed to contribute towards the conversion of the infidels. Yet it cannot be said that he was altogether dreaming, for he must have been aware of the rumor circulating in Paris, Rouen and Dieppe, of the changes intended to be made in the administration of New France at that very moment. The embarrassed financial position of the Hundred Partners, also the persistent decline of health in Champlain, engaged Richelieu to accept the offer of the Knights of Malta, who were willing to assume the direction of New France and work the scheme of establishing colonies in Acadia, in Cape Breton, on the St. Lawrence and the Great Lakes. During the years 1635-36, Châteaufort was sent to Quebec; Montmagny and Delisle arrived there soon after. Razilly went to Acadia, Sillery had a hand in the whole affair, and all these new comers brought with them the hope of an effectual and glorious administration. Before the year 1636 was over, circumstances of a higher order paralyzed the actions of the Knights of Malta and everything went back to the *status quo*. The Hundred Partners made a compromise with an association of a few merchants of Dieppe, Rouen and Paris for the trade of Canada, with the hope of seeing the dawn of better days.

During this time Father Le Jeune was studying Quebec and the neighboring districts, writing invaluable

letters on the subject and preparing himself for improvements that never came in his days. He describes the language of the Montagnais, which, though deficient in expressions for abstract ideas, he praises for its fullness and richness in vocabulary and grammatical forms. Once master of the idioms, and assisted by the resources of a strong colonial government, he expected to bring the Indian tribes to a reasonable state of civilization, and place them alongside of a prosperous agricultural colony of Frenchmen. He knew well that the trials of the last thirty years amounted to nothing towards the aim, but he was in receipt of letters from France which spoke with such warmth of the future of Canada that he really believed in a full and complete success. In fact things showed a better appearance than in the past, but there was not much behind that. The Hundred Partners never, at any time, meant to colonize Canada or any part thereof. All they cared for was the fur-trade and they did not even know how to conduct it properly in order to make it a paying business. In 1636, as already stated, the company abandoned Canada into the hands of seven or eight associated merchants, under certain conditions which were in hardly any respect fulfilled, so that the colony went from bad to worse. The creation of this private company did not affect the charter still in possession of the Hundred Partners, but as the latter were unacquainted with trade or navigation they simply remained in the shade, and the firm of Cheffault, Rosé, Castillon, Juchereau, Berruyer, Lauzon and Fouquet reigned supreme over the St. Lawrence. The Hundred Partners seemed at first to be willing to send over colonists; they made concessions to Giffard, Bourdon, Leneuf, Godefroy and

others, obliging those to whom lands were given to assume the company's duties of clearing such lands, and sending and supporting the settlers; but the few families who came under that management had to find a living by themselves and as a result the recruiting in France was discouraged from the outset. Cheffault, Rosé and Company acted in the same manner as the great company; cleared no land and only sent provisions from France for their own fur-trade employees. Father Le Jeune had said in 1635 that the Hundred Partners were "discharging their duties perfectly, although at a very great expense" in regard to procuring actual settlers; this is not confirmed by the facts, since we can only find seventy men of that class arriving from 1632 to 1639, and as far as we can ascertain coming of their own accord, and at their own expense. Statements made in 1641 and 1642 concerning the approximate population corroborate our opinion in this matter. The number of settlers up to 1636 was about forty-three, according to our own calculation. Father Le Jeune said in the fall of that year, that if the Jesuits had a school in Quebec they might expect to teach twenty or thirty French pupils. Three Rivers had no children at that date. Father Le Jeune adds: "A poor man burdened with a wife and children should not come over here the first years with his family, if he is not hired by the Gentlemen of the Company, or by some one else who will bring them hither: otherwise he will suffer greatly and will not make any headway." Such was the situation, and we find there is no room for praise.³

³ The narratives concerning the Hurons are to be found in Volume VIII.

VOLUMES X.—XV.

1634—1639, THE HURONS, QUEBEC, THREE RIVERS.

These six volumes form a series by themselves and must be examined together. They represent six years of sanguine expectation of progress entertained by the Frenchmen in Canada. They tell us of the bright promises received from the mother country and also of the openings the missionaries expected to have on the Great Lakes through the apparent good dispositions of the Hurons and other allied tribes. The reading of anterior *Jesuits' Relations* had truly excited the piety of several men and women of some influence in three or four cities of France, and there was a movement on foot tending to help the missionaries, even by colonization, but this latter part of the programme was soon paralyzed by the indifference of the Hundred Partners. What resulted from the sudden ardor of those well-intending persons was merely the commencement of a hospital and an Ursuline school in 1639. The scheme to establish the Knights of Malta at the head of the colony fell through, on account of the Order being called to do duty in the East; and on the side of the Hurons war prevented any development of the religious missions in Upper Canada. During these years of expectation the Jesuits were prompted to furnish as much information as they could obtain concerning the country and to suggest measures of general improvement. This situation renders the letters of 1634-39 most interesting, and when we know that they were written by men like Fathers Le Jeune and Brebœuf they attract necessarily the utmost attention.

Six residences or Jesuits' missions existed in New France: Sainte-Anne of Cape Breton, Saint-Charles at Miscou, Notre-Dame-de-Recouvrance at Quebec near the fort, Notre-Dame-des-Anges half a league from Quebec, Conception at Three Rivers, Saint-Joseph at Ihonatiria among the Hurons, this latter being the mother house of five or six other missions spread throughout Upper Canada between Lakes Huron and Erie. Fourteen priests, besides their assistants, were distributed in this manner from the mouth of the St. Lawrence to the eastern shores of Lake Huron.

It was not without a sort of spite that the Algonquins of the Ottawa noticed the arrival of Brebœuf in the Huron country, for they were jealous of the facilities the Frenchmen would impart to the Hurons in the way of traffic if they were allowed to have close intercourse. The mind of the Algonquins, as well as that of the Hurons and the Iroquois, never realized in those days the purpose of the missionaries: they naturally saw nothing but trade and commerce in the doings of all classes of Europeans. Hence from the moment the Jesuits took permanent residence in the Huron country the Iroquois determined upon a war to the death against these people, because they felt that the French were becoming the masters of the fur-trade around the lakes. Brebœuf says that, in 1635, the Iroquois having alarmed some Huron villages, a rumor circulated that the Algonquins had warned the Hurons of the sad result of the coming of the black gowns amongst them. They had not foreseen the nature of the trouble which they predicted. Soon after, the Iroquois having shown some desire to attack Allumettes Island, the Algonquins ran to the Hurons for assistance. By that time

the Iroquois had made up their minds to destroy both nations and they entered (1636) openly upon the execution of that plan. Father Breboeuf and his missionaries in the Huron country had no means to detect the danger nor to repulse it. They wrote in full belief that the omens were most favorable. It is painful to us when reading those enthusiastic letters to think that the enterprise of the missions was on the verge of the most terrible tragedy destined to take place in the annals of this new continent.

In brief the little headway made from 1632 to 1639 may be considered as marking a period of prosperity if compared with the years that followed.

July 1898.

TABLE DES ARTICLES

	Page
Au Mississipi en 1362.....	7
L'Episode de l'île de Sable.....	13
Martyrologe, 1640-1665.....	23
Histoire du sucre d'érable.....	36
Le Marquis de Miscou.....	56
La Famille et la rivière Gatineau.....	67
Pierre Ducalvet.....	76
Le Dr Badelart et le mal de la Baie-Saint-Paul.....	99
Duburger, By et le plan relief de Québec.....	113
It was a rare book; reasons why copies of the Original Jesuits' Relations are few and far between	127
The Jesuits' Relations and Allied Documents.....	130

Index Général

Acadie, voir <i>Relations des Jésuites</i> .	
Acadie, sucre d'érable, 1699.....	47, 48
Adams, John.....	120
Aguenier dit Lafontaine, Léger.....	33
Algonquins, Sauvages.....	39, 68, 69, 70, 144
Amont, Jean.....	73
Anbury, Thomas.....	53
Angers, C.-Panet.....	104
Archambault, Denis.....	27
Argall, Samuel.....	135, 136
Attikamègues, Sauvages du Saint-Maurice.....	69, 70
Badelart, Philippe-Louis-François, médecin.....	99-112
Baie-Saint-Paul, mal de la.....	99-112
Baillargeon, Mathurin.....	71
Barbeau, Michel.....	51
Basile, Robin.....	34
Basques, les.....	138
Bassano, marquis de.....	51
Bastard, Yves.....	27
Bau, Antoine.....	26
Baudouin, Jean, voir Beaudoin.	
Beaudoin, Jean.....	31
Belhomme, habitant des Trois-Rivières, 1652.....	26
Bergeron, historien.....	14
Berté, Bernard ou Bertrand.....	23
Bertrand dit La Fréminière, François.....	33
Bertrand, huguenot.....	132, 133, 134, 135
Biard, Père Pierre.....	133-141
Bibaud, Maximilien.....	113, 117, 125
Biencourt, fils de Poutrincourt.....	139
Bigot, Pierre.....	24
Blair, Helen Emma.....	131
Blake, médecin.....	111
Boëste, Guillaume.....	28
Boissier, Guillaume.....	23
Bondy, Jacques, Douaire de.....	73

Bonenfant, Mathurin.....	24
Boucher, Pierre.....	39, 40, 72, 74, 128
Bouchette, Joseph, arpenteur général.....	117, 120
Boudard dit Grand-Jean, Jean.....	25
Boujonnier, Florent, notaire.....	26, 71
Boulangier (Le), Charlotte.....	74
Boulé, François.....	27
Bourdon, Jean.....	29
Bourbonnaye, Mme. de la.....	53
Boutereau, Vincent.....	31
Bowman, James, médecin.....	110, 111
Boyle, Robert, chimiste.....	40
Bréboeuf, Père Jean de.....	25, 150, 152
Bretons, les.....	137
Briand, Mgr. Jean-Olivier.....	111
Brigeart, Claude.....	33
Bringadin, Pierre.....	30
Brisson, Louis, voir Griffon.....	
Bruyères, colonel.....	120
Buteux, Père Jacques.....	26
By, John, colonel.....	113-126
Bytown, voir Ottawa.....	
Caen, ville de Normandie.....	57, 66
Cailleteau, Emery.....	27
Campion, Robert.....	73
Canaux, premiers du Saint-Laurent.....	89
Canne à sucre.....	36, 37
Carignan, régiment de.....	34, 35
Carleton, Guy, gouverneur, voir Dorchester.....	
Caron, Marie.....	30
Cartier, Jacques, ses héritiers.....	15
Casgrain, abbé H.-R.....	51
Catalogne, Gédéon de.....	49
Cascades, canal des.....	115
Caya, Joseph.....	51
Cazeau, François.....	79, 80
Cent-Associés, Compagnie des.....	35, 56, 72, 140, 145, 152
Chabanel, Père Noël.....	25
Chaigneau, Nicolas.....	26
Chaillon, soldat, 1652.....	26
Champlain, Samuel.....	19, 21, 67, 68, 142
Chapais, Thomas.....	78, 86
Chapiteau, Pierre.....	28
Charland, Louis, dessinateur.....	116, 117
Charlevoix, Père.....	18, 41, 73, 74, 127
Châteaubriand.....	53
Châteaufort, gouverneur intérimaire.....	147

Chaton de la Jaunaye, Etienne.....	15
Chaumont, chevalier de.....	58, 62, 63, 64
Chauvin dit Grand-Pierre, Pierre.....	31
Chefdhotel, Thomas.....	17-22
Closse, Lambert.....	33
Colbert, ministre.....	41
Colomb, Christophe.....	7
Colonisation	140-152
Colons, état des, 1640-1665.....	35
Couc, Pierre.....	26
Couillard-Deschènes	33
Couillard, Guillaume.....	32
Couillard dit Belleroche, Nicolas.....	32
Courcelles, M. de, gouverneur.....	127
Courtois, Marie-Louise.....	113
Covert, John Cutler.....	131
Crevier, Christophe, Jeanne et Marie.....	72, 73
Crevier dit Lamélée, Antoine.....	32
Crevier dit Lamélée, François.....	27
Dambourgès, François.....	126
Daniel, Père Antoine.....	24
Daubigeon, Julien.....	28
David dit Mingré, André.....	27
De Cazes, Paul.....	13
Delaunay, Pierre.....	28
De Monts, voir Monts.....	
Deslauriers, soldat, 1652.....	26
Détroit, fondation	74
Diéreville	47
Dionne, Dr. N.-E.....	13, 17, 19, 21
Dollard des Ormeaux.....	30
Dorchester, lord	78, 84, 88, 96, 97, 105
Doughty, Dr. A. G.....	126
Drouard, Jacques.....	24
Duburger, J.-B., sa famille et le plan relief de Quebec	113-126
Dubergès, notaire.....	126
Dubergès, Bernard, médecin.....	126
Ducalvet, Pierre.....	76-98
Duchesne, Joseph	33
Dufresne, Jacques	34
Dundas, ...	90
Duplessis, voir Gatineau.....	
Duplessis-Kerbodot, Guillaume.....	26, 72
Du Thet, Père.....	134
Duval, Martin.....	32
Duval, Nicolas.....	30
Dupuis, habitant des Trois-Rivières, 1652.....	26

Dupuis, Sébastien.....	31
Eaststaff, T. S. A.....	121
Erable, sucre d', son histoire.....	36-55
Fisher, médecin.....	104
Flaatan, Nils Olof.....	8
Flom, George R., philologue.....	12
Flesché, Père Jessé.....	134
Foucault, Nicolas-Joseph.....	58
Fouquet, 1658.....	29
Franchetot, Mathurin.....	27
Franklin, Benjamin.....	86
Fraser, capitaine highlander.....	103, 104
Gabriel, 1662.....	33
Gailliarbois, voir Houdan dit Gailliarbois.	
Gale, dessinateur.....	116
Gareau, Père Léonard.....	28
Garemand dit Picard, Charles et Pierre.....	27
Garneau, F.-X., historien.....	87, 88
Gatineau, famille et rivière.....	67-75
Giese, William Frederick.....	131
Gillazeau, Jacques-Paul, huissier.....	103
Girot, Jehan.....	19
Godé, Nicolas.....	29
Godefroy de Normanville, Thomas.....	26
Godefroy de Vieux-Pont, Jacques.....	32
Godin, Noël.....	25
Goyer, Pierre.....	31
Goupil, René.....	23
Grantham, lord.....	90
Grenville, George.....	78
Griffon, Louis.....	33
Groënland, en 1000-1360.....	10, 11, 12
Guercheville, marquise de.....	134, 138
Guilbert, Michel.....	34
Guillemin, Charles et Marie-Charlotte.....	99-105
Guillet, Mathurin.....	26
Guimont, Louis.....	32
Haldimand, Frédéric, gouverneur.....	79-89, 95-97, 109, 110
Hamel, 1778.....	79
Hamilton, gouverneur.....	110
Hanctin dit Langueleur, Elie.....	32
Hasté, Jean.....	34
Hay, 1778.....	79
Hayot, Jean.....	29

Hébert, Jean.....	26
Hébert, Joseph.....	30, 32
Hennepin, frère Louis.....	46
Hertel, François.....	37, 73, 74
Holand, Hjalmar Rued.....	8, 9, 12
Holland, Samuel, arpenteur général.....	114, 117
Houdan dit Gaillarbois, Jean.....	27
Huet, Pierre-Daniel, évêque.....	58
Hurons, Sauvages.....	68, 69, 70
Ile de Sable, expédition de l'.....	13-35
Incarnation, Mère Marie de l'.....	24, 25, 26
Iroquet, tribu algonquine.....	68
Iroquois, Sauvages.....	35, 68
Isabel, Guillaume.....	26
Jacquet dit Champagne, Elie.....	32
Jannot dit Lachapelle, Marin.....	31
Jarry dit Lahaye, Eloi.....	29
Jenkinson.....	90
Jérôme, Guillaume.....	34
<i>Jésuites, voir Relations des.</i>	
Jogues, Père.....	24
Jolliet, Adrien.....	29
Jones, Robert, médecin.....	112
Jotard, Valentin, journaliste.....	79, 80, 83, 84, 94, 95, 98
Joutel, Henri, au Mississipi en 1688.....	48
Jouvency, Père.....	135
Juillet, Blaise.....	30
Juneau, Pierre.....	28
Kalm, Peter, botaniste.....	10, 11, 50, 51
Katio, principal village sioux en 1660.....	7
Kjelle, Lars.....	9
Labat, Mathieu.....	28
Lachapelle, 1661.....	31
Lachaussée, 1648.....	24
Lafitau, Père Joseph-François.....	41, 49
Laflamme, Mgr J.-C.-K.....	46
Laforest dit Lauvergnat Pierre.....	23
LaHontan.....	43, 45, 48, 55
Lajcunesse, habitant des Trois-Rivières, 1651.....	25
Lalande, Jean de.....	24
Lalemant, Père Charles.....	141
Lalemant, Père Gabriel.....	25
Laliberté, 1661.....	31
Lambert, John.....	53, 113, 116, 119, 121

Langlois, Geneviève et Thomas.....	114
Langoumois, soldat, 1652.....	26
Languteau, Jean.....	28
Lapalme, soldat, 1652.....	26
Laroche, soldat, 1654.....	28
LaRoche, Troilus de Mesgouez, marquis de.....	13-22
Laterrière, Pierre de Sales.....	79, 80, 84, 94, 95, 98, 104
Latour en Acadie.....	135, 139
Lauzon, Jean de, fils.....	32, 94
La Vérendrye et les inscriptions sauvages.....	11
Laviolette, 1652.....	27
Lebeau, Guillaume.....	24
Lebêcheur, Louis.....	28
Leblanc, Jean.....	33
LeBoulanger, voir Boulanger.....	
Le Clercq, Père.....	48
LeCocq dit Lebon, Robert.....	25
Lecompte, Jean.....	33
LeCouturier, Hugues.....	27
Léger, Adrien.....	31
Legros dit Fontarabie, Pierre.....	26
LeJeune, Père Paul.....	143-149
LeMaitre, Jacques, prêtre.....	32
Lemaitre, François.....	100
Lemoine, David.....	28
Lemoine, Jeanne.....	74
Lemoine, J.-M.....	86, 118
Lépine, habitant des Trois-Rivières, 1659.....	30
LePrestre, Jacques.....	33
Leroy, Simon.....	33
Lescarbot, Marc.....	17, 21, 132, 133, 134, 135, 137
Le Valon, 1652.....	27
Lévesque, Hyacinthe.....	51
Libertés politiques.....	92
Liégeois, frère Jean.....	28
Longmore, médecin.....	104
Louis XIII.....	66
Louis XIV.....	56, 58, 62, 65, 66
Lucault dit Barbeau, Léonard.....	25
Mabane.....	92
Maignan, Pierre.....	34
Mann, colonel.....	120
Marcoux, Claude.....	33
Marmette, Joseph.....	42
Marmier, Xavier, académicien.....	122-124
Marquette, Père Jacques, son livre.....	129
Martello, tours à Québec.....	115

Martin dit Lamontagne, Olivier.....	31
Martin dit Larivière, Pierre.....	31
Martyrologe, 1640-65.....	22-35
Masère, Francis, jurisconsulte.....	91
Massé, Père Ennemond.....	133, 134 136
Massicotte, E.-Z.....	23, 31, 33
Matemace, Jean.....	24
Mathurin, 1651.....	25
Membertou, chef sauvage.....	133-135
Menzies, médecin.....	111
Mercœur, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de.....	14-18
Masplet, Fleury, imprimeur.....	79, 80, 84
Messier, Michel.....	31
Métayer, Marie.....	71
Michel, Thomas.....	31
Millet, Jean.....	32
Milot dit Bourguignon, Jean.....	31
Miscou, île, marquis de.....	55-56
Mississipi, rivière, en 1362.....	7-12
Molière, ...	65
Montagnais, Sauvages du Saguenay.....	39
Montcalm, marquis de.....	52, 82
Montmagny, M. de, gouverneur.....	147
Montour, 1665	34
Monts, Pierre du Guast, sieur de.....	132-139
Morin, Michel.....	28
Morgan, Henry-J.	125
Moyen, J.-B.	28, 33
Murray, général James, gouverneur.....	76, 77, 88, 96, 97
Noblet-Duplessis, souche de.....	75
Noël, Jacques.....	15, 29
Noël, Michel.....	27
Nooth, médecin.....	53, 111
Noüe, Père Anne de.....	143
Nouvel, Père Henri.....	42
Ohman, Olof.....	7, 8 9
Ottawa, ville, ce nom.....	125
Panet, Jean-Antoine.....	105, 106
Panet, Mgr Bernard-Claude.....	105
Paroissien, Michel.....	31
Pélissier, Christophe.....	79
Pepper, Mary Sifton.....	131
Perrault, Julien.....	146
Perroche, Jacques.....	32
Petit, Jacques.....	34

Picard, Jean.....	32
Pillon, 1778.....	79
Pinel, Nicolas.....	25
Pitre, Pierre.....	32
Pitt, William, jeune.....	90
Plamondon, Ignace.....	103
Plassy, chirurgien.....	26
Plumby, Marie et Thomas	119
Poisson, Jean.....	26
Pommes fameuses.....	41
Porée, Charles-Gabriel, curé de Louvigny.....	58
Port-Royal, Acadie.....	132-143
Potevin, dit Lagrave, Jean.....	26
Poulin, Claude.....	31
Pouterel, 1648.....	24
Poutrincourt en Acadie.....	132, 133, 137, 138, 139
Prescott, gouverneur.....	96, 97, 98, 114
Proulx, Louis.....	51
Québec, plan relief de.....	113-126
Quentin	134
Raguideau dit Saint-Germain, Pierre.....	34
Rasles, Père Sébastien.....	50
Ravend, Guillaume, sieur de Crussy.....	17
Razilly en Acadie.....	147
Récollets, les.....	128
<i>Relations des Jésuites</i> , examen de cet ouvrage.....	127-152
Rencontre, Pierre.....	32
Rideau, canal.....	121
Riverin, Joseph.....	100
Roberval	18
Roos, voir Antoine Bau.	
Roubaud, Père Pierre-Antoine.....	77, 80-83, 86
Routier, Guillaume.....	30
Roy, J.-Edmond.....	106
Roy, P.-G.....	104, 105
Ryland, Herman W.....	114
Sable, île de.....	13-22
Sagard, frère Gabriel.....	38, 71
Saint-Denis, 1652.....	27
Saint-Germain, 1652.....	26
Saint-Martin, sieur de, voir Miscou.	
Saint-Père, Jean de.....	29
Sanschagrin, voir Duberger.	
Sarrazin, Michel, médecin.....	45, 46, 48
Scandinaves au Minnesota en 1362.....	7-12

Segraï, Jean Regnauld de.....	57, 58,	64
Sevestre dit Desroches, Ignace.....		32
Sicotte, Jean.....		25
Sioux, leur pays en 1660.....		7
Smith, J. T., historien.....		10
Snell, J. F.....	36, 41,	44
Soulard, Mathurin.....		30
Sourdéac, capitaine.....		17
Sucre d'érable, son histoire.....	36-55	
Sy, Albert P.....		49
Sydney, lord.....		90
Sulpiciens, les.....		128
Tadoussac	143-145	
Talon, intendant.....	41,	42
Taschereau, cardinal		105
Tassé, Joseph		125
Terrier de Francheville, Marin.....		26
Tessier, Urbain.....		31
Testard de Folleville, Charles et Jeanne.....		74
Tétu, Félix.....		119
Théodore dit Gilles, Michel.....		34
Thévet, André, cosmographe.....		37
Thibault dit Lalochetière, Etienne.....		27
Thwaites, Ruben Gold.....	130,	131
Timbre, loi du, 1765.....		78
Tournemine, Marguerite de.....		18
Tracy, marquis de.....		58
Trut, Gabriel.....		24
Turcot, Jean.....		26
Upham, Warren, historien.....		9
Vacher dit Saint-Julien, Sylvestre.....		29
Verchères de Boucherville, Thomas.....		54
Véron de Grandmesnil, Jean.....		26
Vezain, Pierre-François Olivier de.....		75
Vignal, Guillaume, prêtre.....		33
Vondenvelden, William, arpenteur.....		117
Walker, Thomas.....	78, 79, 87,	88
Weld, Isaac.....	53,	54
Wellington, duc de.....		125
Winchell, N. H., historien.....		9
Wolcott, John Dorsey.....		131